

ANNUAIRE
DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL
POUR
L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1890-91

Numéro 34

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}

1890

CALEND

- S
- 1 Lundi.—E
 - 2 Mardi.
 - 3 Mercredi.
 - 4 Jeudi.
 - 5 Vendredi.—
Petit Sé
 - 6 Samedi.—C
Petit et
Québec e
Québec.
 - 7 DIMANCHE.
 - 8 Lundi.
 - 9 Mardi.
 - 10 Mercredi.
 - 11 Jeudi.
 - 12 Vendredi.—
1835.
 - 13 Samedi.—O
annelle c
Québec.
 - 14 DIMANCHE.
 - 15 Lundi.
 - 16 Mardi.
 - 17 Mercredi.—P
les fondé
retraite d
Québec.
 - 18 Jeudi.
 - 19 Vendredi.
 - 20 Samedi.
 - 21 DIMANCHE.
 - 22 Lundi.
 - 23 Mardi.
 - 24 Mercredi.
 - 25 Jeudi.
 - 26 Vendredi.
 - 27 Samedi.
 - 28 DIMANCHE.
 - 29 Lundi.
 - 30 Mardi.—Rentr
de l'Univers

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1890-91

1890

Septembre

- 1 Lundi.—*Examen pour le B. de Arts et l'Inscription.*
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi.
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
- 6 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la faculté des Arts à Québec.*
- 7 DIMANCHE.
- 8 Lundi.
- 9 Mardi.
- 10 Mercredi.
- 11 Jeudi.
- 12 Vendredi.—*Cartier arrive à Québec, 1535.*
- 13 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
- 14 DIMANCHE.
- 15 Lundi.
- 16 Mardi.
- 17 Mercredi.—*Prix du Prince de Galles fondé 1860.—Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
- 18 Jeudi.
- 19 Vendredi.
- 20 Samedi.
- 21 DIMANCHE.
- 22 Lundi.
- 23 Mardi.
- 24 Mercredi.
- 25 Jeudi.
- 26 Vendredi.
- 27 Samedi.
- 28 DIMANCHE.
- 29 Lundi.
- 30 Mardi.
- 31 Mercredi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.*

Octobre

- 1 Mercredi.—*Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.—Rentrée des Facultés.*
- 2 Jeudi.
- 3 Vendredi.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.—*Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.*
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.
- 26 DIMANCHE.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.
- 30 Jeudi.
- 31 Vendredi.—*Jeûne.*

Novembre

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 Samedi.—TOUSSAINT.—Fête d'obligation.
- 2 DIMANCHE.
- 3 Lundi.—Commémoration des morts: —Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.
- 4 Mardi.
- 5 Mercredi.—Services funèbres pour les BIENFAITEURS à la chapelle du Séminaire.
- 6 Jeudi.
- 7 Vendredi.
- 8 Samedi.
- 9 DIMANCHE.—Indulgence plénière et salut de St CHARLES à la chapelle du Séminaire.
- 10 Lundi.
- 11 Mardi.
- 12 Mercredi.
- 13 Jeudi.
- 14 Vendredi.
- 15 Samedi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
- 16 DIMANCHE.
- 17 Lundi.
- 18 Mardi.
- 19 Mercredi.
- 20 Jeudi.
- 21 Vendredi.
- 22 Samedi.
- 23 DIMANCHE.
- 24 Lundi.
- 25 Mardi.
- 26 Mercredi.
- 27 Jeudi.
- 28 Vendredi.
- 29 Samedi.
- 30 DIMANCHE.—1er de l'Avent.

Décembre

- 1 Lundi.
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi.—Jeûne.
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.—Jeûne.
- 6 Samedi.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec 1767.
- 7 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
- 8 Lundi.—IMMACULÉE CONCEPTION.—Fête de l'Université.—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr de Laval, 1658.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
- 9 Mardi.
- 10 Mercredi.—Jeûne.
- 11 Jeudi.
- 12 Vendredi.—Jeûne.
- 13 Samedi.
- 14 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
- 15 Lundi.
- 16 Mardi.
- 17 Mercredi.—Quatre-Temps.
- 18 Jeudi.
- 19 Vendredi.—Quatre-Temps.
- 20 Samedi.—Quatre-Temps.—Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
- 21 DIMANCHE.—4e de l'Avent.
- 22 Lundi.
- 23 Mardi.
- 24 Mercredi.—Jeûne.
- 25 Jeudi.—NOËL.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
- 26 Vendredi.—Vacances de Noël.
- 27 Samedi.
- 28 DIMANCHE.
- 29 Lundi.
- 30 Mardi.
- 31 Mercredi.

- 1 Jeudi.—gati du S de tr
- 2 Vendrec
- 3 Samedi.
- 4 DIMANCHE
- 5 Lundi.
- 6 Mardi.—
- 7 Mercredi.—
- 8 Jeudi.—
- 9 Vendredi
- 10 Samedi.
- 11 DIMANCHE
- 12 Lundi.
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi.
- 15 Jeudi.
- 16 Vendredi.
- 17 Samedi.
- 18 DIMANCHE
- 19 Lundi.
- 20 Mardi.
- 21 Mercredi.
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.
- 24 Samedi.
- 25 DIMANCHE.
- 26 Lundi.
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.
- 29 Jeudi.—St Indulgen la chape
- 30 Vendredi.
- 31 Samedi.

1891

Janvier

- 1 Jeudi.—CIRCONCISION.—Fête d'obligation.—Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
- 2 Vendredi.
- 3 Samedi.
- 4 DIMANCHE.
- 5 Lundi.
- 6 Mardi.—EPIPHANIE.
- 7 Mercredi.—Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.—Rentrée des pensionnaires de l'Université.
- 8 Jeudi.—Commencement du second terme.
- 9 Vendredi.
- 10 Samedi.
- 11 DIMANCHE.
- 12 Lundi.
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi.
- 15 Jeudi.
- 16 Vendredi.
- 17 Samedi.
- 18 DIMANCHE.
- 19 Lundi.
- 20 Mardi.
- 21 Mercredi.
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.
- 24 Samedi.
- 25 DIMANCHE.—SEPTUAGÉSIME.
- 26 Lundi.
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.
- 29 Jeudi.—St FRANÇOIS DE SALES.—Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.
- 30 Vendredi.
- 31 Samedi.

Février.

- 1 DIMANCHE.
- 2 Lundi.—PURIFICATION.—Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.—Examen du Petit Séminaire.
- 3 Mardi.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi.
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.—LES CENDRES.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.
- 20 Vendredi.—Election de Léon XIII, 1878.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.
- 23 Lundi.—[Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs épreuves de Doctorat au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examen de termes du Secrétaire.]
- 24 Mardi.
- 25 Mercredi.
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.

Mars

- 1 DIMANCHE.
- 2 Lundi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
- 3 Mardi.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi.
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.—Consécration épiscopale de Son Eminence le Cardinal Taschereau, 1871.—*Congé.*
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.—*Examens dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
- 22 DIMANCHE.—LES RAMEAUX.
- 23 Lundi.
- 24 Mardi.
- 25 Mercredi.—Incendie du Grand Séminaire, 1866.—*Retraite annuelle pour les élèves de l'Université à Québec.*
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.
- 29 DIMANCHE.—PAQUES.
- 30 Lundi.—Fête patronale du Recteur de l'Université.—*Vacances de Pâques.*
- 31 Mardi.

Avril

- [Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]
- 1 Mercredi.—*Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
 - 2 Jeudi.
 - 3 Vendredi.
 - 4 Samedi.
 - 5 DIMANCHE.—De Quasimodo.
 - 6 Lundi.—*Retraite des pensionnaires de l'Université.—Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
 - 7 Mardi.—*Commencement du troisième terme.*
 - 8 Mercredi.
 - 9 Jeudi.
 - 10 Vendredi.
 - 11 Samedi.
 - 12 DIMANCHE.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.—*SAINTE-FAMILLE.—Fête patronale du Séminaire de Québec.—Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
 - 13 Lundi.
 - 14 Mardi.
 - 15 Mercredi.
 - 16 Jeudi.
 - 17 Vendredi.
 - 18 Samedi.
 - 19 DIMANCHE.
 - 20 Lundi.
 - 21 Mardi.
 - 22 Mercredi.
 - 23 Jeudi.
 - 24 Vendredi.
 - 25 Samedi.
 - 26 DIMANCHE.
 - 27 Lundi.
 - 28 Mardi.
 - 29 Mercredi.
 - 30 Jeudi.—*Naissance de Mgr de Laval, 1623.—Congé.*

- 1 Ven
- 2 Sam
- 3 DIMA
- 4 Lunc
- 5 Mar
- 6 Mer
- 7 Jeudi
- 8 Vend
- 9 Same
- 10 DIMA
- 11 Lundi
- 12 Mardi
- 13 Mercre
- 14 Jeudi
- 15 Vendre
- 16 Samedi
- 17 DIMANC
- 18 Lundi
- 19 Mardi
- 20 Mercred
- 21 Jeudi
- 22 Vendrec
- 23 Samedi
- 24 DIMANCHE
- 25 Lundi
- 26 Mardi
- 27 Mercred
- 28 Jeudi.—1
- 29 Vendredi
- 30 Samedi
- 31 DIMANCHE

Mai

- 1 Vendredi.—*Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.*
- 2 Samedi.
- 3 DIMANCHE.
- 4 Lundi.
- 5 Mardi.
- 6 Mercredi.—*Mort de Mgr de Laval, 1708.*
- 7 Jeudi.—*ASCENSION.—Fête d'obligation.*
- 8 Vendredi.
- 9 Samedi.
- 10 DIMANCHE.
- 11 Lundi.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence ou de Doctorat en juin, doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.*
- 12 Mardi.
- 13 Mercredi.
- 14 Jeudi.
- 15 Vendredi.—*Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.*
- 16 Samedi.—*Jeûne.*
- 17 DIMANCHE.—*PENTECÔTE.*
- 18 Lundi.
- 19 Mardi.
- 20 Mercredi.—*Quatre-Temps.*
- 21 Jeudi.
- 22 Vendredi.—*Quatre-Temps.*
- 23 Samedi.—*Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.—Quatre-Temps.*
- 24 DIMANCHE.—*F. DE LA REINE.—Congé.—TRINITÉ.*
- 25 Lundi.
- 26 Mardi.
- 27 Mercredi.
- 28 Jeudi.—*FÊTE-DIEU.—F. d'oblig.*
- 29 Vendredi.
- 30 Samedi.
- 31 DIMANCHE.

Juin

- [*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]
- 1 Lundi.
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi.
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.
- 6 Samedi.
- 7 DIMANCHE.—*Mgr E.-A. Taschereau premier Cardinal canadien, 1886.—Examens de catéchisme au Petit Séminaire.*
- 8 Lundi.
- 9 Mardi.
- 10 Mercredi.
- 11 Jeudi.
- 12 Vendredi.
- 13 Samedi.
- 14 DIMANCHE.
- 15 Lundi.
- 16 Mardi.—*Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.*
- 17 Mercredi.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat de Arts.*
- 18 Jeudi.
- 19 Vendredi.
- 20 Samedi.—*Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.*
- 21 DIMANCHE.—*Indulgence plénière et salut de ST JEAN-BAPTISTE à la chapelle du Séminaire.*
- 22 Lundi.—*Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
- 23 Mardi.
- 24 Mercredi.—*ST JEAN-BAPTISTE.*
- 25 Jeudi.—*Première messe dite à Québec, 1616.*
- 26 Vendredi.
- 27 Samedi.—*Jeûne.*
- 28 DIMANCHE.
- 29 Lundi.—*SS. PIERRE ET PAUL.*
- 30 Mardi.

Juillet

- 1 Mercredi. — Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
- 2 Jeudi.
- 3 Vendredi. — Fondation de Québec par Champlain, 1608.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.
- 26 DIMANCHE.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.
- 30 Jeudi.
- 31 Vendredi.

Août

- 1 Samedi.
- 2 DIMANCHE.
- 3 Lundi.
- 4 Mardi.
- 5 Mercredi.
- 6 Jeudi.
- 7 Vendredi.
- 8 Samedi.
- 9 DIMANCHE.
- 10 Lundi.
- 11 Mardi. — Fête patronale de S. E. le Cardinal Taschereau, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
- 12 Mercredi.
- 13 Jeudi.
- 14 Vendredi.
- 15 Samedi. — ASSOMPTION.
- 16 DIMANCHE.
- 17 Lundi.
- 18 Mardi.
- 19 Mercredi.
- 20 Jeudi.
- 21 Vendredi.
- 22 Samedi. — Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
- 23 DIMANCHE.
- 24 Lundi.
- 25 Mardi.
- 26 Mercredi.
- 27 Jeudi.
- 28 Vendredi.
- 29 Samedi.
- 30 DIMANCHE.
- 31 Lundi. — Examen pour le B. de Arts et l'Inscription.

N. B.—1° Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat de Arts commencent le 31 août. — Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le 4 septembre. — C'est aussi le 4 septembre que doivent entrer les élèves pensionnaires de l'Université qui suivent les cours de la Faculté des Arts à Québec. — La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu mercredi le 20 septembre 1891. — Les pensionnaires doivent rentrer la veille.

2° Les cours vacent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : — La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste (et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Archevêque de Montréal).

3° Le jour des Morts (3 novembre) et le Mercredi des Cendres (11 février) n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.

PRÉFET

ÉTABLI

NN. SS

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S.-PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC.

PE

L'EMINE
che
Roi

SA GRAND
de M

Mgr BENJ

M. JEAN-
Arts.

M. LOUIS B
L'honorable
de Dro
M. CLÉOPH

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1890-91.

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'ÉMINENTISSIME ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec, Cardinal prêtre de la Ste Eglise Romaine du titre de Sainte-Marie de la Victoire.

VICE-CHANCELIER APOSTOLIQUE

SA GRANDEUR Mgr EDOUARD-CHARLES FABRE, Archevêque de Montréal.

RECTEUR

Mgr BENJAMIN PAQUET, Supérieur du Séminaire de Québec.

VICE-RECTEUR A MONTRÉAL

M. JEAN-BAPTISTE PROULX, Professeur à la Faculté des Arts.

MEMBRES DU CONSEIL

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.

L'honorable NAPOLEON CASALT, Professeur à la Faculté de Droit.

M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire.

- Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Directeur du Séminaire.
M. MICHEL-THOMAS LABRECQUE, Directeur du Séminaire.
M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, Directeur du Séminaire.
L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGE-
LIER, Professeur à la Faculté de Droit.
CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Fa-
culté de Médecine.
M. J.-EDMOND MARCOUX, Directeur du Séminaire.
M. OLIVIER.-E. MATHIEU, Directeur du Séminaire.
Mgr MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, Professeur à la Faculté de
Théologie et des Arts.
M. ÉDOUARD PAGÉ, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la
Faculté de Médecine.
JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, Professeur à la Faculté
de Médecine.
L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Fa-
culté de Droit.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

MODÉRATEUR

M. ARTHUR MARCHAND.

SECRÉTAIRE A MONTRÉAL

M. L.-U. ETHIER.

BIBLIOTHÉCAIRE

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

F

Mgr BEN
M. ISAIE

M. LS-AD
M. HYACI

Mgr BENJA
teur e
de la S

M. LOUIS-
Docteu
tique.

Mgr MICHE
bec), D

mestiq
M. PIERRE
en Thé

M. HYACIN
fesseur
fesseur

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

DOYENS

- Mgr BENJAMIN PAQUET, à Québec.
M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, à Montréal.

SECRETAIRES

- M. LS-ADOLPHE PAQUET, à Québec.
M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

PROFESSEURS

- Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Protonotaire apostolique et Consulteur de la S. C. de l'Index, Professeur de Théologie morale.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
Mgr MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Maître ès Arts, Prêlat domestique ; Professeur d'Écriture sainte.
M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

- M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte et de Liturgie sacrée.
- M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.
- M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte.
- M. THOMAS - MICHEL LABRECQUE, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et en Droit canonique ; Professeur de Théologie morale.
- M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.
- M. EUGÈNE-SATURNIN DANGUY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. ÉMILE-ÉDOUARD GIROT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. ADRIEN SÉRIEYS, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. JAMES-F. DRISCOLL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.
- AGRÉGÉ
- M. JOSEPH GIGNAC (Québec), Docteur en Théologie.

L'honora
L'honora

ALPHONS
EUGÈNE I

L'honorable
(Québe
la Reir
70 rue
L'honorable
bec), D
Professe
Résiden
L'honorable (

Professe
de la Re
Grande

FACULTÉ DE DROIT

DOYENS

L'honorable **ULRIC-JOSEPH TESSIER**, à Québec.
L'honorable **LOUIS-A. JETTÉ**, à Montréal.

SECRÉTAIRES

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, à Québec.
EUGÈNE LAFONTAINE, Écuyer, à Montréal.

PROFESSEURS

L'honorable **ULRIC-JOSEPH TESSIER**, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile.— Résidence, 70 rue Saint-Louis, Québec.

L'honorable **NAPOLÉON CASAULT**, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.— Résidence, 9 rue Salaberry, Québec.

L'honorable **CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER**, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit civil.— Résidence, 51 Grande Allée, Québec.

L'honorable JAMES-EDMUND FLYNN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit romain.— Résidence, 15 rue Hamel, Québec.

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S.-Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada ; Professeur de Droit international. Résidence, Ottawa.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.— Résidence, 75 rue Dubord, Montréal.

L'honorable J.-ALPHONSE OUMET, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.— Résidence, 575 rue Sherbrooke, Montréal.

L'honorable ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Sénateur et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.— Résidence, 71 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et ès Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Grand' Croix de l'ordre de S.-Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international. — Résidence, 83 rue Saint-Louis, Québec.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.— Résidence, 25 rue Remparts, Québec.

L'honorable CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit criminel.— Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'hon
I
r
ALPH
D
si
L'hono
P
fe
ch
EUGÈN
réa
Ré
FRÉDÈ
(Mo
stit
che
LOUIS-P
(Qu
trati
J.-JOSE
Doct
29 r
ADALBER
— Ro
LS-M.-J-A
(Québ
M. AUGUST
de St
ancien

L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile. — Résidence, St-Lawrence Hall, Montréal.

ALPHONSE POULIOT, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile. — Résidence, 27 rue du Palais, Québec.

L'honorable HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial. — Résidence, 409 rue Dorchester, Montréal.

EUGÈNE LAFONTAINE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain. — Résidence, 23 rue St-Denis, Coteau St-Louis, Montréal.

FRÉDÉRIC-DEBARTZCH MONK, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit constitutionnel et administratif. — Résidence, 372 rue Lagau-chetière, Montréal.

LOUIS-PHILIPPE SIROIS, *Écuyer, Notaire, Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit administratif. — Résidence, 19-21 rue Couillard, Québec.

J.-JOSEPH FRÉMONT, *Écuyer, Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil. — Résidence, 29 rue Ste-Ursule, Québec.

AGRÉGÉS

ADALBERT FONTAINE, *Écuyer, Docteur en Droit*, (Québec). — Résidence, 40 Côte Ste-Geneviève, Québec.

LS-M.-J.-ALPHONSE BERNIER, *Écuyer, Docteur en Droit*, (Québec). — Résidence, Lévis.

PROFESSEUR HONORAIRE

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DOYENS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, à Québec.
JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, à Montréal.

SECRÉTAIRES

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, à Québec.
HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, à Montréal.

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule, Québec.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine et ès Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie. — Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des

CHAR
D
d
d
LAUR
De
de
JEAN-
ré
int
Be
ADOLP
réa
crip
ADOLP
Doc
Clin
Mor
J.-ALFR
réal
inter
ARTHUR
Doct
chol
ment
nique
de la
Chari
MICHAEL
bec),
tique,

yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.— Résidence, 46 rue Saint-Louis, Québec.

CHARLES VERGE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Thérapeutique spéciale et de Clinique interne.— Résidence, 56 rue Sainte Ursule, Québec.

LAURENT CATELLIER, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne.— Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive.— Résidence, 261 rue Saint-Antoine, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.— Résidence, 273 rue Dorchester, Montréal.

J.-ALFRED LARAMÉE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne.— Résidence, 54 rue Saint-Denis, Montréal.

ARTHUR VALLÉE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine, membre de la Société Médico-Psychologique de Paris, Membre de la Société de Médecine mentale de Belgique ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.— Résidence, 22 rue Sainte-Anne, Québec.

MICHAEL-JOSEPH AHERN, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Clinique externe à

l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte. — Résidence, 32 rue Ste-Anne, Québec.

ALFRED-T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe. — Résidence, 78 rue St-Denis, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie et chargé du cours de Chimie. — Résidence, 29 rue St-Hubert, Montréal.

ELZÉAR BERTHELOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique. — Résidence, 199 rue St-Hubert, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale, d'Hygiène et de la Clinique des Maladies des enfants. — Résidence, 1310 rue Saint-Joseph, Ville Saint-Henri.

HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New-York ; Professeur de Matière médicale. — Résidence, 94 rue Saint-Denis, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences ; Professeur de Physiologie et chargé du cours de Botanique. — Résidence, École Normale Jacques-Cartier, Montréal.

A.-A. FOUCHER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophthalmologie ; Professeur du Cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles. — Résidence, 56 rue Saint-Denis, Montréal.

PHILIPPE

D

—

EDWIN

te

1

MICHE

(Q

—

JOSEPH

tit

Mé

Des

F.-E. D'

(Mo

niq

W.-H. H

Doc

gica

L.-E. DE

Doct

logiq

L.-P. MIC

Docte

rale.

J.-P. CHA

Docte

L.-A. DEM

teur e

J.-J. GUER

en Mé

L'honorable

Docteu

gynéco

- PHILIPPE WELLS**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale.
— Résidence, 38 rue Couillard, Québec.
- EDWIN TURCOT**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Doc-
teur en Médecine ; Professeur d'Histologie. — Résidence,
17 rue du Palais, Québec.
- MICHEL-DELPHIS BROCHU**, Écuyer, *Professeur titulaire*
(Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.
— Résidence, 130 rue Saint-François, Québec.
- JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE**, Écuyer, *Professeur*
titulaire (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de
Médecine légale et de Toxicologie. — Résidence, 157 rue
DesFossés, Québec.
- F.-E. D'ODET D'ORSONNENS**, Écuyer, *Professeur titulaire*
(Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de la Cli-
nique des Maladies des vieillards.
- W.-H. HINGSTON**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique chirur-
gicale.
- L.-E. DESJARDINS**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique Ophthalmo-
logique.
- L.-P. MIGNAULT**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie géné-
rale.
- J.-P. CHARTRAND**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique.
- L.-A. DEMERS**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Doc-
teur en Médecine : Professeur de Pathologie interne.
- J.-J. GUERIN**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur
en Médecine ; Professeur de Gynécologie.
- Honorable **H. PAQUET**, *Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine, Sénateur ; Professeur de Clinique
gynécologique.

AGRÉGÉS

- AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, Docteur en Médecine, Québec.
— Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.
- ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Médecine, Québec.—
Résidence, 51 rue Saint-Louis, Québec.
- ARTHUR JOYAL, Écuyer, Docteur en Médecine, Montréal.
— Résidence, 643 rue Dorchester, Montréal.
- MICHEL-THOMAS BRENNAN, Écuyer, Docteur en Médecine,
Montréal.— Résidence, 433 rue Craig, Montréal.
- ARTHUR DEBLOIS, Écuyer, Docteur en Médecine, Québec.
— Résidence, 28 rue du Palais, Québec.
- SIMÉON-E. GRONDIN, Écuyer, Docteur en Médecine, Québec.
— Résidence, 73 rue Sainte-Anne, Québec.
- JOSEPH RODIER, Écuyer, Docteur en Médecine, Montréal.
— Résidence, 2061 rue Notre-Dame, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

- ARTHUR-G.-A. RICARD, Écuyer, Docteur en Médecine ;
ancien Professeur de Matière médicale à l'Université
Laval.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTREAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

(Nos 378-380 rue Craig.)

PROFESSEURS

- M. DAUBIGNY, M. V., Directeur de l'École, et Professeur de
Pathologie interne et externe, et de Cliniques vétérinaires.
— Résidence, 380 rue Craig.
- M. E.-P. LACHAPPELLE, M. D., Professeur de Pathologie
comparée.— Résidence, 476 rue Sherbrooke.

- M. S. DUVAL, M.D., Professeur de Physiologie comparée.—
Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier.
- M. I. CORMIER, M.L., Professeur d'Anatomie descriptive.—
Résidence, 383 rue Craig.
- M. A.-R.-L. MARSOLAIS, M.D., Professeur de Pathologie
générale et d'Obstétrique.— Résidence, 120 rue Saint-
Denis.
- M. H.-E. DESROSIERS, M.D., Professeur de Matière médicale.
— Résidence, 74 rue Saint-Denis.
- M. N. FAFARD, M.D., Professeur de Chimie.—Résidence,
29 rue Saint-Hubert.
- M. H. BERGERON, Professeur d'Helminthologie.
- M. L.-H. LORRAIN, Professeur d'Hygiène.
- MM. A. LEVESQUE et O. FORTIN, Professeurs d'Anatomie
pratique.

FACULTÉ DES ARTS

DOYENS

Mgr T.-E. HAMEL, à Québec.
M. P. de FOVILLE, à Montréal.

SECRÉTAIRES

M. OLIVIER MATHIEU, à Québec.
M. P.-NAPOLÉON BRUCHÉSI, à Montréal.

PROFESSEURS

- Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.
- Mgr MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature française.
- M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.
- M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Membre de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.
- M. J.-EDMOND MARCOUX, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur d'Astronomie.

M. CLÉ
ès
M. OLI
en
Ar
M. RAY
teu
Pro
M. EDON
ès
M. EDM
ès
M. JOSE
che
M. ART
chel
M. F.-LO
Doct
M. ANDR
Mem
Ling
M. A.-H.
ès Le
Profe
M. PIERR
réal)
M. PIERRE
réal),
M. J.-M. É
Théol
l'Églis
M. J.-F. LA
réal) ;

- M. GLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.
- M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, en Philosophie et en St-Thomas, Maître ès Arts ; Professeur de Philosophie.
- M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur ès Lettres, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire de la littérature.
- M. EDOUARD PAGÉ, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Sciences ; Professeur de Chimie.
- M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.
- M. JOSEPH BEAUDOUIN, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire du Canada.
- M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire universelle.
- M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.
- M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Linguistique sauvage.
- M. A.-H. VERREAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur ès Lettres et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire du Canada.
- M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur d'Histoire universelle.
- M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Éloquence.
- M. J.-M. ÉMARD, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur d'Histoire de l'Église.
- M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur de Littérature grecque.

M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit naturel.

M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Académie ; Professeur d'Économie industrielle.—Résidence 1999 rue Sainte-Catherine, Montréal.

M. E. BALÈTE, *Professeur titulaire* (Montréal), Officier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Mathématiques.—Résidence, 257 rue Saint-Hubert, Montréal.

M. PAUL DE FOVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, Licencié ès Sciences, Docteur en Théologie de l'Université Romaine ; Professeur de Sciences comparées.—Résidence, au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, Montréal.

M. GUSTAVE DESMAZURES, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur d'Archéologie.—Résidence, au Séminaire, rue Notre-Dame, Montréal.

M. G.-A. PFISTER, *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur de Chimie.—Résidence, 1205 rue Mignonne, Montréal.

Mgr CYPRIEN TANGUAY, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur ès Lettres, Camérier Secret de Léon XIII et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Archéologie.—Résidence, Ottawa.

M. HIPPOLYTE BERNIER, *Professeur titulaire* (Québec) Professeur de Philosophie.

M. J.-B.
ser
Pla
M. E.-S
Pro
Mgr BEN
lier
natu
M. LOU
Bach
de T
du n
LOUIS-JO
(Qué
d'An
L'honorab
LIER
Docte
M. LOUIS-
Bachè
d'Apo
L'honorabl
Docteu
seur d
I. PAUL W
seur d
THOMAS
de la S
caine de
Caroli, d
Royale c
neur ; an
Géologie

- M. J.-B. PROULX, *Professeur titulaire* (Montréal); Professeur d'Histoire moderne. — Résidence à l'Université, Place Jacques-Cartier, Montréal.
- M. E.-S. ROINARD, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal); Professeur de Physique.
- Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie; Professeur de Droit naturel.
- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.
- LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Médecine; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.
- L'honorable CHARLES - FRANÇOIS - STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Droit; Professeur d'Économie politique.
- M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie; Professeur d'Apologétique chrétienne.
- L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur agrégé* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure; Professeur d'Économie politique.
- L. PAUL WIALARD, *Professeur agrégé* (Montréal); Professeur d'Élocution.

PROFESSEUR HONORAIRE

THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie à l'Université Laval.

Curateur du Musée Numismatique, à Québec.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique, à Québec.

M. CHS-E. DIONNE.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

annexée à la faculté des Arts.

PRINCIPAL

M. U.-E. Archambault.

DIRECTEUR DES ÉTUDES

M. Emile Balète.

PROFESSEURS

M. EMILE BALÈTE, Professeur de Mathématiques spéciales, Calcul infinitésimal et Cosmographie, à l'École.—Résidence, 257 rue St-Hubert.

M. C.-A. PFISTER, Professeur de Physique et de Chimie, à l'École.—Résidence, 1205 rue Mignonne.

M. JOSEPH HAYNES, Professeur de Constructions civiles, Construction de machines, Travaux publics, Chemins de fer, Architecture et Dessin.—Résidence, 141 rue des Allemands.

M. J.-EMILE VANIER, Professeur de Géodésie et Topographie.—Résidence, 61 rue Saint-Jacques.

M. FRÉDÉRIC ANDRÉ, Professeur de Mathématiques, au cours préparatoire.—Résidence, 175 rue Saint-Christophe.

- M. JOSEPH OBALSKI, Professeur de Géologie et Minéralogie,
Exploitation des Mines, Métallurgie.
- M. S. DUVAL, Professeur d'Electrotechnie, de Mécanique
générale et appliquée. — Résidence, Ecole Normale Jac-
ques-Cartier.
- M. ALEXANDRE BONNIN, Professeur de Physique, Chimie,
Mathématiques et Dessin, au cours préparatoire ; de
Résistance appliquée, Hydraulique et Machines à vapeur,
à l'École. — Résidence, 239 rue Saint-André.
- M. DOMINIQUE DUCHARME, substitut de M. Obalski.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours
à Québec (1)

1^o FACULTÉ DE THÉOLOGIE (2)

ANNÉE 1889-90

- MM. Bédard, Ferdinand, *Québec.*
Bernard, Mendoza, *Québec.*
Blaquière, Jérémie, *Charlottetown, I.-P.-E.*
Brunet, Ulric, *Québec.*
Cinq-Mars, Joseph, *Québec.*
Cloutier, Etienne, S. B., *Québec.*
Cloutier, Omer, L. T., *Québec.*
Cuddy, Moses, *Antigonish, N.-E.*
Cohelan, James, *Saint-Jean, N.-B.*
Côté, Emile, *Québec.*
Derome, Jean-Baptiste, *Québec.*
Dion, Louis, *Québec.*
Dorion, Hégésippe, *Québec.*
Doucet, Louis, *Québec.*
Duchesneau, Louis, *Québec.*
Dufour, Paul-P., *Saint-Jean, N.-B.*
Dugal, Félix, S. B., *Québec.*
Dupuis, Odilon, *Québec.*
Faucher, Adjudor, *Québec.*
Fillion, Philéas, A. B., *Québec.*
Finn, William, *Havre-de-Grâce, Terre-Neuve.*
Forbes, Frédéric, *Halifax, N.-E.*
Fortier, René, A. B., *Québec.*
Gallivan, Michael, *Ogdensburg, E.-U.*
Gariépy, Napoléon, A. B., *Québec.*
Garon, Denis, *Québec.*
Godbout, Pierre, *Québec.*
Gosselin, Amédée, *Québec.*
Grégoire, Narcisse, *Québec.*
Hébert, Pierre, A. B., *Québec.*
Hudon, Jos.-Hon., *Québec.*
Jobin, Joseph, S. B., *Québec.*
Langlois, Eutrope, *Québec.*

(1) Les noms des élèves de la Succursale de Montréal se trouvent dans un Annuaire spécial publié à Montréal.

(2) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. Audet, J.
Bernard
Bouffard
Chabot
Chalouit
Delège,

- MM. Laverdière, Gédéon, *Québec*.
Lavoie, Elzéar, *Chicoutimi*.
Lawlor, William, *Chatham, N.-B.*
Leclerc, Bruno, *Québec*.
Leclerc, Pierre, S. B., *Québec*.
Lennan, Edward, *Manchester, E.-U.*
Lortie, Stanislas-Alf., A. B., *Québec*.
Martin, Olivier, *Québec*.
McAuley, Alexander, *Charlottetown, I.-P.-E.*
McDonald, John-A., *Charlottetown, I.-P.-E.*
McGrath, John-P., A. B., *Charlottetown, I.-P.-E.*
McLellan, Alexander, *Charlottetown, I.-P.-E.*
McPherson, Hugh, *Antigonish, N.-E.*
Moriarty, John, *Halifax, N.-E.*
Morin, Joseph, *Québec*.
Morisset, Alfred, A. B., *Québec*.
O'Brien, Thomas, *Ogdensburg, E.-U.*
Pâquet, Edouard, *Québec*.
Paradis, Jos.-Benj., *Québec*.
Paré, Alfred, A. B., *Québec*.
Pelletier, Eugène, *Québec*.
Pelletier, François, A. B., *Québec*.
Picher, Cléophas, *Québec*.
Plante, Omer, A. B., *Québec*.
Poirier, Emile, T. D., *Québec*.
Reid, Daniel, *Charlottetown, I.-P.-E.*
Rémillard, Gustave, A. B., *Québec*.
Richard, Salluste, *Québec*.
Roy, Elias, *Québec*.
Roy, Philéas, *Québec*.
Savage, Edward, *Saint-Jean, N.-B.*
Sheehan, Dan.-Jos., *Springfield, E.-U.*
Simard, Adolphe, *Québec*.
Simard, Arthur, *Québec*.
Simard, Cléophas, A. B., *Québec*.
Simard, Henri, A. B., T. L., *Québec*.
Sirois, Eugène, *Québec*.
Soucy, Téléspore, A. B., *Québec*.
Thibaudeau, Joseph, *Québec*.
Turcotte, Sauveur, *Québec*.
Veilleux, Joseph, A. B., *Québec*.
Vincent, Arthur, A. B., *Québec*.
Watters, John-J., *Ogdensburg, E.-U.*

2^o FACULTÉ DE DROIT

ANNÉE 1889-90

- MM. Audet, Eugène, *Saint-Anselme*.
Bernard, Siméon, A. B., *Lotbinière*.
Bouffard, Pierre, A. B., *Saint-Laurent, I.-O.*
Chabot, Julien, L. B., *Lévis*.
Chalouit, Philippe, *Québec*.
Delâge, Cyrille, *Québec*.

MM. De Martigny, Camille, L. B., *Saint-Jérôme*.
Faucher, Herménégilde, *Deschambault*.
Gariépy, Georges, A. B., *Trois-Rivières*.
Gelly, Émile, A. B. *Lévis*.
Lafamme, Nap.-K. A. B., LL. B., *Lyster*.
Laurie, Archibald, A. B., *Québec*.
Marchildon, Alfred, *Saint-Pierre-les-Becquets*.
Pageot, Théophile, *L'Ancienne-Lorette*.
Prud'homme, Noé, L. B., *Joliette*.
Rivard, Adjudor, A. B., LL. B., *Québec*.
Rousseau, Léon, L. B., *Saint-Casimir*.
Sylvestre, Ernest, S. B., *Saint-Barthélemi*.

Archer, Chs. *Québec*.
Belleau, Louis, *Québec*.
Carrier, L.-N., *Lévis*.
Chabot, Arthur, *Lévis*.
Cimon, Hubert, *Malbate*.
Davidson, W.-A., *Québec*.
Deguise, Charles, LL. B., *Québec*.
Demers, Louis, *Saint-Henri de Lauzon*.
Dionne, Arthur, *Sainte-Anne*.
Drolet, Elzéar, *Ancienne-Lorette*.
Fiset, Elzéar, LL. B., *Québec*.
Gendron, Jules, *Saint-François, Montmagny*.
Gosselin, Guillaume, *Cap-Santé*.
Grenier, Philippe, *Pointe-aux-Trembles*.
Laberge, Victor, *Québec*.
Lafrance, C.-A., LL. B., *Québec*.
Label, Joseph, *Québec*.
Mailloux, Anatole, *Québec*.
McAvoy, Daniel, *Québec*.
Morisset, Côme, *Québec*.
Robitaille, L.-P., *Québec*.
Roy, F.-E., *Lévis*.
Taschereau, Edmond, *Québec*.
Toussignant, J.-O., *Québec*.

3^e FACULTÉ DE MÉDECINE

ANNÉE 1889-90

MM. Aubry, Albert, L. B., M. B., *Sainte-Marthe de Vaudreuil*.
Bédard, Azarie, M. B., *Québec*.
Béland, Henri, A. B., *Louiseville*.
Blais, Michel, *Saint-Vallier*.
Boucher, George, A. B., M. B., *Sainte-Emmélie*.
Bourget, Jos.-Od., M. B., *Lévis*.
Brassard, Antonio, M. D., *Saint-Grégoire*.
Cantin, Narcisse, *Saint-David*.
Cloutier, George, A. B., *Saint-Joseph, Beauce*.

MM.

Baco
Béda
Béda
Bern
Bloui
Boiss
Boisv
Boula
Bourn
Brous
Brous
Caron
Catelli
Chicoir
Coderr
Costolo
Côté, E
Deblois
Delisle
Dionne
Dolbec
Duches
Dufresn
Fréchett
Gendron
Genest,

- MM. Coderre, G.-A., L. B., M. B., *Sherbrooke*.
Côté, Léon, M. B., *Québec*.
Deschênes, Elzéar, *Saint-Elzéar*.
Deschênes, Sylvio, *Sainte-Anne de la Pocatière*.
Dorion, Jules, L. B., *Québec*.
Dubord, Téléphore, M. B., *Champlain*.
Fortier, René, A. B., M. B., *Québec*.
Garneau, Alphonse, A. B., *Sainte-Croix*.
Guérard, Jos., A. B., M. D., *Saint-Laurent, I. O.*
Jobin, Albert, S. B., *Québec*.
Lacerte, Jos., A. B., M. B., *Lévis*.
Lacroix, Wenceslas, M. B., *Saint-Antoine de Tilly*.
Lambert, Michel, S. B., *Saint-Jean-Chrysostôme*.
Leblanc, Gilles, *Trois-Rivières*.
Leclerc, George, A. B., M. B., *Trois-Pistoles*.
Leclerc, Jos., A. B., *Sainte-Hénédiène*.
Lelaidier, Eug., L. B., M. D., *Saint-Pierre-les-Becquets*.
Marcotte, Arthur, *Sainte-Anne de la Pérade*.
Mathieu, Eugène, *Québec*.
Pâquet, Eugène, A. B., M. B., *Saint-Nicolas*.
Rancourt, Gédéon, A. B., *Saint-George, Beauce*.
Riverin, Adélar, S. B., *Chicoutimi*.
Roy, Joseph, *Saint-Jean-Port-Joli*.
Simard, Arthur, A. B., M. D., *Québec*.
St-Hilaire, Emile, M. D., *Québec*.
Toutant, Thomas, *Champlain*.
Verge, Charles, M. D., *Québec*.
Villeneuve, Alphonse, M. B., *Saint-Romuald*.
- Bacon, Gustave, M. B., *Montmagny*.
Bédard, Armand, M. D., *Québec*.
Bédard, Joseph, *Charlesbourg*.
Bernier, Donat, *Lévis*.
Blouin, Arthur, M. B., *Québec*.
Boisseau, Pierre, M. B., *Québec*.
Boisvert, Charles, M. B., *Québec*.
Boulangier, Pierre, M. B., *Sainte-Agathe, Lotbinière*.
Bournival, Origène, *Nicolet*.
Brousseau, Docile, *Québec*.
Brousseau, Léger, *Québec*.
Caron, Téléphore, M. B., *Saint-Léon*.
Catellier, Alfred, M. B., *Québec*.
Chicoine, Elphège, M. B., *Saint-Pie*.
Coderre, J.-U., M. B., *Saint-Antoine de Richelieu*.
Costolow, Achille, M. D., *Québec*.
Côté, Eugène, M. D., *Québec*.
Deblois, Charles, M. B., *Québec*.
Deleise, J.-B., M. B., *Cap-Santé*.
Dionne, Jos., *Saint-Antoine de Tilly*.
Dolbec, Phidime, M. B., *Québec*.
Duchesne, Henri, *Québec*.
Dufresne, J.-B., M. B., *Québec*.
Fréchette, Alfred, *Saint-Nicolas*.
Gendron, Eugène, *Saint-François, Montmagny*.
Genest, Aristide, *Saint-Henri*.

- MM. Girouard, Siméon, M. B., *Woonsocket*.
Giroux, Albert, M. D., *Québec*.
Jacques, Ludger, *Saint-Pierre-les-Becquets*.
Laberge, Germain, *Sainte-Emmélie*.
Lacerte, Henri, *Louiseville*.
Lahaye, Bruno, *Batiscan*.
Laplere, Arthur, M. B., *Québec*.
Lapointe, Arthur, *Milbaie*.
Lebel, Edouard, M. B., *Québec*.
Lupien, Lucien, *Trois-Rivières*.
Martineau, Elie, M. B., *Québec*.
McCormick, Peter, M. B., *Québec*.
Miller, Lucien, *Québec*.
Morin, Chs., M. D., *Saint-Nicolas*.
Nadeau, Aurèle, *Saint-Frédéric*.
Nesbitt, Thomas, M. B., *Québec*.
Noël, Alidore, M. D., *Québec*.
Ouellette, Louis, *Sainte-Anne de la Pocalière*.
Paradis, Auguste, M. B., *Saint-Pierre-les-Becquets*.
Paradis, Robert, *Québec*.
Pelletier, Sylvio, *Ile-aux-Oeufs*.
Plante, Albéric, *Québec*.
Plante, Herménégilde, M. D., *Québec*.
Provencal, Edouard, M. D., *Beauport*.
Rainville, Euclide, M. D., *Sainte-Marie de Monnoir*.
Roy, Philippe, *Saint-François, Montmagny*.
Savard, Adjudor, *Baie Saint-Paul*.
Steele, John, M. D., *Montréal*.
Synott, Prosper, M. D., *Québec*.
Tremblay, Jos., *Baie Saint-Paul*.
Turcot, George, *Québec*.
Vézina, Chs, *Saint-Michel*.
Vézina, Elzéar, *Saint-Joseph, Beauce*.
Vézina, Victor, M. D., *Ile-aux-Coudres*.

PHARMACIE

- MM. Vaillancourt, Joseph, *Saint-Henri de Lauzon*.

- Anctil, Alexis, *Saint-Philippe de Néri*.
Bernard, G., *Québec*.
Collet, P., *Lévis*.
Côté, Charles, *Québec*.
Côté, Jean-Jules, *Québec*.
Delisle, T., *Québec*.
Dubé, E., *Québec*.
Goulet, J., *Saint-Pierre, I.-O.*
Jolicœur, D., *Québec*.
Laurent, H., *Québec*.
Martel, P.-Télesphore, *Ancienne-Lorette*.
Martineau, A., *Québec*.
McCloskey, P., *Lévis*.
Ruel, Pierre, *Lévis*.
Veilleux, A., *Lévis*.

MM? B

D
G
L
L
O
P
S
V

Au
Bel
Côt
Dul
Lan

Sont auss
cine de prer
ainsi que les
de Québec,

4^e FACULTE DES ARTS

ANNÉE 1889-90

MM^e Blanchet, Henri, *Québec.*
Dasyva, Léon, *Québec.*
Gravel, P.-L., *Arthabasku.*
Lesage, Albert, *Sainte-Claire.*
Lesage, Edmond, *Sainte-Claire.*
Ouellet, J., *Kamouraska.*
Pariseault, A., *Québec.*
Savard, J., *Chicoutimi.*
Vézina, V., *Île-aux-Coudres.*

Auger, A.-H., *Saint-Paul, Minn., E.-U.*
Belleau, F., *Saint-Michel.*
Côté, E., *Québec.*
Dubé, D., *Québec.*
Lamarche, A., *Montréal.*

Sont aussi censés être élèves de la faculté des Arts les élèves en Médecine de première et de seconde année, pour la Chimie et la Botanique ; ainsi que les élèves des deux années de Philosophie du Petit Séminaire de Québec, pour tout le cours.

Grands Séminaires affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Evêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.— *Québec.*

LE GRAND SÉMINAIRE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE. — *Sainte-Anne de la Pocatière.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI.— *Rimouski.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL.— Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.— *Montréal.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI.— *Chicoutimi.*

Pour ét
moins les
senter aux
des Arts ;
l'examen d
la Philosoph

LE PETIT
quet,

LE SÉMINAIRE

LE COLLÈGE
Mgr CH

LE PETIT S
Supérie

LE SÉMINAIRE
M. LOU

LE PETIT S
rieur, R

LE PETIT S
M. E. L

LE PETIT S
M. J.-L.

LE COLLÈGE I

LE PETIT S
Révérend

LE PETIT S
Révérend

LE COLLÈGE DE
Ferréol D

LE COLLÈGE JO
S. V., V. F

LE COLLÈGE SA
Révérend F

LE COLLÈGE BO

LE COLLÈGE DE M
teur, M. l'al
l'abbé Delav

Collèges affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner au moins les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *Québec*.— Supérieur, Mgr Benjamin Pâquet, Prot. Apost., A. B., T. D.

LE SÉMINAIRE DE NICOLET, *Nicolet*.— Supérieur, Révérend M. G. Proulx.

LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, *Sainte-Anne de la Pocatière*.— Supérieur, Mgr Ch Poiré, Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE, *Sainte-Thérèse de Blainville*.— Supérieur, Révérend M. A. Nantel, A. M.

LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES, *Trois-Rivières*.— Supérieur, Révérend M. Louis Richard.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, *Rimouski*.— Supérieur, Révérend M. R.-Ph. Sylvain.

LE PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, *Chicoutimi*.— Directeur, Révérend M. E. Lapointe, A. M.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SHERBROOKE, *Sherbrooke*.— Supérieur, Révérend M. J.-L.-H. Roy.

LE COLLÈGE DE LÉVIS, *Lévis*.— Supérieur, Révérend M. F.-N. Fortier, S. B.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE, *Saint-Hyacinthe*.— Supérieur, Révérend M. Rémi Ouellette, Chan.

LE PETIT SÉMINAIRE DE MONNOIR, *Sainte-Marie de Monnoir*.— Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

LE COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, *L'Assomption*.— Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.

LE COLLÈGE JOLIETTE, *Joliette*.— Supérieur, Révérend M. C. Beaudry, C. S. V., V. F.

LE COLLÈGE SAINT-LAURENT, *Saint-Laurent*, près Montréal.— Supérieur, Révérend Pere G.-A. Dion, C. S. C.

LE COLLÈGE BOURGET, *Rigaud*.— Directeur, Révérend M. O. Joly, C. S. V.

LE COLLÈGE DE MONTRÉAL, *Montréal*.— (Séminaire des Philosophes, Directeur, M. l'abbé Lelandais, P. S. S. ; Petit Séminaire, Directeur, M. l'abbé Delavigne, P. S. S.)

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1889. (1)

BACHELIERS

1^o BACHELIERS ÈS SCIENCES (2)

MESSIEURS

- 1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elszar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.

MESSIEURS

- 1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.
Frédéric Tétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St-Louis.
Ferdinand Gauvreau.
1872—Raymond Caissé.
Antoine Lemay.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quenel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.

(1) Voir plus loin les gradués de 1890.

(2) Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués à l'examen des Sciences, et au moins le tiers à celui des Lettres.

(3) Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués à l'examen des Sciences, et au moins le tiers à celui des Lettres.

1877—Ed
Phi
Hen
Etic
Lou
1878—Lou
Geor
Aoh
Stan
Char
Geor
Maxi
Char
Arthu
1879—Arthu
Rodri
Alfre
Achil
1880—Marie
L.-E.
Luc H
Lucien
Théopi
1881—Louis
Louis
Joseph
Olympe
1882—Jules-E
Joseph
Louis-A
Joseph-
Louis R
David G
Philippe
Abel Tre
Edmond
Alfred M

M
1884—Richard A
Charles D
Isale Jodo
1887—Joseph Na
1889—Mathias H
1891—Pierre Mac
Marcel Cha
Patrick Dob
Napoléon L
Henri-Thom

MESSIEURS

- 1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Dechéne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.
Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Fillion, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q.
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug.-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Aldolphe Grenier, Q.
Joseph-Elséar Galerneau, Q.
Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
Alfred Manseau, Jol.

MESSIEURS

- 1882—Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos.-Adélar-J.-Alf. Castonguay, Q.
François-Joseph Langlais, Q.
1883—F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garneau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laféche, N.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.
1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
1887—Ovide Larouche, Ch.
Charles Guilbault, Jol.
1888—Félix Dugal, Q.
Michel-T.-P. Lambert, Q.
Ernest Sylvestre, Jol.
Wilfrid Laurendeau, Jol.
Arthur Asselin, Jol.
Placide Desrosiers, Jol.
Zénon Fontaine, Jol.
Pierre Pichette, Jol.
Albert Forget, Jol.
1889—Pierre Leclerc, Q.
Adélar Riverin, Q.
Albert-Alphonse Jobin, Q.
Romuald Fiset, Rim.
Benjamin Morin, Nic.
Camille Houle, Jol.
J.-O.-Alexandre Champoux, Jol.
J.-Urgel Sévigny, Jol.
J.-H.-Ozias Archambault, Jol.
J.-Alfred Peltier, Jol.
Joseph Beaulieu, Jés.

2^e BACHELIERS ÈS LETTRES (1)

MESSIEURS

- 1866—Richard Alley.
Charles Dallaire.
Isaie Jodoin.
1867—Joseph Nadeau.
1869—Mathias Huot.
1871—Pierre MacKay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.

MESSIEURS

- 1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrava.
1868—Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Désiel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.

① Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *lettres* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le tiers au examen des *Sciences*.

MESSIEURS

- 1868—Charles Darveau.
 1869—Henri Tétu.
 Apollinaire Gingras.
 Narcisse Proulx.
 Onésiphore Turgeon.
 Théodule Delagrave.
 Adjutor Turcotte.
 Frédéric Gauthier.
 1870—J.-B.-Honoré Chouinard.
 Charles Clément.
 Ernest Delisle.
 Félix Gendron.
 1871—Théophile Gonthier.
 Adalbert Blanchet.
 Cléophas Gagnon.
 Antoine Gobeil.
 Lawrence Cannon.
 1872—Narcisse Parant.
 Napoléon Bernier.
 Peter O'Leary.
 1874—Adjutor Samson.
 1875—Jean Gosselin, Un.
 David Pampalon, Q.
 Emile Dionne, Un.
 Arthur Poliquin, Un.
 Charles Couture, Un.
 Eudore Poirier, S.-T.
 1876—Thomas Chapais, Un.
 La-Jos. Bourassa, S.-A.
 Frs.-Xav. Gosselin, Et. pr.
 René Labbé, S.-A.
 Joseph Bergeron, Q.
 Abraham Paradis, Q.
 Olivier Moisan, Q.
 1877—Joseph Turcotte, Q.
 Victor Charland, Q.
 Joseph-Edmond Roy, Un.
 George Lemay, Q.
 Eugène Belleau, Q.
 1878—Edouard Bouffard, Q.
 Pierre Langlois, S.-T.
 Joseph-E. Desrochers, Q.
 Lg.-Elie d'Anjou, R.
 1879—A.-Philippe-E. Panet, Et. pr.
 Siméon Tourigny, N.
 Arthur Delisle, Q.

MESSIEURS

- 1880—Ostias Gagnon, Sh.
 Eusèbe Belleau, L.
 Chs.-Edouard Dorion, Q.
 Joseph Fortin, Q.
 1881—Alfred Létourneau, Q.
 Joseph Lavoie, S.-A.
 Chs.-Eugène D'Amour, R.
 Edmond Lachapelle, As.
 1882—Edouard Letendre, Q.
 Le-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
 Hor.-Ernest Choquette, S.-H.
 Wilfrid Larose, As.
 Auguste Roher, As.
 Edmond Perrault, Jol.
 1883—Emeric Legault, S.-L.
 Henri-E. Vanier, S.-L.
 Joseph Ferland, Jol.
 1884—Ludovic Brunet, Q.
 Séraphin Mahou, Q.
 Victor Lessard, Q.
 Heuri-Arthur Lachance, Q.
 Omer Beaubien, Q.
 1885—Deus Boucher, N.
 Jules Constantin, Q.
 1886—Ephraïm Bédard, Q.
 C.-Arthur Pettigrew, Q.
 Charles Verge, Q.
 Oscar Brodeur, Sher.
 H. Préfontaine, Sher.
 Alexandre Lippé, Sher.
 Joseph McKinnon, S.-L.
 Godefroi Langlois, S.-L.
 Jean-Bte Papillon, Nic.
 Jules-E. Côté, Et. pr.
 1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.
 J.-B.-Alphonse Blouin, Q.
 Noël Prud'homme, Jol.
 A.-E. Aubry, S.-T.
 1888—D.-E.-Léon Rousseau, Q.
 G.-A. Coderre, Sher.
 1889—Julien Chabot, Q.
 Henri Hébert, Nic.
 Jules Dorion, Q.
 Michel-L. Lamarre, Jés.
 Pierre Barrette, Jés.

3^o BACHELIERS ÈS ARTS (1)

MESSIEURS

- 1854—Benjamin Paquet.
 Pierre Roussel.
 1855—Thomas-Aimé Chandonnet.

MESSIEURS

- 1855—John O'Brien.
 1856—Pierre Audet.
 George Dormer.

(1) Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les deux tiers des points alloués, tant à l'examen des Lettres qu'à celui des Sciences.

1856—H
 J
 C
 H
 1857—N
 G
 1858—G
 R
 Ch
 Ch
 Ch
 Ba
 1859—La
 Lou
 Ale
 Ant
 1860—Naj
 1861—Fra
 1862—Lou
 d
 1863—Aug
 P
 Cyri
 1864—Frar
 Jose
 Loui
 1865—Jos.
 Loui
 de
 Léon
 Jame
 Jos.-
 1866—Georg
 Franc
 Philip
 Adrien
 P. d
 Louis
 Félix
 Ed. Le
 1866—Elséar
 Edoua
 Joseph
 Clevis
 Malcol
 Philéa
 1869—Charles
 Edmon
 1870—Benjam
 P. de
 Cyrille-
 Phidime
 John O'
 Anastas
 Thomas
 Nérée B

MESSIEURS

- 1856—Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas
Langolier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix
du P. de Galles.
1863—Auguste Gosselin, avec prix du
P. de Galles.
Cyrilas Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P.
de Galles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du
P. de Galles.
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clevis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870—Benjamin Demers, avec prix du
P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.

MESSEURS

- 1871—Alphonse Pouliot, avec prix du
P. de Galles.
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N., avec prix
du P. de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Lafèche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphirin Lahaye, N.
Hippolyte Sirois, Q.
Alfred de la Chevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs.-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chénard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A.
Evariste Prince, N.
Joseph Girard, Q.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaitre, N.
Joseph Feuiltaut, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis St-Pierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.
Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.

MESSIEURS

- 1877—George Pelletier, S.-A.
- 1878—Louis-A. Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.
Elzéar Delamare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Bélanger, N.
Hermann Brunnault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alphonse Tétu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Brunault, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
- 1879—Gilbert-Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Ferdinand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
- 1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclero, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs Prince, N.
J. Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.
- 1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.

MESSIEURS

- 1881—Augustin Gagnon, R.
Philippe Pinault, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A. Gauvreau, R.
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Prévile, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
- 1882—R. P. Arthur Bory O'Neil,
(Collège Memramcook.)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belles-Iles, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsolais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
- 1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothee Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bapt. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslières, Monn.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
J. Dauth, S.-H.
- 1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs-Xavier Feuiltaut, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur-O. Papillon, N.
John-J. Lenehan, S.-L.

1886—E

- E
- J
- A
- S
- J
- P
- A
- J
- J
- Ls
- J
- Elp
- Ho
- Chs
- Joh
- 1887—Elz
- Ant
- L.-
- J.-F
- Ros
- J.-A
- Dau
- Phil
- Pier
- J.-O
- Pier
- Edm
- Arth
- J.-E
- J.-B
- J.-St
- Georg
- J.-T
- Ls-J
- 1888—J.-A
- C.-E
- C.-A.

- 1886—Richar
- Charles
- Hamm
- 1887—George
- 1888—Côme M
- Alexan
- Guillau
- Arthur
- Pantalé
- 1889—Jean-B
- 1890—A. Blai
- Gaspar

(1) Pour être
à tous les

MESSIEURS

- 1886—Henri Beïque, Q.
 Egide Gingras, Q.
 Joseph Poliquin, Q.
 Arthur Lavoie, Q.
 Sosthènes Lefrançois, Q.
 Jos.-Zéphirin Triganne, Q.
 P.-Uldéric Garneau, Q.
 Alf.-Antoine Duhamel, M.
 Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
 J.-Arthur Ricard, M.
 Ls.-Edouard Schiller, M.
 Jos.-Arthur Daignault, M.
 Elphège-R. de Cotret, M.
 Horace Thériault, M.
 Chs.-Edouard Rasconi, M.
 John-N.-P. Mount, M.
 1887—Elz.-Edouard Labreque, Q.
 Antonio Brassard, Q.
 L.-P. Legendre, Q.
 J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.
 Rosaire Paquin, Q.
 J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.
 Damase Larue, Q.
 Philippe Lord, Q.
 Pierre-V. Faucher, Q.
 J.-O. Sirois, Q.
 Pierre Trudel, Q.
 Edmond Savard, Q.
 Arthur Potvin, Q.
 J.-Edouard Laberge, M.
 J.-B.-Emile Ostiguy, M.
 J.-Stanislas Desjardins, M.
 George Villeneuve, M.
 J.-T.-D. de Pontbriand, M.
 Ls.-J.-B. Pelletier, Q.
 1888—J.-A. Boucher, Q.
 C.-E. Côté, Q.
 C.-A.-E. Costolow, Q.

MESSIEURS

- 1888—J. Guérard, Q.
 G.-Alb. Giroux, Q.
 John Hayes, Q.
 J.-L.-Alidore Noël, Q.
 E.-T.-Arthur Simard, Q.
 C.-Herm. Plante, Q.
 J.-Armand-M. Bédard, Q.
 D.-Euclide Rainville, Q.
 J.-L.-Emile Saint-Hilaire, Q.
 P.-E.-Alphonse Villeneuve, Q.
 Charles Vargo, Q.
 L.-Victor Vézina, Q.
 Edouard Provencal, Q.
 J.-Narcisse Létourneau, M.
 J. Rodolphe Boulet, M.
 Oscar-F. Mercier, M.
 S.-Simon Poirier, M.
 L.-de Lotbinière Harwood, M.
 J.-E. Lesage, M.
 Ad.-Lemoyne de Martigny, M.
 Oswald-René de Cotret, M.
 1889—L.-P.-Napoléon Leduc, M.
 Jean-Guillaume Rourke, M.
 J.-B.-Rivard Dufresne, Q.
 Ed.-Albert Lebel, Q.
 Joseph-R. Lacerte, Q.
 Germain Laberge, Q.
 Pierre-J.-B. Boisseau, Q.
 R.-Auguste Paradis, Q.
 Philippe Roy, Q.
 Henri-Masson Duhamel, M.
 E. Laurin, M.
 Ls.-Joseph Déay, M.
 Gustave Bacon, Q.
 Ls.-Alfred Catellier, Q.
 Walter-A. Strapp, Q.
 E.-Téléphore Caron, Q.
 Léon Côté, Q.

5° BACHELIERS EN DROIT (1)

MESSIEURS

- 1886—Richard Alleyn.
 Charles-Etienne Dallaire.
 Hammond Gowen.
 1887—George Desbarats.
 1888—Côme Morisset.
 Alexandre Fraser.
 Guillaume Bosé.
 Arthur Casgrain.
 Pautaléon Pelletier.
 1889—Jean-Baptiste Hébert.
 1890—A. Blais.
 Gaspard Bourdages.

MESSIEURS

- 1860—Jean-Baptiste Delégo.
 Chs.-Frs.-St. Langolier.
 A.-Basile Routhier.
 1861—L.-A. Seers.
 Charles-Narcisse Hamel.
 F.-Régis Gosselin.
 Charles-P. Lindsay.
 Félix Rainville.
 1862—Henri-Thomas Taschereau.
 Joseph Etu.
 Jean Blanchet.
 Edouard Gauthier.

(1) POUR ÊTRE BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant tout le cours.

MESSIEURS

- 1860—Alfred Lachaine.
 1861—Apollinaire-E. Grenier.
 1862—Laurent Castellier.
 Charles-Antoine Delège.
 Napoléon Dion.
 Charles Vergé.
 1863—Ulric Arcand.
 1864—Olivier Alphonse Hébert.
 1865—Conrad Gill.
 Edmond Héroux.
 Charles Lesage.
 1866—W.-Solfrid Larue.
 Henri-Josué Martin.
 1867—Jean-Baptiste Bolduc.
 Romuald Fiset.
 Paul-Etienne Grandbois.
 Jules-Guernon Lussier.
 George Matte.
 Albert Phillon.
 1868—L.-J.-Lactance Archambault.
 Louis-Elie Beauchamp.
 Charles Gingras.
 1869—Ferdinand Doherty.
 Gustave Turcotte.
 Pierre-Arch.-Anaélet Collet.
 Michael Cote.
 1870—Wilbrod Mayrand.
 Malcolm Guay.
 Basile Desrochers.
 Benjamin Blouin.
 Emile Dubé.
 Adolphe Lemire.
 1871—Evans Rochette.
 Cyrille-Emile Vaillancourt.
 Ernest Delisle.
 Zéphirin Gravel.
 Michel Fiset.
 Arthur Vallée.
 Louis Gauvreau.
 1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
 Moïse Rheault.
 Joseph-Philippe Ladrière.
 Louis-Napoléon Fortin.
 Richard-Philip Alleyr.
 Richard-Tancrède Fortier.
 Joseph-Odilon Lauriant.
 William Maguire.
 Edwin Turcot.
 Joseph-Phidime Giguère.
 Honoré Labrecque.
 Pierre Lemieux.
 Louis-Ephrem Olivier.
 Louis Verner.
 Samuel Pouliot.
 Damase Rossignol.
 Auguste Ross.
 Amédée-Arthur Tousignant.
 1873—Nérée Beauchemin.
 Charles Clément.

MESSIEURS

- 1873—Philéas Boulet.
 Arthur Desjardins.
 Thomas Tremblay.
 Cléophas Choquette.
 Eusèbe Beaudry.
 Josué Pinaut.
 Edouard Scallon.
 Onésime Mazurette.
 Wencelas Bilodeau.
 Joseph-Eugène Turcot.
 Edmond Brun.
 Théodore Talbot.
 1874—Odilon Desjardins.
 Hugues-E. Desrosiers.
 Joseph-Côme Maranda.
 Patrick-G. Jennings.
 L.-J.-Amable Dostaler.
 David Lepage.
 Auguste Bourbonnais.
 J.-Frs-Régis Latraverse.
 Tancrède Lamoureux.
 Joseph-Robert Alexander.
 Arthur-L. Smith.
 Alfred Dion.
 George Bolduc.
 Louis-Frémont Burroughs.
 C.-Horace-Miville Dechéne.
 Gabriel Lachance.
 G.-Philibert Tanguay.
 Thomas Laliberté.
 George-D.-B. Watters.
 1875—Michel-Delphis Brochu.
 Charles-Vivian O'Connor.
 Joseph-H.-A. Matte.
 Joseph-Paradis Lavoie.
 J.-G.-Charles Lespérance.
 George-Stanislas Grégoire.
 Antoine-Emm. Belleau.
 Louis Crépault.
 Charles-Alphonse Dubé.
 Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
 Joseph Godbout.
 Joseph-Adhémar Jeannotte.
 L.-N.-Emile Lacoursière.
 Abraham Larochelle.
 Arthur-Frédéric Poulin.
 Alphonse Letellier de St-Just.
 George Fréchette.
 1876—Peter Conroy.
 Edouard Morin.
 Gasp.-Hya. Turcot.
 Pierre Blanchet.
 Patrick-Peter Delaney.
 Léon-Achille Gauvreau.
 Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
 Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
 Jos.-Adjntor Samson.
 Israël Jones.
 Henri Trudel.

- 1876—Arth
 Jam
 1877—Eug
 Frs-
 Sim
 L.-U
 Hipp
 J.-D.
 Charl
 L.-Ar
 L.-O.
 Jos.-A
 H.-Ph
 1878—J.-Fel
 Willia
 L.-S.-
 M.-T.
 Pierre
 Pierre
 Joseph
 E.-Odi
 Abraha
 Narciss
 Ls.-Ant.
 Victor-C
 Aloy.-P
 Chs.-Nar
 1879—Damase
 Samuel
 L.-Clovi
 Joseph-A
 Joseph-A
 Auguste
 Emile Po
 William
 Edmond-
 Aimé Tru
 Zéphirin-
 Joseph-Eu
 Charles-N
 George-Th
 L.-G. Phil
 Joseph-Va
 Joseph Ch
 Aimé Gab
 Isaÿe Corm
 Hubert-Aif
 Louis-Charl
 Charles-Eu
 Charles-Sal
 John-Colum
 Francis-E.
 Arthur-Alpi
 Thomas Dub
 Gustave-Ald
 Ephrem Less
 George-Willi
 Félix-Gustav
 Joseph Chaff

MESSIEURS

- 1876—Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
- 1877—Eugène Bédard.
Frs-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
- 1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de laChevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Naraisse-E. Roy.
Is-Ant. Généreux.
Victor-C. Sansfaçon.
Aloy.-P. Renneker.
Chs-Naraisse Gauvreau.
- 1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giasson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philéas Deblois.
- 1880—Joseph-Valère Côté.
Joseph Cherrier, M.
Aimé Gaboury, M.
Isaie Cormier, M.
- 1881—Hubert-Alfred Pinault.
Louis-Charles-Alex. de Léry.
Charles-Eusèbe Lemieux.
Charles-Salluste Roy.
John-Columbus Howe.
Francis-E. Devlin.
Arthur-Alphonse DeBlois.
Thomas Duhig.
Gustave-Aldolphe Casgrain.
Ephrem Lessard.
George-William Jolicoeur.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Joseph Chaffers, M.

MESSEURS

- 1881—Joseph Leroux, M.
Albert Thibaudeau, M.
Louis-Eugène-Nap. Matte, M.
Joseph-Wilfrid Prévost, M.
Arthur Joyal, M.
- 1882—Louis-Elzéar Pelletier.
Louis-Michel Moreau.
Joseph-Pierre DeBlois.
Patrick Cooté.
George Matte.
Alfred Morin.
Joseph-Henri Sinclair.
Joseph Desjardins, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Joseph Surprenant, M.
Paul-Arthur David, M.
Rodrigue Mignault, M.
Emile Sylvain, M.
- 1883—Etienne Gosselin.
Sifroi Dumont.
Frédéric-Stanislas Caron.
Ls-François Lepage.
Pierre Monat.
J.-B.-Octave-Léon Noël.
Michael-Henry Brophy.
Alphonse Lamothe.
- 1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
Jules Paradis, Q.
Louis-Auguste Gagné, Q.
Alfred Létourneau, Q.
Louis-Philippe Normand, Q.
Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Eugène Larue, Q.
Siméon-Eugène Grondin, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
Oscar Cloutier, Q.
Louis-Victor Benoit, Q.
Horace-Ernest Choquette, Q.
J.-O. Lambert, M.
Wilbrod-Antoine Hénault, M.
- 1885—Chs-F.-Xav. Prévost, Q.
Jos.-François Langlais, Q.
Nazaire Gingras, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Louis-Philippe Ploard, Q.
Joseph Cinq-Mars, Q.
C.-E.-Albert de Villers, Q.
Jean-Baptiste Richard, M.
Charles Marsil, M.
N.-Gédéon Chabot, M.
Arthur Delisle, M.
L.-N. Delorme, M.
S. Filiatrault, M.
Ch.-Ov. Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
- 1886—J.-Damase Pagé, Q.
J.-F.-Thomas Savary, Q.
F.-X. Feuiltault, Q.

MESSIEURS

- 1884—John-J.-E. Finen, S.-L.
- Thomas-J. Daley, S.-L.
- Arthur Théoret, S.-L.
- George-W. Brown, S.-L.
- Patrick-Henry Brown, S.-H.
- Léon Arcand, T.-R.
- 1885—Ludger Alain, C.
- Claud Wheeler, Q.
- Alphonse Belles-Isles, Q.
- Thomas Lefebvre, Q.
- J.-Florian Lavole, Q.
- Joseph-G. Boucher, Q.
- Camille Poulliot, Q.
- J.-Abel Rochette, Q.
- Pierre-V. Faucher, Q.
- Siméon Bernard, Q.
- Joseph Richard, Jol.
- Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
- Zéphirin Mignerou, S.-L.
- Louis Guertin, S.-L.
- Eugène Gélinas, N.
- 1886—John Hayes, Sher.
- Alfred Leblanc, Sher.
- John Mullen, S.-L.
- Gaudiose Laguerre, Nic.
- Philippe Lajoie, Nic.
- Hector Désauniers, Nic.
- J.-B. Bissonnette, S.-H.
- J. Cardin, J.
- René Fortier, Q.
- Arthur Simard, Q.
- Gustave Rémillard, Q.
- François Pelletier, Q.
- Alexandre Taschereau, Univ.
- J.-Cléophas Simard, Q.
- Alfred Morisset, Q.
- Joseph Guérard, Q.
- Arthur Larrivée, Q.
- Télesphor Soucy, Q.
- F. Rouleau, Rim.
- J.-D. Lebel, Rim.
- 1887—Albert Constantinault, Bourg.
- Gédéon de la Durantaye, As.
- Joseph-R. Lacerte, Q.
- G.-Adjudant Rivard, Q.
- Arthur Vincent, Q.
- L.-Henri-L. Simard, Q.

MESSIEURS

- 1887—Désiré-H. Girouard, Un.
- J.-B. Chouinard, Rim.
- G. Leclerc, Rim.
- La-Hormisdas Langlais, Rim.
- Adalbert Guillot, Q.
- John-P. McGrath, Un.
- Moses O'Brady, Sher.
- Nap. Ferland, Jol.
- Alfred Laliberté, Jol.
- George Gariépy, T.-R.
- Achille Daigle, T.-R.
- Arsène Prévost, Bourg.
- Hormisdas Hamelin, Sher.
- O. Dubois, Sher.
- 1888—N. Gariépy, Q.
- J.-T.-P. Hébert, Q.
- Eugène Pâquet, Q.
- Pierre Bouffard, Q.
- A. Carrier, Sher.
- G. Colclough, Rim.
- R. Colclough, Rim.
- Frédéric Gélinas, Nic.
- George Desilets, Nic.
- F.-X. Pelland, Jol.
- Michel Roberge, Jol.
- Henri Martel, Jol.
- Anthime Jolicœur, Jol.
- Gédéon Deshayes, Jol.
- 1889—J.-Athanase Blais, S.-H.
- Arthur Côté, Rim.
- L.-H.-Joseph Morin, Jol.
- J.-Avila Beauchamp, Jol.
- J.-A.-Omer Valois, Jol.
- J.-P.-Léon Ducharme, Jol.
- Philéas Fillion, Q.
- P.-Alphonse Garneau, Q.
- Joseph Veilleux, Q.
- Omer Plante, Q.
- Alfred-Jos.-Vilbon Paré, Q.
- J. Leclerc, Q.
- Alfred Lortie, Q.
- Jos.-Elzéar Lamoureux, Sher.
- Henri-Anicet Simard, Sher.
- Pierre Larose, S.-H.
- Télesphore Parizeaux, Jés.
- Joseph de Boucherville, Jés.
- Médéric Martineau, Jés.

4^e BACHELIERS EN MÉDECINE (1)

MESSIEURS

- 1857—Magloire Turcot.
- B. Goulet.
- 1858—Bonuald Gariépy.

MESSIEURS

- 1858—Elzéar Desjardins.
- John Fitzpatrick.
- 1859—Louis-J.-Alfred Simard.

(1) Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine, ou avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant les neuf premiers termes.

1862—Re
1863—Lu
M
1864—Pi
Iv
Zé
1865—Ja
Ra
Lo
Cy
Alf
Jul
1866—Fr
Jea
Tre
Luc
1867—Jos
Cha
Gui
Léo
1868—Jose
Elz
Jam
Thé
Gas
Cra
Ferc
1869—Ilec
Fra
1870—Henr
Stan
René
Thom
Fran
1871—Wilh
Isid
Gode
1872—Théo
Josep
Fran
Josep
Charl
Achil
Linié
1873—Jean
Hono
Thom
Tasc
Tanc
Edou
1874—Alber
David
C.-E.
Arthu
Jules
Robert
1875—Jules
Olivier

MESSIEURS

- 1862—René Casgrain.
 1863—Ludger Hould.
 Marcel-Hubert Chabot.
 1864—Pierre Mackay.
 Ivan-Tolkien Wotherspoon.
 Zéphirin Mayrand.
 1865—James-George Colston.
 Raphaël Danis.
 Louis-Honoré Huot.
 Cyrias Pelletier.
 Alfred Prendergast.
 Jules-Ernest Larue.
 1866—François-Xavier Audet.
 Jean-Alfred Charlebois.
 Tréfilé Ouimet.
 Lucien-Amédée Turcotte.
 1867—Joseph Bédard.
 Charles-Ignace Gill.
 Guillaume Languedoc.
 Léon Vidal.
 1868—Joseph-Eudore Cauchon.
 Elzéar-A. Déry.
 James-N. Humphrey.
 Théodore Jobin.
 Gaspard LeMoynes.
 Crawford-W. Lindsay.
 Ferdinand Roy.
 1869—Hector Marchildon.
 Frs-Eug.-Alf. Evanturel.
 1870—Henri Delagrave.
 Stanislas Perreault.
 René Dupont.
 Thomas Molony.
 François-Fortunat Rouleau.
 1871—Wilbrod Miller.
 Isidore-Noël Belleau.
 Godefroi Gourdeau.
 1872—Théodore Pâquet.
 Joseph Maltais.
 François-Xavier Lemieux.
 Joseph-Alphonse Rouleau.
 Charles Chartré.
 Achille Larue.
 Linère Taschereau.
 1873—Jean-Narcisse Proulx.
 Honoré-J.-B. Chouinard.
 Thomas Nesbitt.
 Taschereau Fortier.
 Tancrède Grondin.
 Edouard Bégin.
 1874—Albert-Joseph-Taché Bender.
 David-Rouleau Barry.
 C.-E.-Léonidas Dionne.
 Arthur Legaré.
 Jules Tessier.
 Robert-St-Barbe Young.
 1875—Jules-Alexandre LeMoine.
 Olivier-Eugène Rouillard.

MESSIEURS

- 1875—Owen-Barnard Devlin.
 Jean-Charles-L.-T. Chapais.
 Pierre-Paul-Ernest Smith.
 Edward-Graves Meredith.
 Joseph Allaire.
 Henry-Sébastien O'Connor.
 Edouard Philibert.
 1876—Rob.-Peel-W. Campbell.
 Charles Fitzpatrick.
 Auguste Tessier.
 Thomas-Connelly Aylwin.
 1877—Joseph-G. Couture.
 A.-Gustave Dionne.
 Charles-Panet Angers.
 Onésiphore-D. Labrie.
 Arsène Piché.
 1878—J.-Isaac Lavery.
 Joseph-Edouard Bolly.
 J.-Eugène Drolet.
 Edouard-Larue Burroughs.
 Edmund-Roche Alleyn.
 John-C. O'Donnell.
 James-Langlois Bell.
 1879—Cusack-P. Roney
 L.-Félix-M. Pinault.
 Charles-Eugène Pouliot.
 François-Xavier Gosselin.
 Joseph-Evariste Prince.
 Archibald Cook.
 Eugène Simard, M.
 1880—L.-Chs.-A. Angers.
 Joseph-Edmond Roy.
 J.-Boutin Bourassa.
 Phil.-Michel Laberge.
 Louis-Joseph Kiopel.
 Alexandre-Ignace Gauvreau.
 Louis-Frémont Burroughs.
 Philippe-Auguste Choquette.
 Joseph Savard.
 J.-E.-Alfred St-George.
 William-Noble Campbell.
 L.-Nap. Guindon, M.
 Joseph-Edouard Paradis, M.
 1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
 Jean-Pierre-Honoré Chassé.
 Guillaume-George Bellerive.
 Joseph-Alfred Rinfret, M.
 Louis-George-Auguste Cressé, M.
 Joseph-Stanislas Doucet, M.
 Auguste-Etienne Mackay, M.
 Louis-Edouard Turgeon, M.
 Jos.-Alphonse-Pierre d'Auteuil.
 Marie-Hidall Simard.
 James-Pierre Prendergast.
 Paul-Jean-Baptiste Blouin.
 Emeric-Philippe Bertrand, M.
 Toussaint-Théop. Brousseau, M.
 Joseph-Dominique Leduo, M.

MESSIEURS

- 1881—Louis-Jean-Etienne Taché, M.
 1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
 Thomas Blanchet.
 J.-Edmond Fortin.
 Jacques Bureau.
 Auguste-Théodore Chalifour.
 Joseph Grenier.
 Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
 Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
 Théod.-Alphée-A. Marquis.
 Jean-George LeBoutillier.
 Achille Carrier.
 Edmond-Gustave Joly.
 Valère Gosselin.
 Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
 Charles Grenier.
 Alfred Morency.
 Joseph-Philippe Martel, M.
 Maurice Baillairgé, M.
 Joseph Baulne, M.
 George-Elzéar Fortin, M.
 M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
 Jos.-Eugène-Ed. Marion, M.
 Amédée Dugas, M.
 Eusèbe Laliberté, M.
 Edouard-Ulric Lafontaine, M.
 Pierre-Uldéric Renaud, M.
 Pierre-Elzéar Drouin, M.
 William-G. Morgan, M.
 Cornelius McCully, M.
 Pierre-T. Poirier, M.
 Henri-Arthur Cholette, M.
 Ls-Napoléon Champagne, M.
 1883—Charles-Isaïe Labrie.
 Edm.-Stanislas Garneau.
 Louis-Rodolphe Roy.
 Jos.-Daniel Piamondon.
 Charles-François Roy.
 Adolphe-Alfred Drapeau.
 Pierre-Antoinin Bidégaré.
 Amédée-Jos.-Chenest Beaubien.
 Edmond Lortie.
 Firmin Campbell.
 Louis-Arsène Lavallée, M.
 Daniel-Jean Hennessey, M.
 Jos.-Arthur Lynch, M.
 Jos.-Stanislas Leroux, M.
 Joseph Mélançon, M.
 Jos.-George-Evariste Héroux, M.
 Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
 Ls-Joseph Papineau, M.
 Tancredé-Toussaint Moreau, M.
 David-Arthur Lafortune, M.
 Raoul Dandurand, M.
 Jos.-Pierre Roy, M.
 Outhbert-Alph. Chénévert, M.
 Romulus-H. Laurendeau, M.
 Charles-Horace St-Louis, M.

MESSIEURS

- 1883—Chs-Edouard Gagnon, M.
 1884—Jos.-Alphonse Boissonnault, Q.
 Alfred Dionne, Q.
 Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
 Léonce-Auguste Rinfret, Q.
 Jean Bouffard, Q.
 Edmond-George Paré, Q.
 Herménégilde-Jos.-Oct. Roy, Q.
 Joseph-Charles St-Amant, Q.
 Charles-Adélaïde Gosselin, Q.
 Louis-David Morin, Q.
 Charles-Salomon Roy, M.
 François-Raymond Marceau, M.
 Charles-Eusèbe Gratton, M.
 Jean-Lomer Gouin, M.
 Victor Allard, M.
 Edouard Bauset, M.
 George Laurendeau, M.
 Arthur-Hetchings Chambers, M.
 Edouard-Jean Bédard, M.
 Jean-George-Godefroy Goffin, M.
 Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
 Joseph-Oct.-Charles Olivier, M.
 Louis-Philippe Brodeur, M.
 Louis Bélanger, M.
 Ernest-Louis Desaulniers, M.
 1885—Jos.-Albert Hébert, M.
 Charles Lanctot, M.
 Jos.-Odilon Marceau, M.
 Joseph-A. Brunet, M.
 Louis-Philippe Tremblay, M.
 Ernest-S. Mathieu, M.
 Philéas Corriveau, Q.
 George Lemay, Q.
 Robert-Errol Bouchette, Q.
 Joseph-Félix Dumontier, Q.
 Philémon DeVarenes, Q.
 G.-Emile Larue, Q.
 Cyrille-Hector Champagne, M.
 Théop.-Apollinaire Corriveau, Q.
 James-Secretan Dunbar, Q.
 George-E.-A. Jones, Q.
 Achille-Auguste Rhéaume, Q.
 Stanislas-Adolphe Germain, M.
 Albert-E. De Lorimier, M.
 Léon Gérin, M.
 Jos.-Antoine Villiard, M.
 1886—Pierre-Emile Bélanger, Q.
 Joseph Létourneau, Q.
 Jos.-Edouard Chabot, Q.
 J.-Théophile Lemieux, Q.
 Félix Larue, Q.
 F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
 François-Xav. Lemieux, Q.
 Blaise Letellier, Q.
 Charles D'Amour, Q.
 Louis de G. Prévost, M.
 E. Hénault, M.

1887—J.
G.
L.
L.
P.
J.
L.
Ch.
J.
A.
W.
L.

1870—Geo.
Adr.
1871—Jose
Dav
Ren
1872—Han
J.-E
Zoe!
Benj
Thon
Hon
Dani
Cyril
1873—Anse
1874—Adal
T.-M
Edou
Paul
Zéphi
Fortu
Narci

(1) Pour ét
ses biens à
dogme et

MESSIEURS

- 1886—M.-J.-Alf.-Lemire Marsolais, M.
 L.-Adélarde Brien, M.
 L.-J.-Ovide Hétu, M.
 Arch.-Chaussegros-de Léry Mac-
 donald, M.
 Ls-Wilfrid Sicotte, M.
 L.-Philippe Demers, M.
 L.-A.-Aimé Gendron, M.
 R.-Stanislas Lacoursière, M.
 David-R. Murphy, M.
 Jos.-F.-Philéas Forget, M.
 Ls-Amédée Gaboury, M.
 Auguste Rocher, M.
 Hector Chauvin, M.
 Charles-M. Ducharme, M.
 Jos.-Edmond Perrault, M.
 1887—Jos.-H. Bourget, Q.
 G.-Cyrus Roy, Q.
 Louis-Omer Beaubien, Q.
 Louis-G. Bellefleur, Q.
 J.-Edouard Plamondon, Q.
 Philippe-Jos. Jolicoeur, Q.
 Ludger Alain, Q.
 Chs-Auguste Edge, Q.
 J.-P.-Alphonse Bégin, Q.
 Adélarde Turgeon, Q.
 Wilfrid Larose, M.
 L.-P.-H. Viau, M.

MESSIEURS

- 1887—F.-E. Meredith, M.
 H.-H.-A. Gervais, M.
 A.-A.-A. Bruneau, M.
 J.-B. Robitaille, Q.
 A. Rémillard, Q.
 E. Bourgeois, M.
 A. Légaré, M.
 F. Cormier, M.
 1888—Cyr. Renaud, Q.
 Vict. Lessard, Q.
 T.-M.-W. Pampalon, Q.
 L.-O. Audet, Q.
 J.-A. Théoret, M.
 J.-B.-M.-V. Morin, M.
 A. Crépeau, M.
 A. Beaudoin, M.
 J.-Boyce Allen, M.
 P.-O. Lavallée, M.
 Eug.-Hon. Godin, M.
 Fr.-Ubalde Plourde, M.
 Eug. Géliinas,
 Hubert Sanche, M.
 1889—Adjudant Bouliane, M.
 Phil.-Romuald Merizzi, M.
 Jules-Evariste Côté, Q.
 P.-Ferdinand-H. Audet, Q.
 A.-W.-A.-Beaumont Joubert, M.
 H.-G. Carroll, Q.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE (1)

MESSIEURS

- 1870—George-Pierre Côté.
 Adrien Papineau.
 1871—Joseph-Clovis Lafamme.
 David Gosselin.
 René Casgrain.
 1872—Henri Tétu.
 J.-Edmond Marcoux.
 Zoël Lambert.
 Benjamin Demers.
 Thomas Bérubé.
 Honoré Leclerc.
 Daniel McIntosh.
 Cyrille-Alfred Marois.
 1873—Anselme Rhéaume.
 1874—Adalbert Blanchet, Q.
 T.-Michel Labrecque, Q.
 Edouard Carrier, Q.
 Paul Dubé, S.-A.
 Zéphirin Caron, S.-A.
 Fortunat Pelletier, S.-A.
 Narcisse Proulx, S.-A.

MESSIEURS

- 1874—Octave Pelletier, S.-A.
 John O'Farrell, S.-A.
 Patrick Towhay, S.-A.
 Joseph Lavery, S.-A.
 Frs-Xavier Garneau, S.-A.
 Charles Richard, S.-A.
 1875—Lionel Lindsay, Q.
 Cléophas Gagnon, Q.
 Eric Audette, Q.
 Frs-Henri Bélanger, Q.
 Ernest Nadeau, Q.
 Jacques Gauthier, Q.
 Joseph-Alph. Huart, Q.
 John Hogan, Q.
 Edward Walker, Q.
 Peter-M. O'Leary, S.-A.
 Alphonse Carbonneau, R.
 1876—Michael McKensie, Q.
 William-B. McDonald, Q.
 Arthur Caron, Q.
 Placide Roy, Q.

(1) Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE il faut avoir mérité *au moins* la note *très bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié ou l'on étudie.

MESSIEURS

- 1876—Jean Chaisson, Q.
Olivier Mathieu, Q.
Louis Guérin, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-B. Gosselin, S.-A.
Arthur Belleau, Q.
1877—Frs-Xav. Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinan, Q.
William Hamilton, Q.
1878—George McCrea, Q.
Alfred Pâquet, Q.
1879—John-Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.
John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
Louis St-Pierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A.-Percy Philipps, R.
1880—Henri-Arthur Scott, Q.
A.-Eustace Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.

MESSIEURS

- 1881—Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Bouley, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert Hughes, Q.
Lachlan McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
1883—Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanilas Hamel, Q.
Thomas-S. Gibbons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.
Joseph Labege, Q.
Rosario Morrissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.
Thomas Marcoux, Q.
1886—Chs-Fran. Kane, M.
Frs-Jn. Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.
1887—Joseph Gignac, Q.
Alfred Bastien, M.
1888—P.-A.-R. Lagneux, Q.
J.-L.-E.-G. Rémillard, Q.
J.-E.-L. Poirier, Q.
J.-T.-P.-O. Cloutier, Q.
Donald-J. Summers, Q.
1889—J.-F. Grace, M.
Henri Simard, Q.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

MESSIEURS

- 1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
1880—Jos.-D. Beaudouin, Q.
J.-L.-H. Fréchette, Q.
A.-Eustace Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
G.-Benjamin Dionne, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.
Albert Rouleau, Q.

MESSIEURS

- 1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. Macdonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Th. Marcoux, Q.

INGÉNIEURS CIVILS

MESSIEURS

- 1889—Pietro Persiani.
Ettore Germini.
Le chevalier Giuseppe Moneti.

MESSIEURS

- 1889—Sifroy-Joseph Fortin.
Urgel-Pierre Boucher.

DÉPARTEMENT VÉTÉINAIRE

1ER DEGRÉ

MESSIEURS

- 1889—Ch. Chamilly de Lorimier, M.
George-Henry Mount, M.
Achille Joly, M.
Guillaume Alary, M.
Frédéric-Albert Duclos, M.
Louis Pouliot, M.
Joseph-Avila-George Mount, M.
Albert Dauth, M.
J.-D.-Marius Grothé, M.

MESSIEURS

- 1889—Thos.-Edm. Leclerc, M.
Chs.-Pacifique Dumas, M.
Ls.-Alfred d'Amour, M.
Chs.-Aug. Sénécal, M.
Wolfréd Nelson, M.
Léopold-Adolphe Girard, M.
Albert-Aimé Etienne, M.
Victor-Théodule Daubigny, M.

2ND DEGRÉ

MESSIEURS

- 1889—Timothée Mignault, M.
David-Arthur Plette, M.
Joseph-A. Tellier, M.
W.-B. Desmarteau, M.
W.-D. Durocher, M.
C.-L. Leduc, M.
N. Masson, M.

MESSIEURS

- 1889—R. A. Reid,
Albert Dauth, M.
V.-Théodule Daubigny, M.
Jos.-Albert Letiecq, M.
Chs.-Chamilly de Lorimier, M.
Louis Pouliot, M.
Joseph-Avila Guy, M.

MAITRES OU LICENCIÉS

1° LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE

1882—M. Olivier Mathieu.

2° LICENCIÉ ÈS SCIENCES

1887—M. Salluste Duval.

3° MAITRES ÈS ARTS

MESSIEURS

- 1857—Thos-E. Hamel, *ad eundem*.
Cyrille-E. Legaré, *ad eundem*.
1858—Louis Beudet, *ad eundem*.
1859—Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénée Douville.
1867—Antonin Nantel.
François-A.-Hubert LaRue.
1868—J.-Elie Panneton.
Isaac Gélinas.
Bruno Leclerc
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillairgé.
Elséar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.
Napoléon Caron.
R. P. J.-C. Carrier, C. S. C.
Jos. Séguin, C. S. V.
Magloire Légaré.
Joseph-Delphis Meunier.
François-Xavier Jackel.

MESSIEURS

- 1880—M.-Thomas Labrecque.
Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François-Xav.-Eugène Ecrément.
R. P. Auguste Dion, C. S. C.
1882—R. P. Moïse McGarry, C. S. C.
R. P. Godefroy Robert, C. S. C.
R. P. Charles Jolly, C. S. C.
R. P. Théophile Barré, C. S. C.
R. P. Auguste Louage, C. S. C.
R. P. Amédée Guy, C. S. C.
R. P. Alfred Roy, C. S. C.
R. P. Philéas-Fréd. Bourgeois,
C. S. C.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Lafèche.
1884—Jos.-Cloris-K. Lafamme.
Jos.-Edmond Marcoux.
1885—Victor Huart.
Eugène Roy, *ad eundem*.
1886—J.-A.-P. Lefebvre.
Athanase Biron.
1887—Olivier-E. Mathieu.
Edmond Paradis.
Joseph Roy.
P.-J. Peemans, C. S. V.
C.-Philéas Choquette.
1889—Alexandre Vaillant.

1855—Fra
d
1856—Naj
1860—Ror
ti
Lou
gr
1861—Alfr
ti
1863—Cha
ti
Nap
Char
Laur
1866—Dam
Char
1867—F.-X
tin
Cami
Thom
dis
Lucie
1868—Solfr
Romu
Mich
Henri
J.-Ed
tine
1869—Jules
tine
A.-Ge
tion.
Paul-I
gran
Cyrille
tion.
J.-Bte
A.-Alb
tion.
B.-Géri
tion.
Zotique
Hubert
1870—Edmon
Charles
L. - J. -
avec G
Alfred -
grande
Chs Dela
Edouard
tion.
Wilbrod
Louis-El
Napoléon
Antoine I

4° LICENCIÉS EN MÉDECINE

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1855—François-A.-Hubert Larue, avec distinction.
 1856—Napoléon Lavoie, avec distinction.
 1860—Romuald Gariépy, avec distinction.
 Louis-J.-Alfred Simard, avec grande distinction.
 1861—Alfred Lachaine, avec distinction.
 1863—Charles-Antoine Delâge, avec distinction.
 Napoléon Dion, avec distinction.
 Charles Verge, avec distinction.
 Laurent Catellier.
 1866—Damase Archambault.
 Charles-Alexandre Lesago.
 1867—F.-X.-Edmond Héroux, avec distinction.
 Camille Lafontaine.
 Thomas-Godfrey McGrath, avec distinction.
 Lucien Moraud.
 1868—Solfrid-Wilbrod Larue.
 Romuald Fiset, avec distinction.
 Michael Ahern, avec distinction.
 Henri-Josué Martin.
 J.-Edouard Badeaux, avec distinction.
 1869—Jules-Guernon Lussier, avec distinction.
 A.-George Matte, avec distinction.
 Paul-Etienne Grandbois, avec grande distinction.
 Cyrille Lacombe, avec distinction.
 J.-Bte Bolduc, avec distinction.
 A.-Albert Phillion, avec distinction.
 B.-Gérin Lafontaine, avec distinction.
 Zotique Rousseau.
 Hubert Neilson.
 1870—Edmond Gauvreau.
 Charles Gingras.
 L.-J.-Laotance Archambault, avec grande distinction.
 Alfred-Miville Dechêne, avec grande distinction.
 Chs Delagrave, avec distinction.
 Edouard Rouleau, avec distinction.
 Wilbrod Mayrand.
 Louis-Elie Beauchamp.
 Napoléon Fiset.
 Antoine Larue.
 1870—Edmond-de Sales Laterrière.
 George Garon.
 Horace Crépault.
 1871—Michael Coote.
 Adolphe Lemire.
 Cyrille-Emile Vaillancourt.
 1872—Joseph-Eusèbe Grondin.
 Basile Desrochers.
 Gustave Turcoote.
 Moïse Rheault.
 Joseph-Edouard Ladrière.
 Joseph-Benjamin Blouin.
 Evans Rochette, avec distinction.
 1873—William Maguire.
 1874—Edwin Turcot, avec distinction.
 Ephrem Olivier, avec distinction.
 Philippe Charest, avec distinction.
 Honoré Labrecque.
 Charles Clément.
 Odilon Lauriault.
 Charles-Nérée Beauchemin.
 Théodore-A. Talbot.
 Thomas Tremblay.
 Richard-Ph. Alleyne.
 Charles-A. Casgrain.
 M.-R.-A.-Tancred Fortier.
 Louis-Napoléon Fortin, avec distinction.
 Jules-Nelson Fraser.
 Pierre-E. Lemieux.
 Anguste Ross.
 1875—Fl.-Ch.-Tancred Lamoureux.
 Eusèbe Beaudry.
 Joseph-Eugène Turcot.
 George Bolduc.
 Léandre Hamelin.
 Narcisse-Arthur Desjardins.
 Louis-Joseph Dostaler.
 George-D.-B. Watters.
 1876—Auguste Bourbonnais, avec distinction.
 Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
 Alfred Paquin.
 G.-Al.-Philibert Tanguay.
 André-David Lepage.
 Chs-Alphonse Dubé.
 1877—Louis Crépault.
 George Fréchette.
 Joseph Godbout.
 Adhémar Jeannotte.
 Charles Lespérance.
 Alphonse Letellier de St-Just.
 Arthur-F. Poulin.
 George-S. Grégoire.
 Abraham Larochelle.

MESSIEURS

- 1878—Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, avec distinction.
- J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, avec distinction.
- L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, avec distinction.
- Charles-F. Couture.
L.-Oct.-Maxime Bellemare.
Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
- 1879—Chs-Narcisse Gauvreau, avec distinction.
- A.-Israël Joncas, avec distinction
- François-Xavier Gosselin, avec distinction.
- Joseph-A. Langlois, avec distinction.
- Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.
- 1880—Joseph-Hubert Joannette, avec grande distinction, M.
- Jos.-Arthur Cardinal, avec grande distinction, M.
- Victor Sanfaçon, avec distinction.
- Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.
- 1881—William-Herménégilde Blagdon.
- Ls-Chs-Alexandre Chaussegros de Léry.
- Joseph-Rodolphe Tranchemontagne, M.
- George-Henry Oliver, M.
- Alfred Savard, M.
- 1882—Gustave-Adolphe Casgrain.
- Joseph-Alphonse Marooux.
Joseph-Valère Côté.
Isaïe Cormier, M.
- Gustave Demers, M.
- Le-Eugène-Napoléon Matte, M.
- Rodolphe-Gaspard Janson, M.
- 1883—Chs-Eusèbe Lemieux, avec distinction.
- Emile Sirois.

MESSIEURS

- 1883—George-Wm.-Lachaine Jolicœur, avec distinction.
- Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
- Félix-Gustave Lafontaine, M.
- Jos.-Wilfrid Prévost, M.
- 1884—Jos.-Henri Sinclair, Q.
- Etienne Gosselin, Q.
- Frédéric-Stanislas Caron, Q.
- Eugène Larue, Q.
- Jos.-Euclide Tremblay, M.
- 1885—Chs-Frs-Xav. Prévost, Q.
- Albert de Villers, Q.
- Alphonse Lamothe, Q.
- Gaudiose Paradis, Q.
- P.-Arth. David, avec distinction, M.
- 1886—N.-Gédéon Chabot, avec distinction, M.
- L.-G.-Arthur Delisle, M.
- Wilbrod-Ant. Hénault, M.
- Arsène Lavallée, M.
- J.-C. Howe, Q.
- William Delaney, Q.
- 1887—Damase Pagé, Q.
- Joseph Cinq-Mars, avec distinction, Q.
- Joseph Edge, Q.
- Adjutor Couturier, Q.
- Pantaléon Pelletier, Q.
- George-Tremblay Bélanger, Q.
- Paul Brière, Q.
- Louis-Roch Perreault, M.
- Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
- Naz. Gingras, Q.
- 1888—Joseph Poliquin, Q.
- Arthur Lavole, Q.
- P.-V.-Sosthènes Lefrançois, Q.
- Ls-Edouard Schiller, M.
- J.-H. Thériault, M.
- Ferdinand Bélanger, M.
- 1889—Arthur Potvin, Q.
- Eugène Mackay, M.
- Pierre Trudel, avec distinction, Q.
- James-Meredith Foy, M.
- Michel-Gaudiose Giroux.
- Jos.-A.-Philippe Lord, Q.

5^e LICENCIÉS EN DROIT

MESSIEURS

- 1860—Côme-A. Morisset, avec distinction.
- 1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, avec grande distinction.

MESSIEURS

- 1862—Charles - Narcisse Hamel, avec distinction.
- 1865—James - George Colston, avec grande distinction.

- 1868—Joseph Lucien disti
- 1871—Charles Krnest
- 1872—Hubert cotte.
- 1873—Edmun disti
- 1874—Louis A Lawren
- 1875—Louis-P Charles
- 1876—Alphonse
- 1877—Thomas grand
- Victor-A avec d
- P.-V.-A disti
- Phillippe
- J.-B.-Alf
- Urban I
- Lawrence
- 1878—R.-Mau grande
- Jules-Jos grande
- Horace-F avec gr
- 1879—Pierre-Eu grande
- Thomas O
- Bruno Nar
- Charles-A
- Joseph-Ad
- Joseph-Ad
- Jules-Andr
- 1880—L.-Ph. P disti
- Richard-T
- Onésime I disti
- Achille Do
- function, A
- Alexandre
- 1881—Simon - Na disti
- Adalbert F
- Elsbert-Ed
- Charles-Lem avec gran
- Joseph - O
- grande dis
- Joseph Emar
- Henri Gérin
- tion, M.

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1868—Joseph Bédard, avec distinction. 1881—Arthur David, M.
Lucien Turcotte, avec grande distinction. 1882—Albert Lemay, avec distinction.
1871—Charles Darveau. Henry Ayles, avec distinction.
Ernest Cimon. François-Siméon Tourigny.
1872—Hubert-Edouard-Adjutor Tur- Charles McPherson Holt.
cotte. Thomas Fortin, avec grande dis-
1873—Edmund-James Flynn, avec tinction, M.
distinction. Jos-Henri-Napoléon Richard,
1874—Louis Asselin, avec distinction, avec grande distinction, M.
Lawrence Cannon. Napoléon-Antoine Belcourt, avec
1875—Louis-Ph. Sirois, avec distinction. grande distinction, M.
Charles Langelier. Louis-Arsène-Herman Comeau, M
1876—Alphonse Pouliot. 1883—Gilbert-Miville Dechesne, avec
1877—Thomas-Chase Casgrain, avec grande distinction.
Ernest Chouinard, avec distinction.
Victor-A.-E.-Benoit Livernois, Arthur-Ernest Mountain.
avec distinction. Adolphe Dionne.
P.-V.-Amédée Robitaille, avec Alphonse Bernier.
distinction. Eusèbe Belleau.
Philippe-A. Malouin. Alexandre Jodoin, M.
J.-B.-Alfred Cloutier. 1884—Jos.-Mathias Tellier, avec grande
Urbain Lapointe. distinction, Q.
Lawrence Stafford. Edouard Dorion, avec distinction,
1878—R.-Maurice St-Jacques, avec Q.
grande distinction. François-Xavier Gosselin, Q.
Jules-Joseph-T. Frémont, avec Charles-Sandwich Campbell, avec
grande distinction. grande distinction.
1879—Pierre-Eugène Lafontaine, avec 1886—James-Secretan Dunhar, avec
grande distinction. grande distinction, Q.
Thomas Chapais, avec distinction. George-E.-A. Jones, avec dis-
Bruno Nantel, avec distinction, M. tinction, Q.
Charles-Alphonse Léveillé, M. Jos.-Edouard Taschereau, avec
Joseph-Adolphe Chauret, M. distinction, Q.
Joseph-Adélaré Descarries, M. Nazaire Olivier, avec distinction,
Jules-André St-Julien, M. Q.
1880—L.-Ph. Pelletier, avec grande Gustave-Faribault Hamel, Q.
distinction. Paul-Vilmond Savard, Q.
Richard-Tason Henneker. L.-Philippe Demers, avec grande
Onésime Boisvert, avec grande distinction, M.
distinction, M. 1887—H.-H.-Achille Gervais, avec
Achille Dorion, avec grande dis- grande distinction, M.
tinction, M. Fred.-Ed. Meredith, avec dis-
Alexandre Lamirande, M. tinction, M.
1881—Simon-Napoléon Parent, avec Auguste Beaudry, avec distinc-
distinction. tion, Q.
Adalbert Fontaine. Ls-Ph.-H. Viau, avec grande
Eisèbert-Edouard Roy. distinction, M.
Charles-Lemoine de Martigny, L.-P. Bérard, M.
avec grande distinction, M. Ludovic-E. Brunet, Q.
Joseph-Octave Drouin, avec Antoine-J.-T.-C. Taschereau, Q.
grande distinction, M. Jean-Bte Bélanger, Q.
Joseph Emard, avec distinction, M. C.-Sam. Rioux, Q.
Henri Gérin-Lajoie, avec distinc- 1888—J.-Ald. Rochette, avec distinc-
tion, M. tion, Q.
1889—Alexandre Taschereau, Q.
J.-Camille Pouliot, Q.

6° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

- 1870—Rémi Faure, avec grande distinction
- 1871—Louis Gauthier, avec grande distinction.
- 1872—Adrien Papineau, avec distinction.
- Clovis Laflamme, avec grande distinction.
- 1873—Thomas Bérubé, avec grande distinction.
- Cyrille-Alfred Marois, avec distinction.
- 1875—Anselme - Napoléon Rhéaume, avec grande distinction.
- 1876—Edward Walker, avec distinction.
- 1877—Jean Chaisson, avec distinction.
- Olivier Mathieu, avec grande distinction.
- 1878—Joseph Quinan, avec grande distinction.
- 1879—Joseph Feuiltault, avec grande distinction.
- Henry-Chs Becker, avec distinction, M.
- Albert-John McKeon, M.
- Dennis McMahon, M.
- 1880—William-Henry Grant, avec grande distinction.

MESSIEURS

- 1881—Joseph-Claver Bossette, avec distinction.
- Arthur Scott, avec grande distinction.
- 1883—Patrick - Sarsfield O'Ryan, avec grande distinction.
- Lachlan McPherson, avec distinction.
- 1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
- 1885—Angus Chisholm, avec grande distinction.
- Pierre Plante, avec distinction.
- Joseph Laberge, avec distinction.
- 1886—Joseph - E. - B. LeVasseur, avec distinction.
- 1887—Albert Côté, avec grande distinction.
- Joseph Gignac, avec distinction.
- 1889—Donald - James Summers, avec distinction.
- Emile Poirier, avec grande distinction.
- Omer Cloutier, avec grande distinction.

DOCTEURS

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE

- 1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
- 1884—M. Benoit Lorenzetti.
- 1883—M. Olivier Mathieu, *ad eundem*.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES

- 1857—M. Thomas-Sterry Hunt.
- 1880—M. l'abbé Provancher.

1857—M.
1867—L'h
1877—M.
M.
1878—Son
Son
G.
M. I.
1880—Mgr
L'h
M.
g
M. I
Ca

1853—Jean
Charl
James
Jean-
Jean-
Alfred
1859—Charle
1859—Frango
1865—Napolé
Romus
Louis-
Alfred
Lauren
Charles
Napolé
Charles
Olivier-
1866—L.-Conr
1867—David-I
L.-Eugé
1870—Edmond
Edouard
Paul-Et
Louis-Jo
bault.
Alfred-M
Alfred B
1871—Ferdinan
Pierre-A
1872—Malcolm
Félix-Em
Zéphirin
Ernest De
1873—Michel Fi
Louis Gar
Arthur Va

3° DOCTEURS ÈS LETTRES

- 1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
 1867—L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
 1877—M. Raymond Casgrain.
 M. Bernard O'Reilly.
 1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
 Son Excellence lord Dufferin,
 gouv. gén. du Canada.
 M. H.-A. Verreau.
 1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond.
 L'hon. Adolphe-Basile Routhier.
 M. Alexis-Albert Lefaivre, Con.
 gén. de France.
 M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ.
 Cath. de Lyon.
- 1880—M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ.
 Cath. de Paris.
 1883—Son Excellence le marquis de
 Lorne, gouverneur-gén. du Ca-
 nada.
 M. Louis-Edouard Bois.
 Mgr Cyprien Tanguay.
 M. Joseph-Chs Taché.
 1888—M. Louis Fréchette.
 M. Narc. Faucher de Saint-Maurice.
 M. George Stewart, Jr.
 M. L.-P. Lemay.
 L'hon. F.-G. Baby.
 M. E. Rameau de St-Père.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE

MESSIEURS

- 1853—Jean Blanchet.
 Charles Frémont.
 James-Arthur Sewell.
 Jean-Zéphirin Nault.
 Jean-Etienne Landry.
 Alfred Jackson.
 1859—Charles-Eusèbe Lemieux.
 1859—François-A.-Hubert Larue.
 1865—Napoléon Lavoie.
 Romuald Gariépy.
 Louis-J.-Alfred Simard.
 Alfred Lachaine.
 Laurent Catellier.
 Charles-Antoine Delège.
 Napoléon Dion.
 Charles Vergé.
 Olivier-Alphonse Hébert.
 1866—L.-Conrad Gill.
 1867—David-Louis Larose.
 L.-Eugène Rousseau.
 1870—Edmond Héroux.
 Edouard Badeaux.
 Paul-Etienne Grandbois.
 Louis-Joseph-Lactance Archambault.
 Alfred-Miville Dechéns.
 Alfred Beauhemin.
 1871—Ferdinand Doherty.
 Pierre-Achille-Anaclel Collet.
 1872—Malcolm Guay.
 Félix-Emile Dubé.
 Zéphirin Gravel.
 Ernest Delisle.
 1873—Michel Fiset.
 Louis Gautreau.
 Arthur Vallée.

MESSIEURS

- 1874—Samuel Poulliot.
 Narcisse-Eutrope Dionne.
 Joseph-Phidime Giguère.
 Josué-Nic. Pinault.
 Onésime Masurette.
 Damase Rossignol.
 1875—Joseph-Philéas Boulet.
 Louis-Elséar-Odilon Desjardins.
 Wenceslas Bilodeau.
 J.-E. Turrot.
 T. Lamoureux.
 1876—Joseph-Côme Maranda.
 Jos.-Hu.-Amb. Matte.
 Hugues-Ev. Desrosiers.
 Louis-Frémont Burroughs.
 J.-Fr.-Régis Latraverse.
 Patrick-G. Jennings.
 Arthur-Laphorn Smith.
 Michel-Delphis Brochu.
 Flavien-Alfred Dion.
 Thomas Laliberté.
 1877—Joseph-Paradis Lavoie.
 L.-N.-Emile Lacoursière.
 J.-E.-Heroule Poisson.
 Antoine-Emmanuel Belleau.
 G. Fréchette.
 1878—Joseph-Charles Taché.
 Hippolyte Sirois.
 Peter Conroy.
 J.-E.-Alphonse Méthot.
 Arthur-Alfred Watters.
 Pierre Beaubien, *ad eundem*.
 Pierre Munro, *ad eundem*.
 Jean-Philippe Rottot, *ad eundem*.
 Eugène-H. Trudel, *ad eundem*.
 J.-Gaspard Bibaud, *ad eundem*.

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1878—Joseph-Emery Coderre, *ad eum-*
dem.
Thos.-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad*
eumdem.
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred-T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel - P. Lachapelle, *ad*
eumdem.
Angus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.* 1884—
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
G.-H. Turcot.
1879—Charles-M. Filiatrault, *ad eum-*
dem.
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
Séverin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L.-S.-A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T.-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis-Clovis Mayrand.
William-Alexandre Vergo.
Jean-Félix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.
Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Ls.-Guillaume-Philéas DeBlois.
Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gabou-
ry, M.
Joseph-Edmond Lematre, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Marcis.
Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.
Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.
Arthur DeBlois.
Chs.-Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
- 1883—Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme-David Gauthier, M.
Jos.-Oct. Goyette, M.
Arthur Joyal, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marso-
solais, M.
Chs-Eusèbe Lemieux, Q.
Jos.-Pierre DeBlois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Millette, Q.
Louis-Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Cooze, Q.
George-Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph-Roy Desjardins, M.
Hormisdas Boucher, M.
Charles-Narcisse Valin, M.
Ernest Duval, M.
Elie Barnard, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.
J.-Hector Palardy, Q.
Ls.-Auguste Gagné, Q.
1886—Alfred Létourneau, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
J.-Napoléon Legault, M.
A.-Anaclot Bernard, M.
H.-Ernest Choquette, M.
J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
P.-Ulserie Garneau, M.
Ls-Philippe Normand, M.
Chs-Ovide Ostiguy, M.
L.-J.-Heroule Roy, M.
G.-N. Chabot, M.
David Marsil.
1887—A.-Geo.-Henri Boique, Q.
Frs-Jos. Langlais, Q.
Henri Marchand, Q.
Jos.-Zéph. Triganne, Q.
Ls-J.-O. Sirois, Q.
Jean-Bte Richard, M.
Chs-V.-Emmanuel Marsil, M.
Arthur DeLisle, M.
J.-A. Daignault, M.
Ant.-Alfred Duhamel, M.
J.-D. Pagé.
1888—F.-X. Feuiltaut, Q.
J.-F.-T. Savary, Q.
Arthur Ricard, M.
Elphège-A.-René de Cotret, M.

1889—
1894—
1855—
1857—
1864—
1865—
1870—
1878—
1879—
1880—
1856—
1877—
1881—
1852—
1853—
1865—
M. L.
Mgr I

MESSIEURS

- 1889—J.-B.-Emile Ostiguy, M
Jos.-Ignace Dubreuil de Pont-
briand, M.
J.-S. Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
Camille Laviolette, M.
Jos.-Ant. Rodier, M.

MESSIEURS

- 1889—Ls-Philippe Legendre, Q.
Damase Larue, Q.
Edmond Savard, Q.
Jos.-Alb.-Ephraïm Bédard, Q.
Rosaire Paquin, Q.
Joseph-Narcisse Létourneau, M

5° DOCTEURS EN DROIT

- 1854—L'hon. Auguste-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'hon. William Badgley.
L'hon. Jean-Thomas Taschereau.
L'hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eundem.*
1864—M. George-D. Gibbs.
1865—L'hon. René-Edouard Caron.
L'hon. John Dewey Day.
L'hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'hon. C.-F.-S. Langelier.
L'hon. Richard Alley.
L'hon. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'hon. Samuel-S. Monk.
L'hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'hon. Jos.-A. Chapleau.
L'hon. Louis-A. Jetté.
L'hon. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence lord Dufferin.
1879—L'hon. Alexandre Lacoste.
1880—L'hon. Sir A.-A. Dorion.
1880—L'hon. William-C. Meredith.
1882—L'hon. Sir Hector-L. Langevin.
L'hon. Chs Chamilly de Lorimier.
L'hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine.
1883—L'hon. Ad.-Basile Routhier.
1884—Son Excellence le marquis de Lansdowne.
1886—Son Excellence l'hon. Rodrigue Masson.
L'hon. Gédéon Ouimet.
L'hon. Michel Mathieu.
L'hon. Horace Arohambeault.
M. Alphonse Pouliot.
M. Adalbert Fontaine.
M. Ls-Philippe Sirois.
1887—M. D.-A. O'Sullivan.
M. Joseph-Tasch. Frémont.
M. Ls-Alp.-Jos. Bernier.
1888—Son Excellence l'hon. A. - R. Angers.
1889—M. Ls-Philippe Demers.
M. Honoré Gervais.
M. Eusèbe Belleau.
M. Nazaire Olivier.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE

- 1856—S. E. Elzéar-Alexandre Tasche-
reau, *ad eundem.*
1877—M. Albert - André Blais, *ad eundem.*
1881—M. Joseph Feultault, *ad eundem.*
1883—M. Michel-Thomas I
ad eundem.
1884—M. François Sauti.
1885—M. Achille Quadrosi.
Mgr Elphège Gravel.
1887—Mgr Félix Cavagnis.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE

- 1852—M. Léon Gingras, *ad eundem.*
1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eundem.*
1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eundem.*
M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eundem.*
Mgr Ls-Nas. Bégin, *ad eundem.*
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873—M. Joseph-Clovis Lafamme
1877—M. E.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.

- 1878—M. Joseph-Alexandre Baile, P. 1881—Mgr Cyrille-Etienne Legaré, V.G.
S. S. M. William-Henry Grant.
M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S. M. Jos.-Narcisse Martin, P. S. S.
M. Hyaicthe-F. - D. Rouxel, P. M. Paul-Napoléon Bruchési, ad
S. S. eumdem.
M. Joseph-Théophile Parent, P. 1882—M. Alphonse Lemieux, ad eumdem.
S. S. M. Henri Gouin, ad eumdem.
M. Jean-Amable Trémolet, P. 1883—M. Michel-Thomas Labrecque,
S. S. ad eumdem.
M. Narcisse-Amable Troie, P. M. Ls-Adolphe Pâquet, ad eum-
S. S. dem.
M. Isais-Marie-Charles Lecoq, M. Pierre-Marie Hamon, P. S. S.
P. S. S. 1884—M. Dominique-Antoine Bartone.
M. Jean-Pierre Schlicking, P. M. Quadrozzi.
S. S. M. Patriek-Sarsfield O'Ryan.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, Mgr François Satolli.
P. S. S. 1885—M. Clément-F. Palin d'Abonville,
M. Nicolas-Victor Many, P. S. S. P. S. S.
Son Excellence Mgr G. Conroy. 1886—M. Joseph-E. Laberge.
Mgr Michel-Edouard Méthot. M. Angus-J. Chisholm.
M. Pierre Roussel. M. Pierre Plante.
1879—M. Joseph Quinan. M. Pierre-Albert Urique, P. S. S.
M. W.-O. Becker, M. 1887—M. J.-M. Emard.
Mgr Bernard O'Reilly. M. Jos.-E.-B. Levasseur.
M. Jules-Marie Delavigne, P. 1888—M. J.-N. Gignac.
S. S. M. H.-A. Scott.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P. M. Eugène-Saturnin Danguy, P.
S. S. S. S.
M. François-Hippolyte Dupret, M. Emile-Edouard Girot, P. S. S.
P. S. S. 1889—M. William Foley.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1889-90.

DOCTEURS EN THÉOLOGIE

Mgr J.-J. Keane, Recteur de l'Univ. de Washington.
Rév. Père C. Augier, O. M. L., Recteur de l'Univ. d'Ottawa.
Mgr C.-A. Marois, Prot. Apost., Vic. Gén. de Québec.
MM. E. Peirier.
J.-O. McMillan.

DOCTEURS EN DROIT

L'hon. J.-G. Bossé.
L'hon. E. Pelletier.
L'hon. J. Larue.
L'hon. H. Cimon.
L'hon. C.-J. Gill.
L'hon. H. Taschereau.
M. E.-J. Hodgson.
M. F.-Debartsch Monk.

DOCTEURS EN MÉDECINE

MM. J.-A. Bédard, Q.
F. Bélangier, M.
O.-A. Bissonnette, M.
G.-Alp. Boucher, Q.
R. Boulet, *cum laude*, M.
P.-A. Brassard, Q.
J.-A.-O. Brodeur, M.
J.-E.-P. Chagnon, *cum laude*, M.
T. Cormier, M.
E.-E. Costolow, Q.
C.-E. Côté, Q.
A.-Lemoine de Martigny, *summa cum laude*, M.
J. Dorion, M.
H.-Masson Duhamel, M.
H.-O. Fortier, M.
E.-Nap. Fugère, M.
G.-A. Giroux, Q.
J. Guérard, *summa cum laude*, Q.
G.-N. Lavoie, M.
L.-Eug. Lalaidier, Q.
L.-E. LeRiche, M.

MM. G.-E. Lesage, M.
O.-F. Mercier, M.
C.-E. Morin, Q.
J.-N.-P. Mount, M.
A. Noël, Q.
C.-H. Plante, Q.
H.-H. Préfontaine, M.
D.-E. Rainville, Q.
Ch.-E. Rasconi, M.
E. Savard, Q.
E.-T.-A. Simard, *summa cum laude*, Q.
G.-H.-Labreche Smith, M.
John Steele, Q.
J.-Emile St-Hilaire, Q.
P. Synott, Q.
J.-V. Thuot, M.
C. Verge, *cum laude*, Q.
L.-V. Vézina, *summa cum laude*, Q.

DOCTEURS ÈS LETTRES

M. l'abbé A.-H. Gosselin.
M. l'abbé E.-M. Dawson.
M. Nap. Legendre.
M. S.-E. Dawson.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

M. l'abbé J.-C. MacMillan, *avec grande distinction*
M. l'abbé Henri Simard, *avec grande distinction*.

LICENCIÉ EN DROIT

M. G.-E. Mathieu, M.

MAITRES ÈS ARTS

R. P. J.-E. Foucher, du Collège Bourget.
M. l'abbé E. Lapointe, du Séminaire de Chicoutimi.

BACHELIER EN THÉOLOGIE

M. l'abbé N. O'Reilly, M.

BACHELIERS EN DROIT

MM. J.-B.-E. Audet, Q.
P.-A. Chauveau, M.
J.-N. Colpron, M.
F.-G. Crépeau, M.
C. DeGuisse, Q.
E.-F.-E. de Varennes, Q.
A. Fiset, M.
E.-L. Fiset, Q.
A. Giroux, M.
J.-W. Jocks, M.
J.-M.-V. Laberge, Q.
E.-A.-B. Ladouceur, M.

MM. N.-K. Lafamme, Q.
L.-J.-P. Lamarche, M.
C.-A. Lafrance, Q.
C.-A. Lippé, M.
J.-H. Meunier, M.
E.-A. Rinfret, M.
G.-A.-B. Rivard, Q.
F.-X. Roy, M.
H.-F. Schetagne, M.
A.-J.-A. St-Denis, M.
F.-E. Villeneuve, M.

MM. A.-P.
R. Be
A.-E.
O.-A.
J.-A.
C.-E.
P.-P.
J.-O.
J.-A.
J.-E.-
E. Chi
G.-A.
J.-U.
C.-N.
J.-B.
T. Dion
F.-X.-

MM. J.-A. D
J.-E. L
H. Béla
A. Tour
C.-G. Ra
V.-N. T
A. Bazi
A. Lafa
R. Dumc

BACHELIERS EN MÉDECINE

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| MM. A.-E. Aubry, Q. | MM. T. Dubord, Q. |
| R. Beaudry, M. | R. Fortier, Q. |
| A.-E. Bédard, Q. | S.-J. Girouard, Q. |
| O.-A. Bissonnette, M. | R. Hébert, M. |
| J.-A. Blouin, Q. | W. Lacroix, Q. |
| C.-E. Boisvert, Q. | C.-A. Lapière, Q. |
| P.-P. Boulanger, Q. | E.-G. Leclerc, Q. |
| J.-O. Bourget, Q. | A.-F. Marcotte, Q. |
| J.-A. Brien, M. | E.-G. Martineau, Q. |
| J.-E.-P. Chagnon, M. | P.-P. McCormick, Q. |
| E. Chlocoine, Q. | T.-T. Nesbitt, Q. |
| G.-A. Coderre, Q. | E. Pâquet, Q. |
| J.-U. Coderre, Q. | H. Préfontaine, M. |
| C.-N. Deblols, Q. | P. Synott, Q. |
| J.-B. Delisle, Q. | G.-G. Turcot, Q. |
| T. Dion, M. | L.-V. Vézina, Q. |
| F.-X.-P. Dolbec, Q. | |

BACHELIERS ÈS ARTS

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| MM. J.-A. D'Amour, <i>Rim.</i> | MM. O. Gladu, <i>Jés.</i> |
| J.-E. Lamoureux, <i>Sherb.</i> | J. Lamarre, <i>Jés.</i> |
| H. Béland, <i>Tr.-Riv.</i> | L. Loranger, <i>Jés.</i> |
| A. Tourigny, <i>Tr.-Riv.</i> | A. Mercier, <i>Jés.</i> |
| C.-G. Rancourt, <i>Léo.</i> | F. Pelletier, <i>Jés.</i> |
| V.-N. Tremblay, <i>Chic.</i> | P. Trudel, <i>Jés.</i> |
| A. Bazin, <i>S.-H.</i> | C. Brisset, <i>Jés.</i> |
| A. Lafond, <i>S.-H.</i> | F. Haarth, <i>Jés.</i> |
| R. Dumouchel, <i>Jés.</i> | J. Folsy, <i>Jés.</i> |

BACHELIERS ÈS LETTRES

- MM. B. Benoit, *S.-T.*
H. Joannet, *S.-T.*
J. Boissonneault, *S.-T.*
M. de la Bruère, *S.-H.*
A. St-Amour, *S.-H.*
R. Beaudouin, *Ass.*
V. Larose, *Ass.*
A. Marsan, *Tr.-Riv.*
O. Bellemare, *Tr.-Riv.*
T.-M. Préville, *Jol.*
J.-A. Bernier, *Jol.*
H. Fréchette, *Jol.*
J.-E. Bolduc, Q.
A. Papin dit Lachance, Q.
J. Décarrie, *Jés.*
J. Guérin, *Jés.*

BACHELIERS ÈS SCIENCES.

- MM. T. Fortin, *Chic.*
N. Legault, *Bourget.*
A. Lessard, Q.
G. Racette, *Jol.*
U. Verreau, *Rim.*
F. Beaudry, *Jés.*
E. Lavigne, *Jés.*

INGÉNIEURS CIVILS

- MM. O. Arand, avec la plus grande distinction.
E.-F. Fusay, avec grande distinction.
J.-L. Spénard, avec grande distinction.
H.-J. Lefebvre, avec distinction.
H.-L.-M. Auclair, avec distinction.

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

1er degré

- MM. Z. Dufresne.
E. Auclair.
E. Milot.
J.-B. Brunet
A. Moffette.

- MM. C.-Z. Lepage.
L. Lapointe.
D. Généreux.
A. Guertin.
C. Bricault.

2d degré

- MM. M. Grothé.
C.-P. Dumas.
T.-E. Leclaire.
A.-A. Étienne.
W. Neilson.
Ls.-A. D'Amours.

- MM. G.-H. Mount.
L.-A. Girard.
F.-A. Duclou.
G. Alarie.
A. Joly.
J.-A. Simard

déce

Médaille
Preston, p
entre les

Prix de
Angers, et
ses trois a

Médaille
de Droit, et
à Québec, p

4e

2e

PRIX ET MEDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1889-90

FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLES STANLEY

Médailles données par Son Excellence le Gouverneur-Général, lord Stanley de Preston, pour un concours écrit sur toutes les parties de l'enseignement du Droit entre les élèves de troisième année, à Québec.

Médaille d'or, M. Napoléon-K. Lafamme, LL. B.

MÉDAILLE ANGERS

Prix donné par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. A.-R. Angers, et décerné à l'élève qui a subi les meilleurs examens de terme pendant ses trois années d'étude de Droit civil, à Québec.

Médaille obtenue par M. Napoléon-K. Lafamme, LL. B.

MÉDAILLES TESSIER

Médailles données par l'honorable Juge Tessier, Doyen à Québec de la faculté de Droit, et destinées à encourager le travail habituel dans la faculté de Droit, à Québec, pendant tout le cours d'étude.

Médaille d'argent, M. Adjuor-A. Rivard, LL. B.

Médaille de bronze, M. Elzéar Fiset, LL. B.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN (QUÉBEC)

- 4^e année.— 1^{er} Prix.— *Ex æquo* { A. Simard, M. D.
V. Vésina, M. D.
2^e Prix.— H. Plante, M. D.
- 2^e année.— 1^{er} Prix.— J.-U. Coderre, M. B.
- 2^e Prix.— *Ex æquo* { B. Chicoins, M. B.
B. Paquet, M. B.
-

FACULTÉ DES ARTS

PRIX DU PRINCE DE GALLES

(depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts).

RHÉTORIQUE

MESSIEURS

- 1873—Alfred Cloutier, Q.
- 1874—Joseph Lemaitre, N.
- 1875—Alphonse Lemieux, Q.
- 1876—Achille Routier, Q.
- 1877—Gilbert Miville, S.-A.
- 1878—Gaudiose Brousseau, Q.
- 1879—Alphonse Bernier, L.
- 1880—L.-M. Gérin, N.
- 1881—William-J. Kelly, S.-L.

MESSIEURS

- 1882—Louis Fortier, Q.
- 1883—Thomas Lefebvre, Q.
- 1884—Napoléon Laflamme, Q.
- 1885—Adalbert Guillot, Q.
- 1886—Pierre Bouffard, Q.
- 1887—Elias Roy, L.
- 1888—Aurèle Nadeau, L.
- 1889—Albert Dorais, Nic.
- 1890—D. Lalanne, Mont.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

- 1875—Ls-Félix Pinault, R.
- 1876—Félix Landry, Q.
- 1877—Henri Gouin, Q.
- 1878—Alphonse Corriveau, N.
- 1879—Philippe Bérubé, R.
- 1880—Edouard Baril, N.
- 1881—Ovide Côté, R.
- 1882—Théodule Blais, Q.

MESSIEURS

- 1883—Clovis Arsenault, Q.
- 1884—Ernest Devoy, N.
- 1885—Eugène Gélinas, N.
- 1886—Joseph Guérard, Q.
- 1887—John McGrath, Univ.
- 1888—Pierre Bouffard, Q.
- 1889—Elias Roy, L.
- 1890—Hermann Pelletier, S.-A.

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres, ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat ès Arts, conservent au moins les quatre-cinquièmes de la somme des points, sans avoir moins du sixième sur aucune matière distincte.

L'année du grand concours, qui a lieu tous les dix ans, il n'y a pas de concours spécial. Les prix sont donnés aux deux élèves qui sortent respectivement les premiers à chacun des examens des Lettres et des Sciences du Baccalauréat ès Arts, pourvu qu'ils aient conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme des points, comme plus haut.—C'était le cas cette année.

Cours des facultés durant l'année 1890-91
à Québec

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

PREMIER TERME.

- THEOL. MORAL. (Jun.)— *De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.*— 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. MORAL. (Sen.)— *De Justitia et Jure.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- THEOL. DOGM. (Jun.)— *De Divina Religione.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.)— *De Deo Creatore.*— 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.)— *De Incarnatione.*— 10 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- JUS CANON. (Jun.)— *Institutiones.*— 10 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- SCRIP. SACRA. — 8 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- HIST. ECCL. — 8 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Mardi, Vendredi.
- THEOL. PAST.— 10 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Jeudi.
- ELOQ. SAC. — 8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Mardi.
- CONF. SPIR. — 4 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

- THEOL. MORAL. (Jun.)— *De Virtutibus, de Legibus.*— 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

- THEOL. MORAL. (Sen.) — *De Contractibus*. — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- THEOL. DOGM. (Jun.) — *De Traditione et Sacra Scriptura*. — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.) — *De Deo Creatore*. — 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.) — *De Incarnatione*. — 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- JUS. CANON. (Jun.) — *Institutiones* — 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- SCRIP. SACRA. — 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- HIST. ECCL. — 8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.
- THEOL. PAST. — 10¼ h. A. M. Jeudi.
- ELOQ. SAC. — 8¼ h. P. M. Mardi.
- CONF. SPIR. — 4½ h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME.

- THEOL. MORAL. (Jun.) — *De Sacramentis in genere, de Censuris et Irregularitatibus*. — 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. MORAL. (Sen.) — *De Contractibus, de Statibus particularibus*. — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- THEOL. DOGM. (Jun.) — *De Ecclesia et Rom. Pontifice*. — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.) — *De Deo Creatore, de Peccato originali*. — 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.
- THEOL. DOGM. (Sen.) — *De Incarnatione*. — 10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.
- JUS CANON. (Jun.) — *Institutiones*. — 10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

SCRIP
HIST.
CONF.

M. F.
M. E.
M. L.
M. A.

M. J.
M. E.
M. A.
M. T.-

M. F.
M. E.
M. T.-C

COUR

M. SIMAR

M. CATEL

SCRIP. SACRA. — 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
HIST. ECCL. — 8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.
CONF. SPIR. — 4½ h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1890-91).

PREMIER TERME

M. F. LANGELIER. — Droit civil — 8 h. A. M.
M. E. FLYNN. — Droit romain — 9 h. A. M.
M. L.-P. SIROIS — Droit administratif — 5 h. P. M.
M. A.-B. ROUTHIER. — Droit International — Dans le cours
du terme

DEUXIÈME TERME

M. J. FRÉMONT. — Droit civil — 8 h. A. M.
M. E. FLYNN. — Droit romain — 9 h. A. M.
M. A. POULIOT. — Procédure civile — 9 h. A. M.
M. T.-C. CASGRAIN. — Droit criminel — 5 h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. F. LANGELIER. — Droit civil — 8 h. A. M.
M. E. FLYNN. — Droit romain — 9 h. A. M.
M. T.-C. CASGRAIN. — Droit criminel — 5 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1890-91)

PREMIER TERME

M. SIMARD. — *Ophthalmologie et otologie* — 8 h. A. M., tous
les jours jusqu'au 6 Novembre.
M. CATELLIER. — *Clinique externe*. — 8 h. A. M. Mardi, Jeudi
et Samedi jusqu'au 1^{er} Novembre.

- M. LEMIEUX. — *Clinique externe* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Octobre).
- M. VALLÉE. — *Clinique interne et gynécologique* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre).
- M. AHERN. — *Clinique externe* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Novembre et Décembre).
- M. WELLS. — *Clinique interne et gynécologique* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Novembre et Décembre).
- M. SIMARD. — *Clinique ophthalmologique et otologique*. — 9 h. A. M. Jeudi (Dispensaire), et 10 h. A. M. Jeudi (Hôtel-Dieu).
- M. LEMIEUX. — *Anatomie descriptive*. — 11 h. A. M. tous les jours.
- M. VERGE. — *Pathologie interne*. — 11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre, et 8 h. A. M. après le 6 Novembre.
- M. AHERN. — *Anatomie pratique*. — 1.30 h. P. M. à 3.30 h. P. M. tous les jours depuis le 6 Novembre.
- M. TURCOT. — *Histologie normale*. — 2 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 6 Novembre.
- M. CATELLIER. — *Pathologie externe*. — 4 h. P. M. tous les jours.
- M. VALLÉE. — *Tocologie*. — 5 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre, et 11 h. A. M. tous les jours après le 6 Novembre.
- M. SIMARD. — *Physiologie*. — 3 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre. — 4 h. P. M. depuis le 6 Novembre.
- M. VALLÉE. — *Clinique de Tocologie* (Hospice de la Miséricorde). — Sur avis spécial.
- M. VALLÉE. — *Clinique des maladies des enfants* (Hospice de la Charité). — Sur avis spécial.

M. AHERN.

M. VERGE.

M. TURCOT.

M. BROU.

M. LEMIEUX.

M. VERGE.

M. AHERN.

M. VALLÉE.

M. SIMARD.

M. VALLÉE.

M. LEMIEUX.

M. AHERN.

M. AHERN.

M. CATELLIER.

M. SIMARD.

M. AHERN. — *Clinique des maladies des vieillards* (Hospice Ste-Brigitte). — Sur avis spécial.

N. B. — Il y a Clinique au Dispensaire à 10.20 h.

A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la *Chimie*, voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME

M. VERGE. — *Pathologie interne*. — 8 h. A. M. tous les jours.

M. TURCOT. — *Histologie pathologique*. — 9 h. A. M. tous les jours, jusqu'au 15 février.

M. BROCHU. — *Hygiène*. — 9 h. A. M. depuis le 15 Février.

M. LEMIEUX. — *Clinique externe* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Janvier et Février).

M. VERGE. — *Clinique interne et gynécologique* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et Février).

M. AHERN. — *Clinique externe* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Mars et Avril).

M. VALLÉE. — *Clinique interne et gynécologique* (Hôtel-Dieu). — 9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mars et Avril).

M. SIMARD. — *Clinique ophtalmologique et otologique*. — 9 h. A. M. Jeudi, (Dispensaire), et 10 h. A. M. Jeudi (Hôtel-Dieu).

M. VALLÉE. — *Tocologie*. — 11 h. A. M. tous les jours.

M. LEMIEUX. — *Anatomie descriptive*. — 11 h. A. M. tous les jours.

M. AHERN. — *Anatomie pratique*. — 1.30 h. P. M. à 3.30 h. P. M. tous les jours jusqu'au 11 Mars.

M. AHERN. — *Médecine Opératoire*. — 1.30 à 3.30 h. P. M. tous les jours depuis le 11 mars.

M. CATELLIER. — *Pathologie externe*. — 4 h. P. M. tous les jours.

M. SIMARD. — *Physiologie*. — 4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 22 janvier.

- M. SIMARD.— *Pathologie générale*.— 4 h. P. M. tous les jours depuis le 22 janvier.
- M. WELLS.— *Matière médicale*.— 5 h. P. M. tous les jours jusqu'au 5 Mars.
- M. LAVOIE.— *Toxicologie*.— 5 h. P. M. tous les jours depuis le 5 mars.
- M. VALLÉE.— *Clinique de Tociologie* (Hospice de la Miséricorde).— Sur avis spécial.
- M. VALLÉE.— *Clinique des maladies des enfants* (Hospice des Sœurs de la Charité).— sur avis spécial.
- M. AHERN.— *Clinique des maladies des vieillards* (Hospice Ste-Brigitte).— Sur avis spécial.
- N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.20 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.
Pour la Chimie voir *Faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME

- M. CATELLIER.— *Clinique externe*.— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi, et Vendredi (Mai et Juin).
- M. AHERN.— *Clinique externe* (Hôtel-Dieu).— 9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Avril).
- M. VALLÉE.— *Clinique interne et gynécologique* (Hôtel-Dieu).— 9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril).
- M. LEMIEUX.— *Clinique externe* (Hôtel-Dieu).— 9.30 h. A. M. Mardi et Samedi (Mai et Juin).
- M. VERGE.— *Clinique interne et gynécologique* (Hôtel-Dieu).— 9.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai).
- M. WELLS.— *Clinique interne et gynécologique* (Hôtel-Dieu).— 9.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Juin).

M. S

M. BR

M. S

M. LA

M. VA

M. VA

M. BRO

M. AHE

- M. SIMARD. — *Clinique ophtalmologique et otologique.* — 9 h. A. M. Jeudi (Dispensaire), et 10 h. A. M. Jeudi (Hôtel-Dieu).
- M. BROCHU. — *Hygiène.* — 11 h. A. M. tous les jours.
- M. SIMARD. — *Pathologie générale.* — 4 h. P. M. tous les jours.
- M. LAVOIE. — *Toxicologie.* — 5 h. P. M. tous les jours.
- M. VALLÉE. — *Clinique de Tocologie* (Hospice de la Miséricorde). — Sur avis spécial.
- M. VALLÉE. — *Clinique des maladies des enfants* (Hospice des Sœurs de la Charité). — Sur avis spécial.
- M. BROCHU. — *Clinique des maladies des enfants* (Hôpital du Sacré-Cœur). — Sur avis spécial.
- M. AHERN. — *Clinique des maladies des vieillards* (Hospice Ste-Brigitte). — Sur avis spécial.
- N. B. — Il y a Clinique au Dispensaire à 10.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi. Pour la *Botanique*, voir *Faculté des Arts*.

**Cours que les Élèves doivent suivre dans la faculté de
Médecine pendant l'année 1890-91**

Première année.— Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale et Hygiène.

Deuxième année.— Les mêmes cours que durant la première année, et de plus Matière Médicale et aussi Clinique interne et externe. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Médecine légale.

Troisième et quatrième année.— Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Ophthalmologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, gynécologique, ophthalmologique et otologique, des Accouchements, des Maladies des vieillards et des enfants.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1890-91)

PREMIER TERME

Physique.— 9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le jeudi.

Arithmétique et Algèbre.— 8 h. A. M. tous les jours ; 3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.

Chimie inorganique, générale, médicale et biologique.— 8 h. A. M. tous les jours.

Philosophie : Logique.— 9 h. A. M. tous les jours et 2 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.

Théologie naturelle.— 3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.

DEUXIÈME TERME

- Chimie organique, générale, médicale et biologique.* — 8 h. A. M. tous les jours.
- Minéralogie et Géologie.* — 9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.
- Métaphysique.* — 9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.
- Géométrie.* — 8 h. A. M. tous les jours ; 3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.
- Philosophie morale.* — 3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.
- Astronomie.* — 2 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.

TROISIÈME TERME

- Botanique.* — 8 h. A. M. tous les jours, excepté le jeudi après le 1^{er} mai.
- Géométrie et Trigonométrie.* — 8 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le jeudi.
- Métaphysique.* — 9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le jeudi.
- Philosophie morale.* — 3 h. P. M. tous les jours, excepté le jeudi, jusqu'au 15 mai.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1889-90

I

CLOTURE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE

le 22 juin 1890.

Allocution de Mgr le Recteur

EXCELLENCE, MESDAMES ET MESSIEURS,

Nous venons clore l'année académique 1889-90. Comme la plupart de celles qui l'ont précédée, cette année a été mêlée d'événements heureux et d'événements malheureux.

L'Université porte le deuil de deux de ses professeurs, enlevés par la mort. L'un, M. l'abbé Louis Olivier, professeur agrégé de Littérature française, a été moissonné bien prématurément, lorsqu'il venait à peine de donner ses premiers fruits et que son intelligence, son amour du travail, en faisant concevoir les espérances les mieux fondées, promettaient une riche et abondante récolte.

L'autre, l'honorable Joseph-Olivier-Pierre Chauveau, doyen de la faculté de Droit de la Succursale de l'Université Laval à Montréal, plein de jours, d'œuvres et de vertus, après avoir rendu à la société, à la religion, à l'éducation, aux lettres et à cette université même, des services éminents, est venu terminer sa noble et brillante carrière au berceau de ses ancêtres, dans sa chère ville de Québec, au milieu des embrassements, des regrets et des larmes de ses amis et des siens.

Je ne fais que mentionner la perte de ces illustres et regrettés professeurs : vous aurez le plaisir, en cette séance même, d'entendre prononcer leur éloge.

Parmi les événements heureux, extrinsèques à l'enseignement et au cours ordinaire des choses, je dois d'abord signaler la visite faite, en novembre dernier, à notre université, par l'un des plus grands savants théologiens et philosophes de notre époque, Mgr François Satolli, archevêque de Lépante, professeur à l'Université de la Propagande à Rome et Docteur en Théologie de l'Université Laval.

Cet illustre prélat avait été envoyé par Sa Sainteté Léon XIII pour représenter le clergé romain aux grandes fêtes religieuses, célébrées l'automne dernier à Baltimore et à Washington.

À la suite de ces fêtes, l'affection qu'il avait gardée pour ses anciens élèves et sa sincère estime pour notre université, l'ont amené à Québec. Le corps universitaire crut devoir à cette occasion lui présenter une adresse de bienvenue. Dans sa réponse, Mgr Satolli, en orateur familier avec la langue, le style et l'éloquence de Cicéron, dit les choses les plus flatteuses pour notre institution. Ces paroles magnifiques nous réjouis-

saient
sentiment

Léon
a toujours
les com
pour qu
face du
civilisé.

Il jou
geaient.
Il dit de
versités
donnée

gramme
relles et
ainsi qu'

Puis, c
ficatifs :

dans la
qui exis

retient
Enfin,

taire qu'i
institution

fiance du

Je suis
ces parole
sensible q

fois.

L'Unive
soutenue

Satolli. le
nement d

Tout des
Canada, n

adresse lui

élèves de t

nom à ceu

mier rang

Droit de ce

Mais notr

qui la comp

seignement

pour se sou

Depuis so

de l'Univer

prix et qui

noms de M.

Taché, fond

mandeur Lo

Cette année,

Jésuites par

réserve le dr

entrer dans

Mon but,

avec nous le

saient d'autant plus qu'elles semblaient être l'écho des pensées et des sentiments de Notre Saint-Père lui-même.

Léon XIII, nous a-t-il dit en parlant de l'Université Laval, Léon XIII a toujours eu pour cette institution une très grande bienveillance, et dès les commencements de son Pontificat il n'a rien négligé, non seulement pour qu'elle conservât sa splendeur, mais encore pour qu'elle grandît à la face du Canada, de toute l'Amérique et de toutes les Universités du monde civilisé.

Il ajouta que le St-Père était prêt à lui donner, si les circonstances l'exigeaient, de nouvelles preuves de son estime et de sa haute bienveillance. Il dit de plus que Laval, vu son ancienneté par rapport aux autres Universités de l'Amérique, vu la célébrité que d'illustres professeurs ont donnée et donnent encore à son enseignement, vu l'ampleur de son programme qui embrasse toutes les branches des sciences rationnelles, naturelles et divines, avait un certain droit à la suprématie et à la confiance ainsi qu'à la coopération de toutes les provinces du Canada.

Puis, dans un langage qui révèle le philosophe, il ajouta ces mots significatifs : « Dans toute espèce de choses, il vaut mieux conserver l'unité dans la variété que rechercher la multiplicité ; il faut perfectionner ce qui existe déjà plutôt que de multiplier les êtres qu'aucune cohésion ne retient entre eux. »

Enfin, en terminant, Mgr Satolli assura les membres du corps universitaire qu'il ne manquerait pas de dire au Souverain Pontife combien cette institution répond admirablement à la direction, aux désirs et à la confiance du Père commun des fidèles.

Je suis heureux, Messieurs, de rappeler ici, en cette séance solennelle, ces paroles de Mgr Satolli, certain qu'elles vous causeront une joie aussi sensible que celle que nous éprouvâmes en les entendant pour la première fois.

L'Université Laval, au sortir de tant de luttes, ne pouvait être louée, soutenue et encouragée par une voix plus autorisée que celle de Mgr Satolli, le confident et l'exécuteur des pensées de Léon XIII dans l'enseignement des sciences théologiques et philosophiques.

Tout dernièrement, Lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada, nous a aussi fait l'honneur de visiter notre université. Une adresse lui a été présentée par le corps universitaire en présence des élèves de toutes les facultés. Son Excellence a bien voulu ajouter son nom à ceux d'un grand nombre de ses prédécesseurs qui figurent au premier rang des docteurs de Laval, en acceptant le titre de Docteur en Droit de cette Université.

Mais notre institution, Messieurs, ne vit pas seulement de science : ceux qui la composent et qui se livrent chaque jour aux rudes labeurs de l'enseignement ont besoin, comme le reste des hommes, du pain quotidien pour se soutenir.

Depuis son établissement par le Séminaire de Québec, les bienfaiteurs de l'Université n'ont pas été nombreux. A part ceux qui ont fondé des prix et qui seront nommés au cours de cette séance, je dois rappeler les noms de M. Faribault, de M. l'abbé Plante, du Chevalier Jean-Charles Taché, fondateur du musée ethnologique, du Sénateur Fortin, et du Commandeur Louis Gonzague Baillairgé fondateur de la chaire d'Eloquence. Cette année, grâce à l'heureux règlement de la question des biens des Jésuites par le gouvernement de Québec, le Souverain Pontife, qui s'était réservé le droit de partager l'indemnité offerte par la législature, a fait entrer dans ce partage l'Université Laval et sa Succursale à Montréal.

Mon but, en mentionnant ce fait, est d'engager le public à remercier avec nous le grand Pape actuellement régnant et à demander au ciel la

conservation de ses jours pour la gloire de l'Eglise, le bien de la société, l'avantage et le progrès de l'Université Laval. Nous le disons hautement, Mesdames et Messieurs, et l'histoire, qui divulgue tous les secrets, le proclamera encore plus hautement après nous. Léon XIII est le grand, l'immortel bienfaiteur de l'Université : il en est le Sauveur, le Protecteur et le Père.

Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de cette Université, qui lui était déjà redevable de tant de témoignages d'attachement, de dévouement et de sympathie, a voulu ajouter à tous les bienfaits précédents une nouvelle, consacré la part que le a, avec une générosité qui honorera sa mémoire, consacré la part que le Souverain Pontife lui avait donnée sur l'indemnité des biens des Jésuites, au soutien des élèves de la faculté de Théologie.

Ces dons précieux ne nous empêchent pas d'envisager le sort d'institutions du même genre que la nôtre, qui voient grossir chaque jour le nombre de leurs bienfaiteurs et reçoivent de toutes parts les encouragements les plus efficaces. Une d'entre elles, par exemple, pendant la présente année, a reçu plus d'un demi million de piastres !

Nous osons espérer que les exemples du Pape, du Cardinal Taschereau, du commandeur Baillairgé, auront des imitateurs, et qu'avant peu de nouveaux bienfaiteurs, s'ajoutant aux anciens, nous aideront à doter et à compléter une œuvre, qu'il est permis d'appeler, dans toute la force du terme, canadienne et nationale.

Mesdames et Messieurs, cette séance solennelle est digne de compter parmi les événements heureux de l'année que nous allons clore. La présence d'un auditoire aussi nombreux et aussi distingué, où je vois réunie, autour de son Excellence le Lieutenant Gouverneur et de Madame Angers, l'élite même de la société de Québec, venus pour exprimer le témoignage de sa sympathie et applaudir aux succès de nos élèves, nous honore et nous encourage.

Aussi je prie toutes les personnes présentes d'accepter les remerciements de l'Université. Je remercie tout spécialement Son Excellence d'avoir bien voulu venir remettre elle-même aux heureux concurrents les prix qu'elle a fondés, et d'ajouter ainsi à ces récompenses un lustre qui en rehausse singulièrement la valeur.

*Discours de M. J.-Jos. Frémont, Maire de Québec, Professeur
à la Faculté de Droit.*

MONSIEUR LE RECTEUR, EXCELLENCE, MESDAMES ET MESSIEURS,

Le sept novembre seize cent soixante et dix-huit, une réunion des plus imposantes se tenait dans une vaste salle du château St-Louis. Les principaux personnages de la Nouvelle-France étaient réunis en séance solennelle.

On y remarquait d'abord Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur de la colonie. Puis l'illustre évêque qui le premier occupa le siège épiscopal de Québec, et dont le nom restera à jamais célèbre dans cette partie de l'Amérique. Venait, en troisième lieu, le sieur Jacques Duchesneau, président des trésoriers de la généralité de Tours, intendant de la Nouvelle-France. Sur d'autres sièges étaient assis les sieurs Demours, Dupont et de la Martinière. Enfin, le procureur général d'Auten

se tenait d'communic

Les memment de la qu'une part que, disaient ticiens, et qu

Que les te La profess tante, n'était conseil de la qu'elle n'y fi

Cependant rendu des se

largement co C'était grâ

et de la justic bares et s'étai

grâce à eux mouvoir au n

aux principes C'était cette

cette part si la Jusqu'à l'or

Canada, et ce meuca à s'org

ment sous la c Il allait deve

jurisprudence les débats des

Aussi la prof Des hommes

mais au prix de sans guides, ils de l'enseignem

l'image de Thè L'instruction

que difficilemen C'était là une

une tâche consi Ce furent les

Montmorency-L nouvelle Faculté

Honneur au cherchant toujou

temps non pas s en agrandissant

qui lui sont donn C'est bien à e

benefaciendo.

se tenait debout. Il avait à la main un long rapport dont il donnait communication à ses collègues.

Les membres du Conseil Souverain, tout en procédant à l'enregistrement de la célèbre ordonnance de 1667, représentaient à Sa Majesté qu'une partie de l'ordonnance ne pouvait trouver d'application ici, parce que, disaient-ils, il n'y avait en ce pays ni avocats, ni procureurs, ni praticiens, et qu'il était même de l'avantage de la colonie de n'en pas recevoir. Que les temps sont changés !

La profession du barreau, l'une des plus anciennes et la plus importante, n'était pas seulement alors inconnue dans le pays, mais le grand conseil de la nation déclarait formellement qu'il était d'intérêt public qu'elle n'y fût pas introduite.

Cependant les avocats formaient cette antique institution qui avait rendu des services si éminents chez tous les peuples civilisés, et avait si largement contribué à l'avancement des nations

C'était grâce à leurs études et à leurs travaux que les principes du droit et de la justice avaient fini par vaincre le formalisme des coutumes barbares et s'étaient rapprochés plus intimement du droit naturel. C'était grâce à eux que peu à peu la machine gouvernementale avait fini par se mouvoir au moyen d'un rouage administratif plus simple et plus conforme aux principes du droit des gens.

C'était cette même profession qui était destinée à prendre chez nous cette part si large qui lui est dévolue dans les pays de droit parlementaire.

Jusqu'à l'ordonnance de 1785 il n'existait pas à vrai dire de barreau au Canada, et ce n'est qu'à compter de cette époque que la profession commença à s'organiser. Elle était destinée à se développer considérablement sous la constitution qui devait suivre.

Il allait devenir nécessaire d'avoir des hommes versés dans la loi et la jurisprudence : des hommes habiles à guider les législateurs et à conduire les débats des assemblées délibérantes.

Aussi la profession grandit en même temps que nos libertés politiques.

Des hommes distingués s'élevèrent au dessus de leurs contemporains, mais au prix de quels travaux et de quels sacrifices ! Sans écoles de droit, sans guides, ils durent se former eux-mêmes, et n'eurent pas les avantages de l'enseignement universitaire pour diriger leurs premiers pas devant l'image de Thémis.

L'instruction juridique, laissée à elle-même, ne pouvait se développer que difficilement. On sentit le besoin d'ouvrir des écoles de droit.

C'était là une œuvre nouvelle à entreprendre dans la capitale du pays ; une tâche considérable et d'une exécution peu facile.

Ce furent les continuateurs de l'œuvre si patriotique de Mgr de Montmorency-Laval qui jetèrent les bases de l'Université et fondèrent la nouvelle Faculté de Droit si longtemps désirée.

Honneur au Séminaire de Québec, à cette grande institution qui cherchant toujours à répandre le bien autour d'elle, passe à travers les temps non pas simplement en accomplissant son but premier, mais encore en agrandissant le cercle de ses opérations, et en augmentant les occasions qui lui sont données de faire le bien.

C'est bien à elle que s'applique cette parole de l'Écriture : *Transitit beneficium.*

L'Université a de plus créé une chaire de Droit commercial et maritime, et une chaire de Droit civil.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous rappeler l'importance du Droit commercial et du Droit maritime dans une cité qui est en même temps le centre de la province, et un port de mer considérable.

Le cours de Droit civil est le plus important, et c'est aussi le plus long de tous. Pour en comprendre la raison il suffit de connaître la nature du droit civil. Son objet est d'assigner à la liberté de chacun, les restrictions nécessaires pour la rendre compatible avec celle des autres. Il règle les rapports si nombreux des hommes entre eux. Son objet est donc immense.

La constante préoccupation du professeur est de mettre en relief les éléments de la science, de poser les principes de la manière la plus claire, la plus rationnelle possible. Chaque sujet est expliqué en prenant pour point de départ les règles premières et essentielles, afin que celui qui n'en a encore aucune notion puisse saisir les éléments de la science.

Mais le professeur ne se contente pas d'énoncer des propositions vagues, sans preuves, sans discussion. Il ne se contente pas d'affirmer ; il lui faut démontrer, et il lui faut convaincre. Il lutte par le raisonnement. Il fait apprécier, par des exemples, la valeur des principes qu'il expose.

Enfin pour couronner l'édifice de l'enseignement, l'Université a établi la chaire de Droit international. Le droit ne règle pas seulement les rapports des citoyens entre eux ; il ne dispose pas seulement des rapports d'un état avec ses membres. Les relations des divers états forment l'objet du Droit international. On comprend que ce droit n'a pas la même sanction. Il n'y a pas d'autorité chargée de décider des contestations qui s'élèvent entre les nations. Ce cours est une magnifique exposition de principes qui devraient être des règles inattaquables pour les peuples, mais qui malheureusement sont souvent mises de côté par des gouvernements cupides et injustes.

Telle est l'œuvre de la Faculté de Droit. Il ne nous reste plus qu'à constater quel en a été le résultat.

Après un tiers de siècle d'existence, l'Université peut se vanter d'avoir vu vingt-six de ses diplômés occuper de hautes positions dans la magistrature. Plusieurs de ceux qui y ont puisé leur science juridique sont devenus ministres de la Couronne, et un grand nombre d'autres ont occupé ou occupent encore des positions très honorables dans notre monde politique.

La fondation d'une œuvre aussi importante, les résultats obtenus me font conclure, Mesdames et Messieurs, que l'Université Laval a bien mérité de la patrie, qu'elle a fait une œuvre digne du saint Evêque dont elle porte le nom.

Aussi ai-je saisi avec empressement cette première occasion qui s'offrait à moi pour témoigner à mon *alma mater* toute l'admiration et tout le respect qu'elle m'inspire.

Heureux si je puis, en unissant toutes mes forces et tout mon dévouement, fournir mon faible contingent à sa prospérité future.

dant fourni une belle et longue carrière." Tel a été, en effet, Monsieur l'abbé Olivier.

Pour juger, comme il convient, cette trop courte existence, il ne faut pas seulement considérer les œuvres qu'il a lui-même produites ou auxquelles il a pris part ; il faut encore et surtout considérer les leçons qui se dégagent de sa vie, les exemples de travail, de dévouement et de vertu, inséparables de sa mémoire et qui la rendront chère à tous les vrais amis de l'éducation et de la jeunesse.

Monsieur l'abbé Olivier personnifié à nos yeux, le travail éclairé, ardent, persévérant, mis au service de la plus belle des causes, la cause de l'éducation.

Écolier, on ne le vit jamais perdre en lectures frivoles, en passe-temps qui déroutent et paralysent l'esprit, ces moments précieux que l'homme doit employer à son perfectionnement. Docile aux enseignements et aux conseils de ses maîtres, il suivait sans dévier le sentier qu'on lui traçait, et ce sentier ardu, où s'exerçait son courage, devenait chaque année pour lui le chemin de la victoire. Il aimait, chérissait l'étude par plaisir, et par devoir : par plaisir, sans doute, car elle répond à cette soif insatiable de connaître, qui est l'un des besoins les plus pressants de notre âme ; par devoir surtout parce que c'est elle qui dispose l'homme à servir dignement les plus hauts intérêts de la société et de l'Eglise.

Ce qu'il était écolier, l'abbé Olivier le fut davantage encore, devenu séminariste.

Pénétré de l'esprit de son nouvel état, il savait allier aux plus sévères pratiques de la piété chrétienne les travaux de l'enseignement et l'amour de la science sacrée. Combien il eût désiré concentrer toutes ses études sur cette science divine, et que de fois ne nous a-t-il pas exprimé son regret de ne pouvoir, à l'exemple de la plupart de ses confrères, tremper ses lèvres à la coupe des doctrines de St Thomas ! Mais la voix de l'autorité l'avait appelé ailleurs, et ce n'est pas, disons-le, sans un vif sentiment de satisfaction et de bonheur qu'il vit s'ouvrir devant lui le champ si étendu, si beau et si séduisant des études littéraires.

L'enseignement, Messieurs, est un apostolat.

Or, Dieu qui voulait, pour quelques années du moins, confier à notre ami l'exercice de ce ministère, l'avait fait apôtre, je veux dire l'avait doué des qualités maîtresses qui subjuguent en même temps l'esprit et le cœur des élèves. L'abbé Olivier sut bientôt conquérir une place distinguée au rang des professeurs.

Sans posséder une de ces intelligences vastes et transcendantes qui planent sur les sommets, il avait un goût sûr, un jugement droit, et ce qui lui manquait peut-être de facilité naturelle était chez lui amplement compensé par la passion de l'étude et l'opiniâtreté du travail.

Chaque année voyait s'accroître le trésor de ses connaissances. En présence des beautés que lui révélait l'étude des lettres, il s'éprenait d'une admiration qui allait jusqu'à l'enthousiasme ; il savourait lui-même avec une joie extrême ces plaisirs élevés, et en classe, par sa parole chaude et persuasive, il les faisait passer dans l'âme de ses élèves.

Quelques écrits sortis de sa plume, montrent suffisamment ce qu'on en pouvait attendre. Style correct, châtié, pur et élégant, pensées nobles et choisies, critique littéraire fine et délicate, tout déjà faisait présager pour l'abbé Olivier un brillant avenir. Il était entré dans la collaboration du *Canada-français*. Une conférence fort réussie sur le Marivaudage lui avait valu les suffrages d'un grand nombre de lettrés. Ses sermons, quoique rares, étaient goûtés des fidèles.

Mais c'est surtout en classe, dans sa chère classe de Seconde, que l'âme et le talent de notre jeune ami se révélaient tout entiers. Il y a dans le

dévouement et l'affection du cœur une force de persuasion que n'ont pas, à elles seules, les connaissances de l'esprit. La science du professeur a besoin de la bonté pour se frayer le chemin des âmes, surtout si ces âmes sont jeunes, inconstantes, sensibles aux moindres atteintes de la lassitude et de l'ennui. Or, j'en appelle ici au souvenir de ceux qui l'ont mieux connu, j'en appelle au témoignage de tous ses anciens élèves, l'abbé Louis Olivier possédait un fonds inépuisable de bonté. Doux et ferme à la fois, indulgent sans faiblesse, patient et dévoué, il mettait dans ses procédés un tact et une bienveillance qui lui conciliait tous les cœurs. Professeur exemplaire, il savait par un bon mot, par un éloge mérité, récompenser le travail, comme il savait aussi, par cet accent de douceur dont il ne se départait jamais, faire accepter un reproche. Les jeunes gens allaient à lui, non seulement comme à un maître, mais encore comme à un guide, un conseiller et un ami. Il est disparu, ce guide ; il est mort, cet ami ; mais les nombreux élèves qui, en suivant ses leçons, y ont puisé le goût et l'amour des lettres, mais les membres de la Société littéraire des Externes qu'il dirigea trois ans avec un si grand zèle, tous ceux enfin qui de près ou de loin, ont pu apprécier les qualités de sa nature, n'oublieront pas de sitôt cet esprit judicieux, ce caractère affable, ce cœur franc et loyal, cet éducateur aimant, généreux et sympathique de la jeunesse. Son souvenir parlera, comme il parlait lui-même, avec l'autorité que donne l'intelligence jointe à l'affection, au désintéressement et à la vertu.

J'ai nommé la vertu. L'abbé Olivier, Messieurs, en bon chrétien et en bon prêtre, avait compris que sans elle, sans cette force de l'âme qui élève nos pensées et sanctifie nos actes, le travail est un servage, la gloire humaine un piège ou une vaine chimère.

Habitué de bonne heure à ne rien négliger de ce que la foi demande, il mit à accomplir tous ses devoirs de prêtre, cette ardeur et ce courage qui ne le quittaient jamais. Pieux, charitable, plein de condescendance, modeste dans le succès, régulier dans sa vie, il offrait à ses confrères l'exemple de toutes les vertus. Il faisait saintement les actions ordinaires, et c'est en cela même qu'ont brillé de tout leur éclat l'énergie de sa volonté et le mérite de sa foi.

Aussi, quand vint l'heure des suprêmes adieux, quand il fallut s'arracher à des parents chéris, à des frères tendrement aimés, quand il fallut renoncer aux jouissances de l'étude et aux mille projets d'avenir que caresse instinctivement tout esprit jeune encore, actif et plein de sève, son âme se trouva prête. Un regard vers le ciel, un acte d'espérance et un élan d'amour divin suffirent pour opérer et consommer le sacrifice.

L'abbé Louis Olivier s'est endormi du sommeil des justes avec cette sérénité, cet entier abandon et cette soumission confiante aux ordres de la Providence, qui avaient été la règle et le principe de sa vie.

Nous savons que peu de temps avant sa maladie il avait résolu de traverser bientôt l'océan pour aller à Paris, foyer des lettres françaises, compléter ses études et mettre la dernière main à l'édifice de ses connaissances. Dieu ne l'a pas voulu : il ne lui a pas permis de réaliser ce rêve, mais en revanche et au lieu des parcelles de vérité que l'homme ici-bas recueille avec tant de labeur, il lui a livré la vérité tout entière ; il l'a, nous en avons la ferme et douce confiance, appelé à jouir de l'éternelle vision d'une beauté qui ne connaît ni ombre ni déclin.

L'Université Laval, Messieurs, a perdu en sa personne un professeur distingué, la jeunesse pleure un ami, le clergé un saint prêtre.

C'est une fleur fraîchement éclosée enlevée à la terre ; mais, du moins pour nous consoler, il nous en reste l'image, et nos cœurs en garderont l'inoubliable parfum.

Eloge a
de D

Les in
et y puis
arbre di
Mais
soumis a
sa vitali
détachen
et plus vi

Il y a
grand su
reputé
Aux felic
existence,
nos profon
ler le sou

C'est le
était nagu
l'une de s
les plus p
Joseph-Ol
Dans so
notre émir
nous devoi

" La bic
mouvement
qu'un hom
Ses livres s
la plus ma
gloire de D
satisfaction

Cette pen
dont j'ai f
Il a été u
parlant de s

N'attende
vous sont d
l'airités rema
lement d- la
qui termine

Entre ces
joies et des
desastres, de
lumière et d'
dont nous rei
par une idyll
par des tradu
Il y a là
commence pa

Eloge de l'honorable M. P.-J.-O. Chauveau, doyen de la Faculté de Droit pour Montréal, par l'honorable juge A.-B. Routhier, professeur à Québec de la même faculté.

MONSIEUR LE RECTEUR, EXCELLENCE, MESDAMES, MESSIEURS,

Les institutions qui, comme l'Université Laval, sont greffées sur l'Eglise et y puisent la sève qui les nourrit, participent à l'immortalité de cet arbre divin que le Christ est venu implanter parmi les hommes.

Mais si de telles institutions sont immortelles, leurs membres sont soumis au sort commun ; et pendant que l'arbre grandit et voit s'accroître sa vitalité, de temps en temps quelques-unes de ses branches s'en détachent, et tombent sur le sol, remplacées par des rameaux plus jeunes et plus vigoureux.

Il y a dans ce triomphe de la vie sociale sur la mort individuelle un grand sujet de joie ; mais il ne faut pas que le spectacle consolant de ce perpétuel renouvellement de vie nous fasse oublier ceux qui meurent. Aux félicitations que nous devons à notre *Alma Mater* sur sa glorieuse existence, qui va se perpétuant d'âge en âge, il est donc juste de mêler nos profonds regrets pour les pertes douloureuses qu'elle fait, et de rappeler le souvenir de ses enfants moissonnés par la mort.

C'est le devoir pieux que je viens rendre à l'illustre compatriote, qui était naguère l'un des plus éminents professeurs de cette Université, et l'une de ses voix les plus éloquents, et, en même temps, l'une des gloires les plus pures et les plus complètes de notre pays — l'honorable M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

Dans son *Introduction* au bel ouvrage de son fils Pierre, sur Ozanam, notre éminent ami semble avoir tracé lui-même le cadre du travail que nous devons consacrer à sa mémoire.

“ La biographie d'un homme, dit-il, qui n'a pris qu'une petite part au mouvement politique de son temps, qui a été plutôt un homme d'étude qu'un homme d'action, doit consister surtout à raconter ses ouvrages. Ses livres sont en effet presque toute sa vie ; ils en sont la meilleure ou la plus mauvaise partie, selon qu'ils ont été faits pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien de l'humanité, ou bien pour la satisfaction de l'orgueil et de toutes les passions qui fermentent en nous.”

Cette pensée qui est juste s'applique parfaitement au grand citoyen dont j'ai à faire l'éloge.

Il a été un homme d'étude plutôt qu'un homme d'action, et c'est en parlant de ses ouvrages que nous le ferons mieux connaître.

N'attendez donc pas de moi une biographie. Les événements de sa vie vous sont d'ailleurs connus, et je n'en mentionnerai que certaines particularités remarquables. Il est né en mai, le mois des fleurs et du renouvellement de la nature ; il est mort dans la semaine lugubre et solennelle qui termine le carême, le Vendredi-Saint !

Entre ces deux dates, dont le contraste est assez frappant, il a eu des joies et des douleurs, des succès et des revers, des triomphes et des désastres, des jours de soleil et des crépuscules prolongés. — Vie mêlée de lumière et d'ombre, que ses œuvres reflètent plus ou moins fidèlement, et dont nous retrouvons surtout l'image dans ses poésies, qui commencent par une idylle charmante “ les joies naïves ” d'un enfant et qui finissent par des traductions du *Miserere* et du *Dies iræ* !

Il y a là tout un tableau de la vie commune. Toute existence commence par des idylles et des pastorales, elle se poursuit par des chan-

sons et des cantiques, et elle finit par des éloges et des hymnes funèbres. C'est le sort commun de passer de la joie à la douleur, de changer de maladies sans pouvoir en guérir, et de s'acheminer dans l'ombre et le mystère vers une fin qui n'est qu'un commencement !

Seule la religion répand des lueurs parmi nos ténèbres, et c'est ce que notre illustre ami avait compris. Aussi, ne s'est-il pas contenté de cette philosophie large et facile qui, appliquée à l'homme sans passions, en fait ce qu'on appelle généralement un honnête homme. Il a voulu être plus qu'un honnête homme. Il a été un croyant, un chrétien pratiquant, sans forfanterie ni hypocrisie, un de ces chrétiens qui ne reconnaissent pas seulement les devoirs que la société leur impose à l'égard des autres hommes, mais qui comprennent leurs devoirs envers Dieu, et qui les remplissent.

Je ne vous parlerai pas de sa vie politique. Certes, il y aurait un contraste piquant à établir entre ce qu'était cette carrière autrefois et ce qu'elle est aujourd'hui ; mais ce terrain m'est interdit et par ma position et par le lieu où je parle. Je me contenterai de vous dire que, s'il fallait lui assigner une place parmi les hommes politiques de ce temps, je ne le rangerais pas parmi les habiles, et j'entends que ceci soit un éloge.

Bornons-nous donc à jeter un coup d'œil rapide sur ses œuvres. Mais ici, j'ai un reproche grave à faire à notre ami.

Il a beaucoup travaillé, il a énormément écrit ; mais il s'est trop prodigué en productions éphémères, jetant à tous les échos de la publicité les fruits de ses études et de ses veilles. Il ne s'est pas assez préoccupé de concentrer vers un but unique les forces de son esprit, et de rassembler ses travaux pour en bâtir un monument accessible à la postérité.

Il a répand partout de précieuses semences dans les vastes champs de l'histoire, de l'éloquence, de la critique, de la poésie ; mais il n'a pas eu le soin de récolter ses moissons et de les mettre en grenier, — si bien qu'il serait presque impossible aujourd'hui de rassembler la somme de ses idées.

S'il vous plaisait de relire ses poésies, il vous faudrait feuilleter le *Répertoire Notional*, les *Soirées Canadiennes*, le *Foyer Canadien*, les publications de la *Société Royale*, le *Canada-Français*, quelques brochures, et les feuilles volantes des journaux.

Si vous me demandiez où l'on peut trouver ses œuvres historiques, je serais obligé de vous répondre : ce sont des articles de Revue, des préfaces et des introductions aux ouvrages des autres, des comptes rendus des livres publiés, et je ne sais combien d'autres études sous des formes diverses.

Heureusement de ce riche domaine de notre Histoire, il a tiré un jour une œuvre complète et lui a donné une forme moins éphémère. Je veux parler de son livre intitulé " Garneau, sa vie et ses œuvres ".

Il y a deux manières d'écrire l'histoire. La première embrasse l'ensemble des événements et en étudie les causes et les résultats ; elle est politique et philosophique. C'est le genre de M. Guizot, et il a été adopté par notre historien national, M. Garneau.

L'autre manière s'attache plus spécialement aux détails, aux traits de mœurs, à la couleur locale qui nuance les hommes et les choses, aux menus faits qui leur donnent du relief : ce fut le genre ordinaire de M. Chauveau.

Mais dans son ouvrage sur Garneau, il a fondu les deux manières et il s'est rapproché davantage du genre de M. Guizot. C'est son œuvre historique la plus remarquable, une vue d'ensemble sur les événements de notre vie nationale, une espèce de philosophie de notre histoire. Il y

a là, sur
des obs
Quand
travail
s'écrie
Provid
Parmi
laissés
mention
pouvait
ment pul
de vingt
et dans
nécessité
Dans so
la conclus
en disant
d'examin
le conseil
crés à l'é
écoles d'a
ment-les é
C'est da
l'enseigne
ment moy
comme ex
qui, pour
économiste
Avant de
Chauveau
comme hon
Charles t
divers écriv
il a été l'oh
tableau de
très belles
style en est
M. Chauv
pour ce gen
spirituel et
il avait le tr
Si vous aj
variées, une
qu'il aurait
d'ailleurs pro
seulement hi
peut-être dir
ses discours
plusieurs ma
caractérisent
Mais hâton
ses œuvres o
élévée à la plu
la tombe de
contenaire, et

a là, sur les hommes et les choses du Canada, des appréciations morales, des observations critiques et des jugements qui resteront.

Quand on l'a lu, on aime mieux son pays, et l'on éprouve le désir de travailler à son bien-être, à sa glorification. On admire sa race et l'on s'écrie involontairement avec le prophète, en constatant l'action de la Providence sur elle : *Non fecit taliter omni nationi.*

Parmi les autres travaux historiques que Monsieur Chauveau nous a laissés, son ouvrage sur l'Instruction publique du Canada mérite une mention toute spéciale. Personne ne connaissait mieux ce sujet et ne pouvait mieux raconter les développements et les progrès de l'enseignement public dans notre pays ; car il l'avait dirigé lui-même pendant plus de vingt ans et il avait eu sa large part, dans les mesures administratives et dans les institutions spéciales que les besoins du temps avaient nécessitées.

Dans son discours, qui termine ce volume et qui en est en quelque sorte la conclusion, M. Chauveau se réjouit des progrès réalisés et il les résume en disant : C'est ainsi que nous avons conquis successivement les bureaux d'examineurs pour l'admission des instituteurs, l'inspection des écoles, le conseil de l'Instruction publique, la fondation de deux journaux consacrés à l'éducation, les conférences d'instituteurs, les écoles normales, les écoles d'agriculture, les écoles de réforme et d'industrie, et tout dernièrement les écoles de sciences appliquées aux arts.

C'est dans ce même discours que M. Chauveau prenait la défense de l'enseignement classique, tout en reconnaissant la nécessité de l'enseignement moyen et spécial propre au commerce et à l'industrie ; et il citait, comme exemple de la compatibilité des deux enseignements, M. Gladstone qui, pour avoir commenté Homère, n'en est pas moins un des plus grands économistes, un des plus grands financiers de l'Europe.

Avant de s'adonner aux études historiques, tout le monde sait que M. Chauveau avait publié un roman. C'est même par là qu'il avait débuté comme homme de lettres.

Charles Guérin a été vivement critiqué à différentes époques et par divers écrivains. Mais, en dépit des attaques plus ou moins injustes dont il a été l'objet, nous maintenons que ce roman est fort bien fait. Comme tableau de mœurs, il est sans doute un peu chargé, mais il renferme de très belles pages, des créations charmantes et des descriptions vraies. Le style en est élégant, les caractères bien dessinés et l'intérêt soutenu.

M. Chauveau a fait lui-même de la critique, et nous croyons qu'il avait pour ce genre littéraire des aptitudes remarquables. Il était né malin, spirituel et gai. Il n'avait pas le rire amer et la raillerie cruelle ; mais il avait le trait, le bon mot, la repartie fine et l'épigramme.

Si vous ajoutez à ces qualités, le goût littéraire, des connaissances variées, une mémoire servie par beaucoup de lecture, vous conviendrez qu'il aurait pu être un critique et un polémiste remarquable. Il l'a d'ailleurs prouvé en plusieurs occasions. Mais M. Chauveau n'a pas été seulement historien, romancier, critique et poète, il a été aussi — je devrais peut-être dire surtout — orateur. Disons de suite que le défaut capital de ses discours est de n'avoir pas assez la forme oratoire ; et c'est pourquoi plusieurs manquent du mouvement, de la passion et de l'inspiration qui caractérisent la véritable éloquence.

Mais hâtons-nous d'ajouter que cette critique ne s'adresse pas à toutes ses œuvres oratoires. Il en est quelques-unes dans lesquelles il s'est élevé à la plus haute éloquence. Dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de Garneau, dans celui du banquet aux fêtes du deuxième centenaire, et dans son dernier discours à l'inauguration du monument

Cartier-Brebeuf, il y a des pages pleines de souffle et d'émotion qui ont dû électriser ceux qui les ont entendus.

Notre critique s'adresse moins encore au célèbre discours qu'il prononça le 18 juillet 1855 lors de l'érection du monument à la mémoire des braves tombés sur les Plaines d'Abraham le 28 avril 1760. Celui-là est son chef-d'œuvre et il suffirait à faire la réputation d'un orateur. Le souffle patriotique, l'inspiration, le choc éclatant des contrastes, la couleur locale, la forme imagée, la chaleur communicative, tout concourt à créer l'enthousiasme dans ce beau morceau d'éloquence.

Le meilleur éloge que j'en puisse faire est de vous en citer la péroraison. En terminant, l'orateur évoque les âmes des héros tombés sur le glorieux champ de bataille qui se déroule sous ses regards, et il s'écrie :

Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme.... dormez... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous levez tous, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus !

Il me semble que c'est là de la grande éloquence, et presque tout le discours est dans ce ton.

M. Chauveau était un maître en l'art d'écrire en prose.

Le vers se montrait généralement récalcitrant sous sa plume, et la rime était parfois sourde à son appel. Mais la prose lui obéissait avec grâce.

Il avait un talent varié, une imagination brillante, une grande mobilité de pensée, un esprit toujours en éveil et observateur des surfaces.

Il n'avait pas l'audace des nouveautés, ni la hardiesse des images, ni les coups d'aile qui étonnent. Mais il avait la délicatesse de forme, l'élegance du style, le goût, la sobriété des ornements et des figures. Il avait l'esprit souple, le ton coloré, la verve piquante ; et il mêlait agréablement la fantaisie au réel. Sans négliger le fruit pour la fleur, il avait le soin de donner à sa pensée le tour qui plaît, et la forme qui convient.

Dans ses discours, la période est parfois un peu longue et embarrassée. Mais ce défaut — très général parmi nos orateurs — était racheté chez lui par de précieuses qualités.

J'ai montré qu'il a su s'élever à une grande hauteur, et parler ce langage hardi, figuré, saisissant, qui convient à l'éloquence. Mais généralement il préférerait la régularité au pittoresque, la douceur à l'énergie, l'égalité à la hardiesse, la locution ingénieuse à l'image éclatante.

Jamais il ne plagie ; il n'imité même pas. Son travail d'assimilation ressemble à celui de l'abeille butineuse. Le miel qu'il fait est bien à lui, et l'on ne saurait dire à quelles fleurs il a puisé le suc dont il le compose.

Mais c'est assez parler de l'écrivain, disons encore un mot de l'homme avant de finir.

Mo
scène
avait
Je l
Mais
points
l'espa
En
vertus
Il a
autren
citant
L'un
caracté
nées.
Les u
d'autre
des hu
vie ava
existen
Les u
sort des
prépara
Ce fut
le calme
ments ir
Sa fin
distrib
d'oublie
honorific
ami.
Malhe
même se
lettres ar
pour être
pour la c
Maigré
Toujours
espérant
d'artiste.
Mais tou
sa demeur
il a fallu d
o Vous co
vie la com
recherches
santé, sa v
ment de re
et s'écria
ou attendit
répéta le m
mort.
Messieur
recherchent
le secret de
culte de l'A

Mon ami et moi, nous nous sommes souvent rencontrés sur les mêmes scènes. Il y avait entre nous plusieurs points de contact ; mais il y avait aussi quelques dissemblances.

Je le trouvais parfois trop *conscient*, et il me trouvait trop *militant*. Mais il y avait entre nous vingt ans de distance. Il est évident que les points de vue doivent différer d'aspect, quand il y a cette différence dans l'espace parcouru de la vie.

En tout cas, je crois que la conciliation et la bienveillance sont des vertus sociales nécessaires, et M. Chauveau les possédait.

Il a été un homme de juste milieu. Je ne blâme pas ceux qui sont autrement et je crois qu'il faut en ce monde des *militants* et des *conscientistes*.

L'uniformité n'est pas la loi de l'humanité, et Dieu a voulu que les caractères diffèrent comme les fortunes, comme les rôles et les destinées. La même diversité se retrouve dans la fin de chacun.

Les uns meurent sur le champ de bataille dans l'ivresse du triomphe ; d'autres tombent sur la brèche de leurs murailles démantelées au milieu des humiliations de la défaite ; d'autres enfin rentrent dans le repos de la vie avant de connaître celui de la mort, et terminent dans la paix une existence plus ou moins agitée.

Les uns et les autres ont leurs panégyristes ; mais il me semble que le sort des derniers est plus heureux, puisque la fin de leur vie est une préparation à celle qui doit suivre.

Ce fut le sort de notre ami. Ses dernières années se sont écoulées dans le calme du foyer domestique et de la tendresse filiale, dans les épanchements intimes de l'amitié, dans les luttes pacifiques de la carrière littéraire.

Sa fin fut si modeste qu'il fut un peu oublié, et surtout négligé dans la distribution des honneurs. C'est un reproche que je fais à mon pays d'oublier trop ceux qui ne sont pas de bruit. Certaines distinctions honorifiques conférées à d'autres auraient dû arriver jusqu'à notre illustre ami.

Malheureusement l'Angleterre, qui glorifie ses écrivains, qui anoblit même ses poètes — témoin Lord Tennyson — et qui décore les hommes de lettres anglo-canadiens, paraît oublier qu'il y a ici une littérature qui, pour être française, n'en est pas moins loyale et admirable de fidélité pour la couronne britannique.

Malgré son constant labeur, M. Chauveau a laissé son œuvre inachevée. Toujours il y travaillait comptant encore sur plusieurs années de vie, espérant toujours réaliser certain idéal qu'il entrevoyait dans ses visions d'artiste.

Mais tout à coup le grand appariteur de Dieu s'est montré au seuil de sa demeure, et lui a dit : Ton dernier jour est venu, *dies iræ, dies illa !* et il a fallu dire adieu à ses chères études et à l'idéal rêvé.

Vous connaissez l'histoire de ce chimiste qui chercha pendant toute sa vie la combinaison qui devait produire le diamant. Il dépensa dans ses recherches sa fortune, celle de sa femme et de ses enfants, ses forces, sa santé, sa vie, et mourut dans la plus extrême indigence. Mais au moment de rendre le dernier soupir, il se dressa tout à coup sur son séant et s'écria : « *Eurêka, j'ai trouvé* ». On s'empressa autour de son chevet, et on attendit l'annonce de la grande découverte : — « *Eurêka ! j'ai trouvé* », répéta le moribond, l'œil illuminé, et il retomba inerte sur son lit. Il était mort.

Messieurs, cette histoire n'est pas seulement celle des savants qui recherchent la pierre philosophale ou qui s'efforcent d'arracher à la nature le secret de la vie. Elle est surtout l'histoire de tous ceux qui ont le culte de l'Art. — Que dis-je ? elle est l'histoire de tous les hommes ; car

tous nous cherchons un idéal quelconque sous les formes multiples que notre imagination lui donne. Mais cet idéal se dérobe toujours à nos efforts et nous n'y atteignons jamais en ce monde.

Dans sa marche à travers les siècles, l'humanité ressemble au peuple hébreu portant l'arche sainte, mais cheminant dans un désert, — avec cette différence qu'elle marche toujours sans arriver jamais ; car la vraie *Terre promise* qu'elle cherche n'est pas dans ce monde, elle est dans l'autre !

Et voilà pourquoi l'homme ne peut qu'à l'heure de la mort s'écrier avec vérité : *eureka, j'ai trouvé*. C'est alors seulement que par la porte entrouverte de l'éternité, il aperçoit enfin le Bien, le Vrai, le Beau qu'il cherchait.

C'est à ce moment suprême sans doute que notre ami a compris que ses œuvres, tout inachevées qu'elles fussent, n'avaient pas été inutiles et lui avaient conquis cet idéal de vérité, de justice et de beauté qu'il avait désiré atteindre.

Je me figure qu'en entrant dans la vraie patrie il a dû trouver sur le seuil les membres aimés de sa famille qui l'y ont précédé — puis les groupes nombreux de ses compatriotes qu'il a célébrés dans ses écrits, et dont il a redit les gloires dans ses discours.

Mais parmi ces illustres morts il en est un qui a dû devancer les autres et lui faire un accueil vraiment fraternel ; c'est Garneau. Quelle a dû être leur joie de se retrouver ! Et quels entretiens ils doivent échanger sur la patrie terrestre !

Et maintenant, illustre ami, adieu, et merci.

Oui, merci, au nom de nos gloires nationales, que vous avez célébrées dans vos œuvres et parmi lesquelles vous brillerez désormais ; au nom des lettres, que vous avez honorées et glorifiées par vos paroles, par vos actes et par vos succès ; au nom de l'Université Laval, que vous avez défendue dans vos écrits, qui a bénéficié de votre enseignement et à l'éclat de laquelle vous avez contribué ; au nom de la jeunesse, que vous avez encouragée dans le culte des Lettres et confirmée dans la foi patriotique. Merci de vos nombreux travaux, qui ont enrichi notre trésor littéraire et national. Ils seront une semence que l'avenir fécondera, j'espère, et qui produira des fruits salutaires pour la postérité et pour notre pays.

Dernières remarques de Mgr le Recteur.

Au nom de l'Université, j'adresse des félicitations aux nouveaux Docteurs en Théologie et en Médecine, aux diplômés et aux lauréats dans les différentes facultés, et tous à ceux qui terminent cette année leurs études.

Je souhaite à messieurs les avocats et à messieurs les médecins une nombreuse clientèle et un succès constant. Et pour que ces souhaits que nous formons pour votre avenir, se réalisent plus facilement, je me permets d'y joindre quelques conseils pratiques. Vous voudrez bien, j'espère, les accueillir favorablement et ne pas les mettre en oubli : ce sont les dernières paroles de votre *Alma Mater*, à laquelle vous venez, en tant que fils reconnaissants, de promettre l'attachement, le respect et l'amour. Au moment de vous dire adieu, elle veut vous être encore utile ; elle désire, par ses dernières et maternelles recommandations, demeurer près de vous,

vous s
de la
Pou
et de
ment
bié, v
gradu
judici
aussi
êtes d
Dans
des bo
Voic
sont pl
sitaire.
On p
citoyen
les or
neur
import
comb
L'avo
homme
il suffi
pour no
cette pr
princip
vérité, à
du droit
briller e
Lorsqu
comme s
faire réu
cience v
défendre
justice.
La pro
le conseil
de refuse
être sur v
vous sere
civiles.
Soyez b
science in
jamais da
sells et de
affaire. V
et vous ne
vous auez
de causes
tes, vous
en longue
Avant c
l'examiner
en effet d'
ment faire,

vous soutenir et vous encourager jusque dans les luttes même et les soucis de la vie militante.

Pour maintenir l'honneur de notre université, de son titre de catholique, et de la carrière que vous embrassez, comme vous vous y êtes solennellement engagés devant le corps universitaire et devant cette illustre assemblée, vous n'avez qu'à marcher sur les nobles traces des nombreux diplômés et élèves de Laval qui, dans toutes les professions, sur le banc judiciaire et dans la politique font son orgueil et sa gloire. Vous devrez aussi continuer à cultiver et à développer les heureuses qualités dont vous êtes doués.

Dans un homme de profession, on exige de la science, de la prudence, des bonnes mœurs et de la religion.

Voici mes conseils. Je commence par les avocats, non parce qu'ils sont plus sujets à caution, mais parce que le veut ainsi la hiérarchie universitaire.

On peut dire que des avocats dépendent en grande partie l'union des citoyens et la tranquillité des familles. Selon l'empereur Léon, « ils sont les oracles de la justice, les défenseurs des biens, de la vie et de l'honneur de leurs concitoyens, et rendent à la société des services aussi importants que s'ils sauvaient la patrie par leur courage dans les combats ».

L'avocat, disaient les anciens, doit être : *vir bonus dicendi peritus* — un homme de bien, habile dans l'art de la parole. Pour être homme de bien il suffisait, aux yeux des anciens, de posséder une probité naturelle. Mais pour nous, Messieurs, et aux yeux de la religion qui a formé votre jeunesse, cette probité a un sens plus large, elle doit être en harmonie avec vos principes et vos croyances religieuses. Elle doit vous porter à soutenir la vérité, à combattre l'erreur, le vice et l'injustice, à assurer le triomphe du droit et de l'innocence. Vous serez des hommes de bien si l'on voit briller en vous la moralité, l'honneur, les vertus chrétiennes et sociales.

Lorsque vous aurez accepté la cause d'un client, vous en prendrez soin, comme si elle était votre propre cause ; vous ne négligerez rien pour la faire réussir, pourvu toutefois qu'elle vous paraisse juste ; car en conscience vous ne pouvez vous charger d'une cause évidemment injuste, ni défendre une bonne cause par des moyens que réprouvent la morale et la justice.

La probité condamne la conduite de ceux qui donnent à leurs clients le conseil d'user de mensonge pour déguiser la vérité, de nier les faits ou de refuser de répondre à des questions légitimement posées. Vous devez être sur vos gardes à ce sujet, car au défaut de l'exécuteur du conseil, vous serez tenus de réparer tous les dommages, au moins dans les causes civiles.

Soyez fidèles à garder le secret professionnel ; c'est un devoir de conscience imposé par la loi naturelle et par le droit positif. Vous ne tomberez jamais dans la faute honteuse de certains avocats qui donnent des conseils et des consultations, favorables aux deux parties, touchant la même affaire. Vous éviterez de tromper vos clients sur la nature de leur procès et vous ne leur donnerez pas de plus grandes espérances que celles que vous aurez vous-mêmes. Vous aurez soin de ne pas vous charger de plus de causes que vous n'en pouvez défendre, et celles que vous aurez acceptées, vous vous garderez bien, soit de les négliger, soit de les faire traîner en longueur.

Avant d'accepter une cause, l'avocat consciencieux prend soin de l'examiner, de bien peser les raisons qui peuvent l'appuyer. Se charger en effet d'une cause sans en faire l'examen préalable, ce n'est pas seulement faire tort aux particuliers, c'est aussi faire dommage à la société

elle-même, car c'est laisser entendre aux plaideurs chicanniers qu'ils trouveront toujours des voix complaisantes pour avocasser leurs prétentions.

Que vous ayez, Messieurs, les connaissances nécessaires à votre profession, vous l'avez suffisamment prouvé devant vos examinateurs, mais toutefois n'allez pas croire que vos études soient finies. La science que vous possédez est une science rudimentaire ; il vous faut désormais travailler à l'accroître, à l'étendre, à l'approfondir. Selon l'enseignement de tous les théologiens, chacun, avant d'entrer dans une carrière ou un état, est tenu d'en connaître les devoirs et les fonctions ; autrement il s'engage dans une voie pleine de périls et de responsabilités.

Mais, me direz-vous, pour pratiquer comme avocat ou médecin, faut-il, dès le début, posséder la science de sa profession dans tous ses détails, et dans toute son étendue ? Nullement. Pour commencer à exercer les fonctions d'avocat, ou celles de médecin, il n'est pas nécessaire que vous soyez en état de plaider toutes les causes, de traiter toutes les maladies. La société ne vous demande pas une habileté consommée ; mais vous devez pourtant ne vous charger que d'affaires proportionnées à vos lumières, ne traiter que les maladies que vous connaissez. Dans les cas difficiles, vous devez prendre conseil d'hommes plus compétents et plus expérimentés que vous.

Le médecin s'efforcera, par l'étendue de leur science, leur esprit religieux, leur dévouement et leur charité, leurs mœurs irréprochables, leur courtoisie, leur bonté, de mériter la recommandation que nous lisons dans les Livres saints ; *Honorez le médecin à cause de la nécessité que vous en avez, et aussi parce que c'est le Très-Haut qui l'a créé pour vous guérir de vos maladies.* (1)

Le savant Paul Zacchias, qui fut médecin du Pape Innocent X, dit, en traitant des questions médico-légales, qu'un médecin qui n'aurait ni mœurs, ni religion, ferait dans l'exercice de son art bien des fautes préjudiciables à la société et à ceux qui se remettent entre ses mains. Au contraire plus un médecin aura de sentiments religieux et plus ses mœurs seront pures, plus il s'intéressera consciencieusement à la guérison de ses malades et aura de zèle et d'attention pour leur donner tous les secours de sa profession, et plus aussi les malades lui donneront leur confiance.

Exercez votre profession avec désintéressement. Sans doute le médecin peut et doit chercher dans l'exercice de son art un moyen légitime et honorable de subsistance ; mais ne faites pas paraître un trop grande appétit au gain, et avec les personnes qui sont peu fortunées, surtout avec les pauvres, soyez toujours charitables.

Il existe naturellement entre le médecin et le malade une convention tacite qui d'une part vous donne droit à des honoraires convenables, mais qui de l'autre assure au patient qui est sous vos soins tous les secours de votre art. Les médecins sont responsables des dommages résultant d'un manque de science en eux ou d'une négligence coupable. Dans les cas embarrassants, vous avez une grande ressource, qui est aussi un devoir : c'est d'appeler en consultation vos collègues plus habiles que vous.

Quand votre patient n'a plus besoin de vos soins, vous ne devez pas continuer vos visites, au moins avec l'intention de les faire payer.

N'oubliez pas, Messieurs, que vous êtes des médecins catholiques, formés dans une université catholique, et que l'Eglise attend de vous que vous ne soyez pas seulement les médecins du corps, mais encore de l'âme de vos patients.

(1) Ecclésiastique, 38-1, 2.

Dans
bien à l'
ennoblit
Vous
acquies
peut en a
patients
savez que
de sou ja
opère d e
Lorsqu
vous que
autres, v
Enfin, j
, Manuel
pour vous
l'exercice
Encore
cins, et j'
Occupe
charmes d
excellente
délicats, e
surtout ch
cuper de p
même plus
Un autre
vous marie
percevoir q
périeure de
En vous
rez que l'em
vous rendre
nement. C
côtés, mon
davantage l
et de caract
sera pour vo
devoir ou vo
Merci, Me
envers l'Uni
tousjours ces
les directeu
réclamer et
Adieu, Me
et les souhai

Dans un grand nombre de circonstances, le médecin peut faire plus de bien à l'âme d'un malade que le prêtre lui-même ; c'est ce qui élève, ennoblit votre profession et lui donne un caractère sacré.

Vous serez appelés à administrer le saint baptême ; vous devez vous acquitter de ce devoir avec foi et religion, et ne rien omettre de ce qui peut en assurer la validité. Vous ne manquerez pas d'avertir à temps vos patients du danger de mort dans lequel ils pourront se trouver. Vous savez que la réception des sacrements apporte souvent aux malades plus de soulagement que les remèdes les plus efficaces, et que bien des fois elle opère des guérisons surprenantes.

Lorsqu'on vous consultera au sujet du jeûne et de l'abstinence, rappelez-vous que, si vous ne voulez pas charger votre conscience des péchés des autres, votre jugement doit être appuyé de raisons valables.

Enfin, je vous recommande de vous procurer la petite brochure intitulée « Manuel du médecin catholique. » Elle vous sera d'un grand secours pour vous guider dans tout ce qui touche à la morale et à la religion dans l'exercice de votre profession.

Encore deux conseils à messieurs les avocats et à messieurs les médecins, et j'ai fini.

Occupez-vous de votre profession, et ne vous laissez pas séduire par les charmes de la politique active. Sans doute, la politique peut être une excellente chose, mais de même que la plupart des mets recherchés et délicats, elle trouble et révolutionne les constitutions les plus robustes, surtout chez les jeunes gens. Faites-vous une règle de ne pas vous occuper de politique avant l'âge mûr, c'est-à-dire avant 45 ou 50 ans, et même plus tard, cela dépend des tempéraments. (Rires.)

Un autre conseil que vous accepterez peut-être plus volontiers, c'est de vous marier jeunes. Je le donne surtout aux médecins. Je crois m'apercevoir que ce second conseil rencontre l'approbation de la partie supérieure de cet auditoire ; j'en suis heureux.

En vous conduisant selon les règles que je vous ai tracées, vous n'aurez que l'embarras du choix parmi toutes les personnes qui aspirent à vous rendre heureux. Toutefois, faites votre choix avec un grand discernement. Comme je suis peut-être entendu par les intéressés des deux côtés, mon conseil profitera également aux deux parties, et assurera davantage le bonheur des ménages. — Choisissez une personne vertueuse et de caractère, une femme forte : selon l'expression de l'Écriture : elle sera pour vous un trésor, et saura dans l'occasion vous maintenir dans le devoir ou vous y rappeler, si par malheur vous veniez à vous en écarter.

Merci, Messieurs, des beaux sentiments que vous venez d'exprimer envers l'Université, par la bouche d'un de vos confrères. Conservez-les toujours ces sentiments généreux : ils sont, pour vos professeurs et pour les directeurs de l'Université, la meilleure récompense qu'ils puissent réclamer et ambitionner ici-bas.

Adieu, Messieurs, vous emportez avec vous les vœux les plus sincères et les souhaits de succès, de santé et de bonheur de votre *Alma Mater*.

II

ADRESSE PRÉSENTÉE A MGR SATOLLI,

en novembre 1889.

(Traduction)

A l'illustrissime et Révérendissime Seigneur François Satolli, Archevêque de Lépante.

TRÈS ILLUSTRE PRÉLAT,

Grande a été notre joie à tous, directeurs, professeurs et élèves de l'Université Laval, en apprenant que Votre Grandeur avait été choisie par le Souverain Pontife lui-même, pour présider aux fêtes religieuses qui ont eu lieu récemment aux Etats-Unis. Car nous connaissions votre bienveillance à notre égard, et elle nous faisait espérer que vous ne refuseriez pas de nous rendre visite.

Depuis longtemps nous connaissions, nous admirions cette science extraordinaire, qui a rendu votre nom à jamais célèbre dans toutes les écoles de théologie catholique du monde; cette science répandue dans tant d'ouvrages publiés par vous depuis quelques années, aux applaudissements de tous ceux qui s'occupent des hautes études religieuses.

Aussi personne n'a-t-il été surpris que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, cherchant le personnage le plus savant pour le représenter à l'inauguration d'une université, d'un foyer nouveau de science, ait jeté sur vous les tendres regards de Sa Béatitude. Tout vous désignait le premier pour cette mission: votre mérite personnel, le succès de votre enseignement, vos œuvres tant littéraires que philosophiques, et notamment ces traités admirables, dont la publication a étonné et ravi le monde chrétien. Et c'est ici, croyons-nous, le lieu de mentionner un fait qui n'a pas peu contribué à vous rendre plus illustre, en associant le souvenir et le nom de Votre Grandeur à la gloire impérissable du grand saint Thomas d'Aquin: savoir que, grâce à vous principalement et par votre concours, le Souverain Pontife a pu si heureusement remettre en honneur et rendre universelle l'étude de la théologie d'après la méthode et les ouvrages du saint Docteur.

Voilà pourquoi Dieu dans sa Providence a voulu se servir de Votre enseignement comme du moyen le plus sûr et le plus efficace pour répandre parmi nous, comme parmi les autres peuples de l'univers catholique, les doctrines de S. Thomas. C'est là aussi la cause à laquelle nous devons d'être liés à Votre Grandeur par des rapports étroits, rapports que vous-même avez consolidés en acceptant de nos mains un grade académique et qui s'affermissent chaque jour encore par notre fidélité à cette méthode scolastique dont vous êtes le si zélé restaurateur.

Permettez-nous donc, très illustre Prêlat, de vous exprimer les sentiments de notre joie et de notre gratitude pour l'honneur que vous nous faites. Quant à Notre Saint-Père Léon XIII, nous ne saurions lui rendre de dignes actions pour avoir aimé à ce point l'Eglise d'Amérique.

Non
d'amor
Laval
teurs c
en que
discou
faire ja
C'est
même
d'assur
au Sièg
soumis
la presc
ments c

Nous
lante im
« Dans
pour la
l'Univers
de l'adre
envers u
et pour l
de bienve
parmi les
et dirigés
Parla
Satolli aff
tion une
ment pou
pour qu'e
les univer
a donné à
de sa hau
circonstar
Enfin
sité elle-m
universités
donnée et
gramme q
naturelles
non moins
Mgr S
différentes
au point de
sa supérieur
sibles, exis
autres ville
Bien pl
mieux cor
il faut per
qu'aucune

Non, jamais nous ne perdrons le souvenir des nombreux témoignages d'amour dont il a comblé le Canada et particulièrement notre Université Laval ; jamais nous n'oublierons, non plus, qu'un des plus éminents docteurs de nos jours, celui que le Souverain Pontife entoure d'une affection en quelque sorte extraordinaire, dont il a si souvent fait l'éloge dans ses discours et ses écrits, a bien voulu réjouir nos cœurs par sa présence et faire jaillir sur nous l'éclat de sa célébrité.

C'est pourquoi les directeurs, professeurs et élèves de l'Université, en même temps qu'ils vous marquent toute leur reconnaissance, vous prient d'assurer le Chef Suprême de l'Eglise, qu'ils restent et resteront attachés au Siège Apostolique toujours et avec une fidélité entière ; qu'ils sont soumis à toutes les volontés du Vicaire de Jésus-Christ, et qu'enfin, selon la prescription du chef de l'Eglise, ils veulent suivre en tout les enseignements de l'Ange de l'Ecole, saint Thomas d'Aquin.

Nous extrayons du *Courrier du Canada* le résumé suivant de la brillante improvisation latine faite par Mgr Satolli en réponse à cette adresse.

Dans sa réponse à l'adresse, Mgr Satolli a exprimé son contentement pour la belle réception que lui faisaient les professeurs et les élèves de l'Université Laval. Et après avoir indiqué les trois pensées dominantes de l'adresse, il dit d'abord qu'il avait une dette particulière de gratitude envers une institution qui lui avait jadis conféré un diplôme de Docteur, et pour laquelle il professait depuis longtemps des sentiments d'estime et de bienveillance. Il manifesta aussi le plaisir qu'il sentait en voyant parmi les professeurs de Laval des hommes qu'il avait lui-même formés et dirigés dans les sentiers de la science sacrée.

Parlant ensuite des rapports du St-Père avec l'Université Laval, Mgr Satolli affirma que le Souverain Pontife a toujours eu pour cette institution une très grande bienveillance et qu'il n'a rien négligé non seulement pour que l'Université Laval conservât sa splendeur, mais encore pour qu'elle grandît à la face du Canada, de toute l'Amérique et de toutes les universités du monde civilisé. Mgr Satolli ajouta que le St-Père, qui a donné à cette institution à plusieurs reprises, des preuves très éclatantes de sa haute bienveillance, serait prêt à lui en donner de nouvelles, si les circonstances l'exigeaient.

Enfin arrivant à l'endroit de l'adresse où il était question de l'Université elle-même, il dit que Laval, vu son ancienneté par rapport aux autres universités de l'Amérique, vu la célébrité que d'illustres professeurs ont donnée et donnent encore à son enseignement, vu l'ampleur de son programme qui embrasse toutes les branches des sciences rationnelles, naturelles et divines, avait un certain droit à la suprématie et à la confiance non moins qu'à la coopération de toutes les provinces du Canada.

Mgr Satolli n'a pas hésité à déclarer que dans sa conviction les différentes régions qui composent le Canada, trouveraient plus d'avantages, au point de vue scientifique, civil et religieux, si cette université gardait sa supériorité sur toutes les autres institutions qui, pour des motifs plausibles, existent déjà, ou pourront exister dans les autres provinces ou les autres villes du Canada.

Bien plus, Mgr Satolli a ajouté : « Dans toute espèce de choses, il vaut mieux conserver l'unité dans la variété que de rechercher la multiplicité ; il faut perfectionner ce qui existe déjà plutôt que de multiplier des êtres qu'aucune cohésion ne retient entre eux. »

Il dit ensuite que l'Universalité (enciclopedia) des sciences — dont une université bien organisée doit être l'exacte expression — est comme une pyramide dont la base réside dans les premiers principes de la raison d'accord avec la vérité révélée ; le centre est le perfectionnement intellectuel et moral, civil et politique de l'humanité ; le couronnement est Jésus-Christ, Dieu-fait homme, Jésus-Christ, source de toute vérité, terme de toutes les aspirations, Jésus-Christ qui soutient par sa vertu l'Eglise qu'il a fondée.

Enfin, Mgr Satolli a assuré à l'auditoire qu'aussitôt de retour à Rome il signalerait au Saint-Père la prospérité de l'Université Laval ; et qu'il dirait combien cette institution répond admirablement à la direction, aux désirs et à la confiance du Père commun des fidèles.

III

ADRESSE

A Son Excellence le très honorable FRÉDÉRIK ARTHUR STANLEY DE PRESTON, baron Preston, dans la pairie du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, membre du Conseil Privé, P. C., G. C. B., Gouverneur Général du Canada, vice-amiral du même, etc., etc.

EXCELLENCE,

Pour la première fois depuis que vous présidez aux destinées du Dominion du Canada en votre qualité de Gouverneur général et de représentant immédiat de Notre Gracieuse Souveraine, l'Université Laval a l'insigne honneur de vous posséder dans ses murs.

Vous voyez devant vous, Excellence, les Directeurs, les Professeurs et les Elèves de cette Institution. Tous sont heureux de vous offrir l'hommage de leur respect, de leur sincère admiration, ainsi que des sentiments de profond attachement et d'inébranlable loyauté qu'ils sont fiers de professer pour la Couronne d'Angleterre et par conséquent pour votre personne. Avant même, bien avant que vous eussiez touché le sol du Canada, permettez-nous de vous dire que nous n'étions pas sans vous connaître. Nous savions qu'issu d'une des plus illustres familles de l'Angleterre, de l'une de ces familles où la noblesse du sang s'allie d'une manière admirable au mérite personnel et à la pratique traditionnelle de toutes les vertus civiques, vous ne pouviez manquer de continuer, en lui ajoutant un nouveau lustre, cette brillante série d'hommes éminemment distingués et remarquables qui, comme lord Dufferin, lord Lorne, lord Lansdowne, sans parler de bien d'autres, vous ont précédé dans le poste d'honneur et de confiance qui vous était confié.

Depuis deux ans, Excellence, nous avons pu vous voir à l'œuvre, admirer sans réserve le tact, le jugement, la sagesse qu'en toutes circonstances vous avez su déployer, et constater une fois de plus que la Province de Québec en particulier, tout en conservant intact le culte de ses ancêtres et de sa première mère-patrie, doit à la Divine Providence d'éternelles actions de grâces, de ce qu'Elle lui a ménagé, dans la Couronne

d'Ang
remp
Pou
oubl
l'hom
pas u
Cour
doute
Québ
Nous
initi
nous
tice, à
comme
qui la r
tion n'a
points,
Auss
Univers
de reco
pour plu
titre bie
bien inf
daigne
lance et
récompe
L'Uni
ter ce tit
d'énava
plus illu
Nous
de bonh
et pour v
aussi de

d'Angleterre, une protectrice généreuse de ses plus chères libertés, un rempart inexpugnable de ses droits les plus sacrés.

Pour ne citer qu'un fait, que nous pouvons d'autant moins mettre en oubli qu'il nous touche de plus près, cette Université, qui a aujourd'hui l'honneur de recevoir la visite officielle de Votre Excellence, n'offre-t-elle pas un exemple frappant de cette magnanime libéralité avec laquelle la Couronne d'Angleterre aime à traiter ses loyaux et fidèles sujets, sans doute du Dominion tout entier, mais en particulier de cette Province de Québec, qui est cependant en grande majorité française et catholique. Nous aimons à le redire ici à Votre Excellence, c'est à la généreuse initiative d'un de vos nobles prédécesseurs, Lord Elgin, dont la mémoire nous sera toujours bien chère, c'est à la largeur de vues, à l'esprit de justice, à la haute bienveillance de la grande Reine qui est citée à bon droit comme le modèle des Souverains, que l'Université Laval doit la charte qui la régit, charte tellement libérale que les fondateurs de cette institution n'auraient pu en désirer une meilleure et plus favorable en tous points, eussent-ils été appelés à la rédiger eux-mêmes.

Aussi, Excellence, est-ce pour nous, Directeurs et Professeurs de cette Université, un bonheur particulier, en même temps qu'un véritable devoir de reconnaissance, de vous offrir, comme nous l'avons fait précédemment pour plusieurs de vos illustres prédécesseurs, le titre de Docteur en Droit, titre bien modeste sans doute, bien au-dessous de votre mérite personnel, bien inférieur à ceux qui entourent déjà votre nom, mais que vous daigniez cependant accepter, comme une nouvelle marque de bienveillance et d'intérêt pour une Institution qui vous doit déjà la fondation de récompenses magnifiques, et hautement appréciées.

L'Université Laval vous remercie, Excellence, d'avoir bien voulu accepter ce titre, et elle se sent grandement honorée de pouvoir vous compter dorénavant, à la suite de plusieurs de vos devanciers, au nombre de ses plus illustres Docteurs.

Nous ne voulons pas finir sans prier votre Excellence d'agréer les vœux de bonheur, de santé et de longue vie que nous formons pour vous-même et pour votre noble compagne, Lady Stanley, à qui nous nous permettons aussi de souhaiter un heureux et agréable séjour au Canada.

IV

PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU SÉMINAIRE CANADIEN A ROME.

(Traduction)

De l'audience de N. S. par la Divine Providence le Pape Léon XIII —
17 mars 1889

Le St-Père a daigné accorder que les élèves du collège canadien fréquentant les écoles de la Sacrée Congrégation de la Propagande soient admis aux écoles susdites et concourent aux grades académiques de la manière suivante :

Tandis que les jeunes élèves qui viennent à Rome pour commencer leurs études théologiques devront suivre entièrement le règlement des écoles ; ceux qui viennent, leur cours commencé, seront admis à le poursuivre pourvu qu'ils présentent un certificat du grade de bachelier ou de licencié reçu dans une des universités catholiques canadiennes, ou au moins un certificat du recteur des mêmes universités déclarant qu'ils ont fait avec diligence et profit le cours des années précédentes et qu'ils ont passé sur la matière un examen satisfaisant.

Les mêmes pourront être admis à l'examen des grades et du doctorat dans la faculté théologique en subissant l'épreuve sur la dogmatique entière, pourvu qu'ils présentent un certificat des recteurs susdits, établissant que, sur les matières de morale, d'écriture sainte, d'institutions canoniques, d'histoire ecclésiastique, de liturgie, ils ont, durant leur cours au Canada, subi des examens satisfaisants ou qu'ils ont obtenu les grades académiques.

(Signé) D., ARCHEVÊQUE DE TYR,
Sec. de la Propagande.

Dor

Académ

Albany

Alliance

Ami, un

Appleton

Archevêc

Archevêc

Archevêc

Ashley, V

Baltimore

Belford, C

Bell, Alex

Bessonier,

Board of T

Boivin, M.

D

D

D

Re

Pr

Sp

Dons faits à l'Université Laval, à Québec,
de juillet 1889 à juillet 1890

BIBLIOTHÈQUE

- Académie commerciale catholique de Montréal.
Palmarès, 1889-90.
- Albany Medical College.
Catalogue, 1889-90.
- Alliance française.
La Revue Bleue, pour 1890.
- Ami, un.
La trompette ou la metempsychose universitaire.
Question du travail.— Société St-Vincent de Paul, Montréal.
La Religion Jacobine au XIX^e siècle.
Voyage au Pays de Tadoussac.
- Appleton, D., & Co., New York.
The New York Medical Journal, 1890.
- Archevêché de Montréal.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Archevêché d'Ottawa.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Archevêché de Québec.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Ashley, W.-J., Esq. Toronto.
The Ontario Township.
- Baltimore Medical College.
Catalogue, 1889-90.
- Belford, Clark & Co., Chicago.
Mr. Donnelly's Reviewers, by W.-D. O'Connor.
- Bell, Alex., Melville.
Visible speech and vocal physiology. (Don de l'auteur.)
- Bessonier, G. de
Notre-Dame des Victoires, Paris.
- Board of Trade, Chicago.
Thirty Second Report, 1889.
- Boivin, M. Jos., Secrétaire Privé de l'hon. Premier Ministre.
Discours de l'hon. M. Mercier au Club National, 1888, 1889.—
Fr. et angl.
- Documents du Congrès Américain sur la réciprocité.
Discours de M. Justin Morrill sur le même sujet.
Address of Hon. B. Butterworth.—Trade with Canada.
Relations of Canadian States and United States.
Provincial Politics.
Speech of Hon. Rob. Hips on Commercial Union.

- Boston University School of Medicine.
17th Annual Announcement, 1889.
- Bourassa, M. l'abbé G.
Discours au Petit Séminaire de Montréal, 2 février 1890 (Don de l'auteur).
- Bourget, M. L.-O., Regina, Territ. du N.-O.
Journals of the Council N. W. T., 1877-87.
Statement of Public Accounts N. W. T., 1888-89.
Journals 1st Session 1st Leg. Ass. N. W. T., 1888.
Ordinances of the N. W. T., 1881, 1885-87.
Report of Board of Education, N. W. T., 1885-89.
Receipts and expenditures, N. W. T., 1885-87.
Report of Public Works, N. W. T., 1887-89.
Reports of the Supreme Court N. W. T., vol. I, No. 1.
- Bourinot, J.-G., LL.D., M. R. S. C.
Federal Government in Canada, 2d edition (Don de l'auteur).
Study of Polythical Science in Canadian Universities (Don de l'auteur).
- Bréard, Charles.
Documents relatifs à la Marine normande. (Don de l'auteur).
- Brochu, Dr Delphis, Prof. à l'Univ. Laval.
Mémoire sur l'inspection hygiénique des ateliers (Don de l'auteur).
- Bryn-Mawr College, Philadelphia.
Program, 1890.
President's Report, 1888-89.
- Casault, M. L.-J., Ottawa.
90 volumes et brochures, du Canada et des Etats-Unis,
Discours sur le Budget, une vingtaine, fr. et angl.
- Castonguay, Rev. M. Alf.
Histoire de la décadence de l'Empire romain, par Gibbon. 18 volumes.
- Cavagnis, Mgr Félix.
Institutiones juris publici ecclesiastici, 2 vols. (Don de l'auteur).
- Chauveau, l'hon. P.-J.-O., Prof. à l'Univ. Laval.
Discours d'inauguration du monument Cartier-Brebeuf.
- City of London, Corporation of the.
Calendar of Wills.
- Collège de l'Assomption.
Année scolaire 1888-89.
- Collège Bourget.
Annuaire, 1889-90.
- Collège Joliette.
Année scolaire 1888-89, 1889-90.
- Collège de Lévis.
Annuaire, 1888-89.
Annales de la Bonne Ste-Anne.
- College of Physicians and Surgeons of Chicago.
9th Annual Announcement, 1890-91.
- College of Physicians and Surgeons of New-York (Columbia College).
Annual Catalogue, 1889-90.
- College of Physicians and Surgeons of Ontario.
Announcement, 1889-90.
Ontario Medical Register.
- Collège Ste-Anne de la Pocatière.
Annuaire No. 2, 1888-89.

Collège
College
Collège
Collège
Collège
Commis
Commis
Connect
Cooper
Côté, M.
Côté, M.
Dalhousie
Dawson,
Dawson,
De la Hay
Départem
R
Désy, Rév
C
Dufresne,
U
U
Dugal, Rév
K
Entomolog
A
Evanturel,
18
Or
On
Ré
A
Evêché de C
Ma
Evêché de N
Ma

- Collège de St-Boniface, Manitoba.
Annuaire 1888-89, 1889-90.
- College of St. Francis Xavier, New-York.
Calendar, 1888-89.
The *Xavier Centennial Number*.
- Collège de St-Joseph de Memramcook.
Annuaire 1888-89, 1889-90.
- Collège St-Laurent, près Montréal.
Annuaire 1889.
- Collège Ste-Marie, Montréal.
Année académique, 1888-89.
- Commissaires du Havre de Québec.
Report for the year 1889.
- Commission géologique du Canada.
Contributions to the Micro-Palæontology, part II.
Contributions to Canadian Palæontology, vol. I, part 2nd.
- Connecticut Historical Society, Hartford.
Birth day of the State of Connecticut, 1889.
- Cooper Medical College, San Francisco.
Annual announcement, 1890.
- Côté, M. Augustin.
Annual report of the Morse Dispensary, 1889.
- Le *Journal de Québec*, un exemplaire spécial pour la Bibliothèque.
- Côté, M. Thomas.
9 brochures.
- Dalhousie College and University, Halifax, N. S.
Calendar 1888-89, 1890-91.
- Dawson, Rev. Aeneas McDonell, L. D., F. R. S. C.
The Catholics of Scotland. (Don de l'Auteur.)
- Dawson, L. E., L. D., Montréal.
Canadian Naturalist, vol. V, new series.
- De la Haye, M. Henri.
La Crimée, poème, par Louis De la Haye.
- Département de l'Agriculture, Ottawa.
Rapport sur les Archives, 1888.
- Désy, Rév. Père, S. J.
Congrégation des hommes de N. D. de Québec.
- Dufresne, M. Candide, Montréal.
Un volume du *Fantasque*.
Un ancien parchemin relatif à Joliet.
- Dugal, Rév. M. L.-N.
Katolik Ayamiheiw masinahigan.
- Entomological Society of Ontario.
Annual report, 1889.
- Évaneurel, Alfred, Ecuyer, M. P. P., St-Victor d'Alfred, Ont.
18th report on the education and instruction of the blind.
On public High Schools text-book.
On the bilingual teaching.
Report of the Minister of Education, Ontario, 1889.
- A Letter... on College residence, by Sir D. Wilson.
- Evêché de Chicoutimi.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Evêché de Nicolet.
Mandements et Circulaires de l'année.

- Evêché de Rimouski.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Evêché de Sherbrooke.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Evêché de Trois-Rivières.
Mandements et Circulaires de l'année.
- Facultés Catholiques de Lyon.
Tableau des cours pour 1889-90.
Assemblée générale des Evêques, 1889.
- Faguy, Rév. M. F., curé de N.-D. de Québec.
La Sainte-Enfance dans le diocèse de Québec.
- Filteau et Frère.
Un lot du journal " La voix du Patriotisme ", 1889.
- Fontaine, Adalbert, Ec., LL. D., Prof. à l'Univ. Laval.
Factum *in re* Sa Majesté vs. Cie du Labrador.
18 Factums de Cour.
- Gagnon, l'hon. C.-A.-E., Secrét. Prov.
Jugements et délibérations du Conseil Sup. de Québec, Vol. V.
- Gagnon, Rév. M. Octave, de l'Archevêché.
7 volumes divers.
- Giroux, Rév. M. Guillaume, curé de Lorette.
10 volumes. (Succession de Rév. M. Jos. Auclair.)
- Gorton, W. C. L.
Line congruencies. (Don de l'auteur.)
- Georgetown University, Washington, D.-C.
Catalogue 1889-90.
- Gouvernement Fédéral, Ottawa.
Documents de la session, vol. 23, Nos 1 à 15.
Statuts du Canada, 1889.
Journaux du Sénat, vol. 23.
Journaux de la Chambre des Communes, vol. 23.
The Canada Gazette, 1889-90.
- Gouvernement du Manitoba.
Journaux de l'Assemblée Législative, 1888, fr. et angl.
Statuts du Manitoba, 1888-89.
Manitoba Gazette, depuis 1887 inclusivement.
- Gouvernement de Québec.
Documents se rapportant aux Isles de la Madeleine et d'Anti-
costi.
Subsidies of the different railway companies.
Documents sur l'augmentation de la représentation.
3rd Report of the secretary for 1888-89.
Report of the secretary and Registrar, 1888-89.
Rapport du Surintendant de l'Instr. Public 1888-89, fr. et angl.
General report of the Commissioner of Public Works, 1889.
Report on the jury system.
Report on the Northern frontier of the Prov. of Québec.
Rapport sur une succursale de l'Institution agronomique de
Beauvais.
Gazette officielle de Québec, 1889-90.
Statuts de Québec, 1889.
Journaux de l'Assemblée Législative, 1889.
Documents de la session, vol. 22, Nos 1, 2, 3.

- Réponse, Asiles des aliénés.
Supplément aux Statuts refondus, fr. et angl.
- Hamel, Mgr, du Sém. de Québec.
L'exposition Vaticane.
4 brochures.
- Harvard University, Cambridge, Mass.
Bulletin 44, 45, 46.
- Huart, M. l'abbé Victor.
Biographie de Mgr D. Racine, 2e édition. (Don de l'auteur.)
- Hunt, M. Th. Sterry.
Geological History of the Quebec Group.
- Inconnu.
Grammaire hébraïque, par Alph. Chabot.
Notice historique sur la Cie de Jésus au Canada.
Œuvre des opuscules, Nos 2, 3, 4.
Livre de chant d'église (sauvage).
10 brochures diverses.
- Institut canadien de Québec.
Annuaire No 13, 1889.
- International Congress of Orientalists — Christiania.
Program.
- Iowa College of Physicians and Surgeons — Des Moines.
8th annual announcement, 1889-90.
- John Hopkins University, Baltimore.
Register for 1889-90.
The river towns of Connecticut.
Archæan Geology of Missouri.
Stability of the Alkil-bromide.
Some effects of electrically stimulating ganglion cells.
Atomic weight of zinc.
Orto-Sulpho-Benzic acid.
On Phthalic-Sulphinide.
Paranitro-Sulpho-benzoic acid.
The Negro in Maryland.
The beginnings of American Nationality.
Spanish Colonisation in the Southwest.
The relation of Hans Sachs to the Decameron.
The Aswri-Kalpa.
On the Electromagnetic Effect of Convection-Currents.
On the Ventricular Epithelium of the frog's brain.
The absolute particule in Anglo-Saxon.
Fragments of the work of Heraclitus of Ephesus on Nature.
The History of Education in North Carolina.
- Kingsford, Wm, Esq., M. R. S. C.
History of Canada, 3d. vol. (Don de l'Auteur.)
What do the Jesuits teach?
Jesuits' Estate Act.
Jesuits Maxims.
5 Budget speeches.
- Labelle, Mgr., Prot. Apost.
Considérations sur l'Agriculture.
- Laflamme, M. l'abbé J.-C.-K., du Sém. de Québec.
Une année du journal *The Star*.
Le Canada ecclésiastique.
- Lafrance, M. C.-J.-L., Trésorier de la cité de Québec.
Rapport annuel du Trésorier de la Cité, 1888-89.

Vol. V.

c. d'Anti-

fr. et angl.
1889.

c.
omique de

- Lallemand, M. Léon.
De l'organisation du travail.
De l'assistance des classes rurales au XIXe siècle.
Histoire des enfants abandonnés et délaissés.
Les grands problèmes sociaux. (Dons de l'Auteur.)
- Langevin, Sir Hector, C. B., K. C. M. G., Ministre des Travaux Publics.
Reports of six years experience of a farmer, Alberta.
Report on tuberculosis on cattle.
- Langlais, M. J.-A.
Almanach canadien, 1890.
- Legaré, Mgr C.-E., Prot. Apost.
Cenni biographia dall' Emo Card. Aless. Taschereau.
44 vols. (Succession de Mgr Bolduc.)
- Lemieux, M. l'abbé Gilbert.
Une année du journal *l'indépendante*.
- Lemoine, J.-M., Ec., M. S. R. C.
Parallèle historique entre le Comte de la Galissonnière et le
Comte de Dufferin.
The last Decade of French rule at Quebec. (Dons de l'auteur.)
- Lesage, M. P., Vadencourt près Guise, Aisne.
Vie de Mgr de Simony.
Manière d'apprendre la prière aux enfants.
Annuaire du Bureau des Longitudes, 1885.
- Maimonides Library, N. Y.
Report of the Librarian, 1889.
- Manley, Mr Th.-H., M. D., N. Y.
Uses of the temporary transfixion ligature.
Operation for strangulated hernia.
- Marcou, M. Jules, Cambridge, Mass.
Reply to the question of M. Selwyn on the Quebec Group.
Les géologues et la géologie du Jura avant 1870.
- Marois, Mgr C.-A., Prot. Apost. et V. G.
Card. Josephi Pecci elogium.
Registrum Recognitionum sub Innocentio VI.
- Mathieu, M. l'abbé O.-E., du Sem. de Québec.
Un lot de journaux.
- McGauran, Dr George, N. Y.
The latin play, at St Francis Xavier's.
Catholic Family Almanac, 1890.
Souvenir of the Catholic Centennial.
- McGill University, Montreal.
Annual report of the Governors, Principal and Fellows, 1889.
Graduates, corrected to Jan. 1890.
- McGill College and University.
Annual Calendar, 1889-90.
- Mercier, l'hon. M. Hon., Premier Ministre.
Loi électorale de Québec, fr. et angl.
Esquisse générale de la Prov. de Québec, fr. et angl.
Discours prononcé au Congrès de Baltimore. (Dons de l'auteur.)
- Meteorological service of the Dominion of Canada.
Report for the year 1886.
- Méthot, Mgr M.-E., du Sem. de Québec.
Drumont, La fin d'un monde.
" La dernière bataille.
De Wolski, La Russie juive.

- Eugène de Margerie, Cinquante Proverbes.
Lemay, les Vengeances.
Michigan Mining School, Houghton, Mich.
3rd annual Calendar, 1888-89.
Ministre de l'Agriculture du Manitoba.
Canadian Farming.
Myrand, M. Ernest.
Une fête de Noël sous Jacques-Cartier, 2de édit. (Don de l'auteur).
National History Society of Montreal.
The Canadian Record of Science.
Newberry Library, Chicago.
Proceedings of the Trustees for the year 1889.
New-York State Library, Albany.
42d annual report, State Museum of Nat. Hist.
Seventy-second Annual Report of the Regents, 1888-89.
New Zealand General Assembly Library, Wellington.
The literature relating to New Zealand bibliography.
Ottawa Field Naturalist Club.
The Ottawa Naturalist 1890.
Pagé, Rév. M. Ed., du Sém. de Québec.
Cook, Scientific culture.
Wheler, Modern organic Chemistry.
Attfield, Chemistry General, &c.
Wurtz, Traité de Chimie biologique.
Gautier, Chimie appliquée à la Physiologie.
Block & Meunier, Théories modernes de la Chimie.
Pâquet, M. l'abbé L.-A., du Séminaire de Québec.
La foi et la raison. (Don de l'Auteur.)
Paradis, Rév. M. Edm., du Séminaire de Québec.
Une année du journal *La Presse*.
Petit Séminaire de Montréal.
Distribution des Prix, 1889-90.
Pharmaceutical Association of the Prov. of Quebec.
9th annual Report.
Prendergast, M. J.-A.-P.
Manitoba, its resources.
Manitoba, a home for agriculturists.
Prince, M. David, M. D., Jacksonville, Ill.
Pelvic and abdominal drainage. (Don de l'Auteur.)
Queen's College and University, Kingston, Ont.
Calendar, 1890-91.
Examination papers, 1890.
Rameau de St-Père, M. E., Paris.
Colonie féodale en Amérique, 2de édit. (Don de l'auteur.)
Robidoux, l'hon. M., Secrét. Provincial.
Journal des campagnes du Ch. de Lévis, 6 ex.
Lettres du Ch. de Lévis, 6 ex.
Romanet du Caillaud, M. F.
Parallèle entre la vocation de St Thomas et de l'Ordre de S. François.
Cadran de l'heure universelle, par M. Tondimi de Quaranghi.
Roper, M. S.-C.-D.
Statistical abstract and record. Canada, 1888.
Rush, M. J.-M., Secretary of Agric. U. S.
The english sparrow.

- Salignac-Fénelon, Vicomte Fr. de.
Architecture du Temple de Salomon et le Cantique des Cantiques. (Don de l'Auteur.)
- Santi, Mgr Fr.
N D. de la Délivrance de la Martinique. Défense.
- Séminaire de Chicoutimi,
Annuaire, 1888-89, 1889-90.
- Séminaire de Nicolet.
Année académique, 1888-89.
- Séminaire de Rimouski.
Annuaire, 1888-89.
- Séminaire de Sherbrooke.
Annuaire, 1888-89, 1889-90.
- Séminaire de St-Hyacinthe.
Année scolaire, 1888-89, 1889-90.
- Séminaire des Trois-Rivières.
Année académique, 1888-89.
- Smithsonian Institution.
Report, 1886, Part. I et II.
Report, 1887, Part. I et II.
Contribution to knowledge, vol. 26.
- Smithsonian Institution. Bureau of Ethnology.
Bibliography of the Muskogean languages. By James C. Pilling.
Circular, square and ortogonal earthworks of Ohio.
Problem of the Ohio Mounds.
Textile fabrics of ancient Peru.
6th Annual Report of the Bureau of Ethnology, 1884-85.
- Société des Missions Etrangères de Paris.
Compte rendu des travaux de 1888 et de 1889.
- Société St-Vincent de Paul, Québec.
Rapport du Conseil Supérieur de Québec.
- St Benedicts College. Atchison, Kansas.
Annual Catalogue, 1888-89.
- St Charles College, near Ellicott City, Md.
Calendar, 1888-89.
- St-Louis College of Physicians and Surgeons.
11th annual announcement, 1889-90.
- Surintendant de l'Instruction Public, de Québec.
Rapport, 1888-89.
- Tétu, Mgr Henri.
Dialogue entre un Acadien et un Canadien.
- Toledo Medical College, Ohio.
Calendar, 1889-90.
- Toronto Public Library.
6th annual report, 1889.
- Trinity College, Port Hope.
Calendar, 1889-90.
- Trinity University, Toronto.
Calendar, 1890.
- Trustees of the Estate of John Creras.
Will of John Creras
- U. S. Bureau of Education, Depart. of Interior.
Report of the Commissioners of Education, 1887-88.
Rules for a Dictionary Catalogue.
English-Eskimo and Eskimo-English Dictionary.

U. S.

U. S.

Unive

Unive

Univer

Univer

Univer

Univer

Univer

Univer

Univer

Univer

Univer

Ursuline

Uzureau

Victoria

Western

West To

Ahern, M

Duchesna

F

Campeau,

I

- Proceedings of the Depart. of Superintendence.
History of Federal and State aid to Higher Education.
U. S. Coast and Geodetic Survey, Washington.
Bulletin, Nos 9-13.
Report, 1887.
- U. S. Department of Agriculture.
North America Fauna, Nos 1 & 2.
- Universidad de Buenos Aires.
Annales, T. 1, 2, 3, 4.
- Università di Torino.
Annuario, 1889-90.
- Université de Louvain.
Annuaire, 1890.
Thèses, fac. de Théologie, 604-610.
Thèse, fac. de Médecine.
Thèse, fac. de Philosophie.
Choix de mémoire, Vol. 14.
Desilve, De Scola Elbonensi.
- Université royale de Norvège.
Annales, 1887-88, 88-89.
Forhandlinger ved 13 naturf.
- University College, Toronto.
Calendar, 1889-90.
- University of California, Berkeley, Cala.
Register, 1888-89.
- University of Michigan, Ann Arbor.
Calendar, 1889-90.
- University of Mount Allison College.
Calendar, 1889-90.
- University of New Brunswick.
Calendar, 1889-90.
- University of Ottawa.
Prospectus, 1889-90.
- University of Toronto.
Calendar, 1889-90.
- Ursulines, Dames Religieuses, de Québec.
Procès de non culte de la Vén. Marie de l'Incarnation,
Uzureau, M. F.-C., à La Jumelière, Seine et Oise,
La croisade du dimanche.
- Victoria University, Cobourg, Ont.
Calendar, 1889-90.
- Western Reserve University, Cleveland, O.
Annual announcement, 1889-90.
- West Toronto Jonction.
The town of West Toronto Jonction.

MINÉRALOGIE

- Ahern, M. le Dr Michael, Professeur à l'Université Laval.
Un lot de fossiles nommés.
- Duchesnay, M. E.
Echantillons de Molybdénite.
Echantillons d'argent sulfuré.
- Campeau, Rev. M. Antoine.
Deux pépites d'or de la Beauce.

NUMISMATIQUE

Campeau, Rév. M. Antoine, ancien curé de Beaumont.

Ce Monsieur, décédé, le 1er février 1890, a légué à l'Université Laval une riche collection de monnaies et médailles de 398 pièces, dont

48	pièces	d'Espagne,
40	"	de France,
78	"	d'Angleterre,
13	"	du Portugal,
28	"	de Suède et Norvège,
96	"	du Canada,
24	"	des Etats-Unis,
5	"	du Mexique,
2	"	de Haïti,
1	"	du Venezuela,
1	"	de l'Uruguay,
3	"	de la République Argentine,
3	"	du Brésil,
2	"	de Cayenne,
1	"	du Chili,
8	"	de Prusse,
1	"	du Hanovre,
1	"	de Monaco,
1	"	des Deux-Siciles,
3	"	du Danemark,
1	"	de Turquie,
2	"	des Etats du Pape,
4	"	de l'Italie,
1	"	de Bavière,
2	"	de Hambourg,
1	"	de Bade,
4	"	de Belgique,
4	"	de Hollande,
10	"	de Russie,
8	"	d'Autriche,
2		médailles religieuses.

Campeau, M. F.-R.-O., Ottawa.

2 médailles d'annonce personnelle, Lansdowne Park, Ottawa, 1888.

Casgrain, Rév. M. René, curé de Sillery.

Un sou de George III, 1769.

Un 80 reis du Brésil.

2 papiers-monnaies. 5 centavos de Cuba.

Faguy, Rév. M. F., curé de N.-D. de Québec.

Plusieurs médailles religieuses et pièces de monnaies.

Fontaine, Adalbert, Ec., LL. D., professeur à l'Univ. Laval.

Une monnaie de bronze de la République Argentine.

Garneau, Rév. M. F., curé de Beaumont.

Une pièce de 2 réaux de Charles XII d'Espagne, 1787.

Kerwin, Mr Luke, Québec.

Jeton de Valentine & Company, Varnishes, Toronto.

Knapp, Mr Philip-C., Newburyport, Mass.

Un centin de l'île du Prince-Edouard, 1871.

- Langlois, I. l'abbé Charles.
pièces de monnaie de différents pays.
- Legaré, Mgr C.-E. (Prot. Apost., V. G. de Québec.
La médaille officielle de la 12^e année du Pontificat de Léon XIII.
Une pièce d'argent anglaise.
Une monnaie d'argent des Pays-Bas, *précieuse*.
- Leroux, Dr Joseph, Montréal.
Médaille commémorative du monument de Joseph Brant, 1886.
Deux jetons de Ralph Heaton et Sons, monnayeurs, Birmingham, Angleterre.
Un jeton de Halloway, London, Angleterre, 1857.
Médaille commémorative d'un voyage de plaisir du bateau *Wingueil*, 1^{er} janvier 1882.
Un 3 Korcks de Pologne, 1772.
Un jeton de A. Toogood, Sydney, Australie, 1855.
Une médaille octogonale de la Révolution française, Fédération Nationale tenue à Lyon le 30 mai 1790.
Un liard de Henri IV « Ave Maria gratia plena ».
Une pièce du duché de Clèves, 1753.
Pièce rare d'un usurpateur de Suède, 1713.
Une pièce romaine « Urs Roma » Romulus et Remus.
- Marcoux, Rév. M. J.-B. du Séminaire de Québec.
Belle grande médaille en bronze de Rouget de l'Isle, dont le revers porte le chant « La Marseillaise » avec le premier couplet noté en entier, le tout parfaitement lisible à la loupe.
- Marquis, Rév. M. Joseph, curé de l'Ange-Gardien.
Une pièce d'argent du Chili.
Une pièce d'argent des Indes.
Un 3 cents des Etats-Unis.
Un 10 cent. de Hollande.
- Murphy, M. Patrick, Québec.
2 billets-annonces de 50 cents : H. Gagnon, et P.-F. Réaume.
Jubilee sell of Queen Victoria :
Un double florin.
Un florin.
Une demi-couronne.
Un shilling.
Un six pence à fleur de coin.
- Pâquet, Mgr Benj., Prot. Apost., Sup. du Sémi. de Québec.
Une médaille, grand bronze, commémorative de l'élection de Pie IX, 1846.

PEINTURES

- Lemoine, Edouard, Ecr. N. P.
(Succession du Rév. M. Geo. Lemoine.) Un moine en méditation.
(Copie française moderne de Zurbaran, peintre espagnol du 16^e siècle.)
- Monastère des Dames Religieuses Ursulines de Québec.
Grand tableau de l'Assomption de la Sainte Vierge.
- SA SAINTETÉ LÉON XIII.
Splendide mosaïque du XVI^e siècle, copie de la *Mater dolorosa* du Titien.

ZOOLOGIE

- Bossé, l'hon. Juge.
Un épervier.
- Bossé, Joseph-J., étudiant.
Un goéland argenté.
- Couet, Rév. Père, des Frères Prêcheurs, Ottawa.
Deux oiseaux palmipèdes.
- Inconnu.
Un myriapode exotique.
Un poisson exotique.
- Lavoie, M. R., Québec.
Une peau d'encornet de Chine.
- Sauviat, M. Québec.
Une lamproie d'Amérique.
- * Tétu, M. Horace, Québec.
Une dorade de Chine.

—
* Omission des années précédentes.

L'U
La Ch
signée
Par
Pontif
Laval
avec l
En
du Sai
haute
et des
Arche
Sa Gr
Apost
En v
tjou
les règ
de Qu
versité
plus a
Il y
Médec
nomme
Les de
sont c
condui
L'U
spécial
la fête
consac
Cont
ler fév
une ex
Montré
Laval,
diffère
gneme
sont d
Laval.
l'Univ

L'an
Le pre
second

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal pour procurer à cette ville tous les avantages de l'Université Laval, c'est-à-dire que l'on a augmenté le nombre des professeurs des différentes facultés, pour permettre de donner à Montréal le même enseignement qu'à Québec. Les sections de facultés établies à Montréal sont désignées collectivement par le terme de Succursale de l'Université Laval. L'Archevêque de Montréal est Vice-Chancelier Apostolique de l'Université.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le commencement d'octobre, et finit à Noël, le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très Mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants* qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires et du Collège des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere.
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année. Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La License en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié avec grande distinction s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu avec distinc-

tion si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchemens de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Théologie. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat; celui qui à quelqu'autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1^o ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

- Droit romain, 210 leçons.
- Droit civil, 630 leçons.
- Procédure civile, 144 leçons.
- Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
- Droit criminel, 108 leçons.
- Droit administratif, 150 leçons.
- Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième

examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement, en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLES STANLEY

Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Stanley de Preston, donne, tous les ans, une Médaille d'or et une Médaille d'argent pour un concours écrit sur toutes les parties de l'enseignement du Droit, entre les élèves de troisième année à Québec.

MÉDAILLE ANGERS

Son Excellence, l'hon. M. Angers, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, veut bien donner une Médaille annuellement, pendant son temps d'office, à celui des élèves de Droit de troisième année à Québec qui a obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de terme ordinaires durant les trois années d'études du Droit civil.

MÉDAILLES TESSIER

L'honorable Juge Tessier, Doyen à Québec de la faculté de Droit, donne, tous les ans, une Médaille d'argent et une Médaille de bronze, pour encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit à Québec, pendant tout le cours d'études.

PRIX CASGRAIN

M. Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, veut bien donner un Prix à celui de ses élèves qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années où le cours se donne.

Faculté de Médecine

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 160 leçons.
Hygiène, 120 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie générale, médicale et biologique, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, Gynécologie et Maladies des enfants, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 270 leçons.
Clinique interne, 270 leçons.
Clinique des Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique de Gynécologie, 60 leçons.
Clinique des accouchements, des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Cliniques

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude

constante des diverses maladies, aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donnent dans les Hôpitaux de Québec et de Montréal dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, aux Dispensaires, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRES

A ces établissements, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Dispensaire à Québec

Ce Dispensaire a été ouvert en 1866. Mons. le Curé de Notre-Dame de Québec et le Recteur de l'Université en sont les Directeurs.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical : des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé spécialement et exclusivement du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé exclusivement du traitement des maladies dentaires.

Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile que sur l'ordre des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du Dispensaire, et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans) et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien*, ou *Très bien* pour toutes les matières ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique; mais le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours); 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même une note *médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la dernière épreuve.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN A QUÉBEC

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de \$2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte, qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves inscrits, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Nos 378 et 380 rue Craig.

Le cours complet de cette Ecole comprend trois sessions de six mois chacune. Chaque session commence dans la première semaine d'octobre et se termine à la fin de mars.

L'enseignement se donne en français, mais sans restriction quant à la nationalité des élèves, et comprend les cours suivants :

Médecine et Chirurgie vétérinaires,
Cliniques,
Matière médicale vétérinaire,
Anatomie descriptive des animaux domestiques,
Pathologie générale,
Anatomie pratique,
Entozoaires,
Obstétrique,
Pathologie comparée,
Hygiène vétérinaire,
Maréchalerie.

Les cours de Chimie, Physiologie et Histologie se donnent à l'Université ; les autres, à l'École vétérinaire, rue Craig Nos 378 et 380.

Un Hôpital vétérinaire fait partie de l'École. Les élèves prennent soin des patients sous la direction du Professeur Daubigny, ce qui les oblige à suivre la Clinique et à assister aux nombreuses et intéressantes opérations qui s'y font.

Une Association médicale vétérinaire est attachée à l'École. Avec la cotisation des membres, il a été fondé une bibliothèque qui renferme déjà un grand nombre de volumes traitant de la Médecine vétérinaire et des sujets qui se rattachent à cette science.

Les principaux journaux de Médecine et d'art vétérinaire publiés en France sont reçus régulièrement tous les quinze jours, et mis à la disposition des élèves.

Le Directeur de l'École est M. le Professeur Daubigny, M. V.

Faculté des Arts

1^o ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'au 1^{er} septembre 1893, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques et naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

- Philosophie, 260 leçons.
- Mathématiques, 260 leçons.
- Physique, 160 leçons.
- Chimie, 120 leçons.
- Botanique, 40 leçons.
- Astronomie, 40 leçons.
- Minéralogie, 20 leçons.
- Géologie, 20 leçons.
- Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

2^e ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Ecole Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'hon. Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'Ecoles catholiques de la cité de Montréal.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

En 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la Province de Québec, l'Ecole Polytechnique a été confiée à l'Université Laval, qui l'a annexée à sa faculté des Arts.

L'Ecole Polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics ; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, la construction des ponts, chaussées, etc.

PRIX PETER-S. MURPHY (1)

FONDÉS EN 1874, AU NOMBRE DE TROIS

I

Une médaille d'argent, frappée à l'effigie du donateur, est destinée à l'élève le plus méritant de la troisième année, pourvu que la moyenne générale de ses notes, pour le cours complet, atteigne au minimum 16½ sur 20.

II

Une bourse de cinquante piastres est mise annuellement à la disposition d'un élève choisi par l'administration de l'Ecole, pour payer ses cours. 1

III

Après le décès du généreux donateur, une semblable bourse de cinquante piastres, sera mise annuellement, pour le même objet, à la disposition d'un autre élève, choisi également par l'administration de l'Ecole.

BOURSE PRUDENT BEAUDRY (2)

Cette bourse, annuelle et perpétuelle, de cent cinquante piastres (\$150), est fondée en faveur d'un élève qui, sans elle, serait dans l'impossibilité de faire son cours Polytechnique.

Les conditions sont en outre que le boursier soit catholique et canadien, et qu'il donne pleine satisfaction tant pour la conduite que pour le succès.

(1) M. Peter-S. Murphy, Officier d'Académie (France), ancien Commissaire des Ecoles catholiques de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec.

(2) La fondation de cette bourse a été faite à Los Angeles (Californie) le 26 mai 1875, par acte sous seing privé, ayant valeur éventuelle d'acte testamentaire, et déposé le 1er octobre de la même année, après acceptation, en l'Etude M. J.-E.-O. Labadie, Notaire, à Montréal.

3° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

- 1° Une version latine, 18 points ;
- 2° Une version grecque, 18 points ;
- 3° Un thème latin, 18 points ;
- 4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 28 points, dont 4 pour traiter l'Histoire du Canada *en anglais* ;
- 5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 20 points ;
- 6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

- 1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
- 2° Physique et Chimie, 24 points ;
- 3° Mathématiques et Astronomie, 24 points ;
- 4° Histoire naturelle, 12 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnaient lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au

moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Sciences et de la seconde à celui des Lettres, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

L'Inscription de l'Université Loyal est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat, signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs, excepté au grand concours décennal, où tous les devoirs sont corrigés à Québec par des comités composés des professeurs des différents collèges affiliés. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS DE L'INSCRIPTION ET DU
BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, AU GRAND
CONCOURS DÉCENNAL DE 1890

PREMIER EXAMEN

Composition. — Allocution pour la célébration, à Chicago, du même centenaire de la découverte de l'Amérique. — Eloge de Colomb comme homme de génie et comme chrétien. Avenir du Nouveau-Monde.

St-L.

Histoire universelle. — 1. François I. (3^e cat.)
PROGRAMME : Commencement. — Evénements politiques, civils et religieux. — Guerres, batailles célèbres, conquêtes. — Caractère du chef.

Grands hommes politiques, militaires, religieux. — Littérature. — Beaux-arts. — Fin du règne. — Appréciation.

2. Suppression des Jésuites. (4^e cat.)

CHIC.

Histoire du Canada. — 1. Seconde bataille des plaines d'Abraham. (3^e cat.)

2. Invasion américaine ; siège de Québec en 1775. (3^e cat.)

PROGRAMME : Narration développée ; détails essentiels ; circonstances du lieu et de la date. (En anglais.)

CHIC.

Géographie. — 1. Brésil. (2^e cat.)

PROGRAMME : Bornes. — Fleuves principaux. — Chaînes de montagnes. — Capitale et villes principales. — Gouvernement.

2. New-York. (4^e cat.)

PROGRAMME : Situation. — Particularités remarquables. — Places. — Monuments. — Population.

CHIC.

Littérature et Rhétorique. — Enumération et définition des qualités essentielles à la narration.

DE L'ÉLOQUENCE DU BARREAU : Définition ; différences entre la tribune et le barreau au point de vue du but, de l'auditoire et des sujets.

Siècle de Louis XIV. (1^{re} cat.)

PROGRAMME : Étendue de la période. — Principaux écrivains, poètes, prosateurs, orateurs ; indication de leurs ouvrages les plus remarquables. (Résumé.)

QUÉB.

Version latine. — Mihi autem hæc oratio suscepta non de te est, sed de genere toto. Quamobrem pergamus ad ea quæ restant. Ut igitur in reliquis rebus multo majora sunt opera animi quam corporis, sic hæc res, quas persequimur ingenio ac ratione, graviore sunt quam illæ, quas viribus. Prima igitur commendatio proficitur a modestia, tum pietate

in parentes, tum in suos benevolentia. Facillime autem et in optimam partem cognoscuntur adolescentes qui se ad claros et sapientes viros, bene consulentes reipublicæ, contulerunt; quibuscum si frequentes sunt, opinionem afferunt populo eorum fore se similes, quos sibi ipsi delegerunt ad imitandum. P. Rutilii adolescentiam ad opinionem et innocentiam et juris scientiæ P. Mucii commendavit domus. Nam Lucius quidem Crassus, quum esset admodum adolescens, non aliunde mutuatus est, sed sibi ipse peperit maximam laudem ex illa accusatione nobili et gloriosa. Et qua ætate qui exercentur laude afflicti solent, ut de Demosthene accipimus, ea ætate L. Crassus ostendit id se in foro optime jam facere, quod etiamtum poterat domi cum laude meditari.

CICÉRON.

BOURG.

Version grecque.

Ὅλος δέ σοι ἡ ἀκριβῆς σεαυτοῦ κατανόησις αὐτάρκη παρέξει χειραγωγίαν καὶ πρὸς τὴν ἔννοιαν τοῦ Θεοῦ. Ἐὰν γὰρ προσέχῃς σεαυτῷ, οὐδὲν δεήσει ἐκ τῆς τῶν ὄλων κατασκευῆς τὸν δημιουργὸν ἐξιχνεύειν, ἀλλ' ἐν σεαυτῷ, οἷον εἰ μικρῷ τινι κόσμῳ, τὴν μεγάλην κατόψει τοῦ κτίσαντός σε σοφίαν. Ἀσώματον νοεῖ τὸν Θεὸν ἐκ τῆς ἐνυπαρχούσης σοι ψυχῆς ἀσώματου, μὴ περιγραφόμενον τόπῳ· ἐπειδὴ οὐδὲ ὁ σὸς νοῦς προηγουμένην ἔχει τὴν ἐν τόπῳ διατριβὴν, ἀλλὰ διὰ τῆς πρὸς τὸ σῶμα συναφείας ἐν τόπῳ γίνεται. Ἀόρατον εἶναι τὸν Θεὸν πίστευε, τὴν σεαυτοῦ ψυχὴν ἐνοήσας, ἐπειδὴ καὶ αὐτὴ σωματικοῖς ὀφθαλμοῖς ἀληπτός ἐστιν. Οὔτε γὰρ κέχρωσται, οὔτε ἐσχημάτισται, οὔτε τινὶ σωματικῷ χαρακτῆρι περιείληπται, ἀλλ' ἐκ τῶν ἐνεργειῶν γνωρίζεται μόνον. Ὡστε μῆτε ἐπὶ Θεοῦ ζήτησῃς τὴν δι' ὀφθαλμῶν κατανόησιν, ἀλλὰ τῇ διανοίᾳ ἐπιτρέψας τὴν πίστιν, νοσητὴν ἔχε τὴν περὶ αὐτοῦ κατάληψιν. Θαύμαζε τὸν τεχνίτην, πῶς τῆς ψυχῆς σου τὴν δύναμιν πρὸς τὸ σῶμα συνέδησεν, ὡς μέχρι τῶν περάτων αὐτοῦ δύνουμένην, τὰ πλεῖστον διεστῶτα μέλη πρὸς μίαν σύμπνοιαν καὶ κοινωνίαν ἄγειν.

S. BASILE.

Ass.

Thème latin.—*L'orateur.*—L'orateur qui veut prévenir la censure du public, doit être le premier censeur de ses défauts. Le caractère le plus ordinaire de ceux qui déplaisent aux autres est de se plaire trop à eux-mêmes. Heureux celui qui a commencé par se déplaire pendant longtemps, et qui a pu être frappé plus vivement de ses défauts que ses propres ennemis, et qui a éprouvé dans les premières années de sa vie l'utile déplaisir de ne pouvoir jamais se contenter lui-même ! Il semble que la nature ne lui donne cette inquiétude que pour lui faire mieux goûter le plaisir du succès, et que ce soit à ce prix qu'elle lui fasse acheter la gloire qu'elle prépare.

Si le caractère de son esprit lui refuse la hardiesse des expressions, la véhémence des figures, la rapidité de la déclamation, il ne préférera point, vraiment ambitieux, un sublime mal soutenu à une sage et précieuse médiocrité. La justesse d'esprit, la pureté du discours, la dignité de la prononciation seront son partage.

SECOND EXAMEN

Philosophie. — 2^e cat. — PROGRAMME : Définition ; exemples, s'ils sont possibles.

1. Être parfait. — Le parfait absolu. — Le parfait relatif. — Mutation. — Éléments de la mutation. — Création. — Nature. — Loi de la nature. — Miracle.

3^e cat. — PROGRAMME : Démontrer les thèses ; lorsqu'il s'agit d'un système, il faut l'exposer avant d'en démontrer la vérité ou la fausseté.

2. Enumérer et expliquer les moyens qui sont à notre disposition pour connaître la science et la véracité des témoins.

3. L'éternité absolue est essentiellement sans principe, sans fin et sans succession.

4. L'atomisme pur n'explique pas les principes essentiels des corps.

5. Le miracle est possible intrinsèquement et extrinsèquement.

6. L'âme humaine ne connaît sa nature que dans ses propres actes.

7. Dieu ne peut vouloir le mal moral ni *per se* ni *per accidens*.

8. L'Être moral des actions humaines est le rapport de ces actions avec la droite raison.

9. Le mensonge est intrinsèquement mauvais.

3-R.

Physique. — 1. Valeur du travail d'une force constante appliquée à un point dont le déplacement est rectiligne (*dém.*).

2. Force vive (*déf.*).

3. Correction de la hauteur barométrique relative à la température (*dém.*).

4. Aberration de réfrangibilité. Achromatisme (*nof.*).

5. Choc en retour.

STR-A.

- Chimie.* — 1. Loi des proportions définies. — Loi des proportions multiples. — Loi des volumes. (*Énoncé.*)
2. Préparation du Phosphore, des Acides nitrique, sulfurique et chlorhydrique.
3. L'air est un mélange (*preuves.*)
4. Caractères distinctifs des Carbonates, des Nitrates, des Chlorures.
5. Composition et saponification des corps gras fixes (*notions.*)

STE-A.

- Mathématiques.* — 1. *Système métrique* : Poids, mesures et monnaies.
2. On demande combien il est entré d'œufs dans une omelette, sachant que les $\frac{2}{3}$ de la totalité, augmentés des $\frac{2}{3}$ d'un œuf, surpassent les $\frac{2}{3}$ de cette totalité de la racine carrée de tous les œufs employés.
3. On a un poisson dont la queue pèse 9 lbs ; la tête pèse autant que la queue et la moitié du corps, et le corps pèse autant que la tête et la queue ensemble. Quel est le poids du poisson ?
4. Trois personnes, A, B, C, peuvent moissonner un champ de blé séparément en 4, 8 et 12 jours respectivement. Dans combien de jours le moissonneront-elles collectivement ?
5. Tout angle dont le sommet est sur la circonférence a pour mesure la moitié de l'arc compris entre ses côtés (*dém.*)

MONN.

- Astronomie.* — 1. Le jour solaire est plus grand que le jour sidéral (*explication.*)
2. Épacte, nombre d'or, cycle solaire (*déf.*)
3. Nébuleuses ; voie lactée (*notions succinctes.*)

MONN.

- Botanique.* — 1. Structure anatomique des racines.
2. Fleur (*déf.*). — Parties essentielles et enveloppes florales. — Fleurs incomplètes, pistillées, staminées, stériles.
3. Respiration, en quoi consiste ce phénomène.

NIC.

- Minéralogie.* — 1. Cristal (*déf.*). — Axe, axe principal (*déf.*).
2. Dureté (*déf.*). — Minéraux qui composent l'échelle.
3. Émeraude, Calcaire, Apatite, Gypse. (*Indiquer pour chacun de ces minéraux, la composition chimique, l'usage et la cristallisation.*)

NIC.

- Géologie.* — 1. Roches de sédiment (*déf.*) ; leurs caractères distinctifs.
2. Granite (*minéraux composants, différentes espèces*).
3. Caractère paléontologique du dévonien.
4. Oscillations probables de notre continent durant le quaternaire.

Nic.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de \$800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

— Au grand concours décennal du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts, les compositions spéciales ne sont pas nécessaires. Chacun des deux prix est donné respectivement à celui des élèves de la première catégorie de chacune des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui subit son examen avec le plus de succès, pourvu qu'il y conserve au moins les quatre-cinquièmes de la somme de ses points, et que ce ne soit pas en vertu d'une reprise ni totale, ni partielle. Ne peuvent prétendre à ces Prix, dans cette circonstance, que ceux qui participent au concours général. — C'était le cas cette année, 1890.

AVANTAGE

FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans les deux examens, 182 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés à Québec, tant qu'il obtient la note *Très bien* à tous les examens de terme.

FONDATION HODGSON

Feu le Rév. GEORGE-W. HODGSON et M. EDWARD-J. HODGSON avocat, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, ont fondé, en mémoire de leur père, M. DANIEL HODGSON, une bourse de \$125 annuellement, à l'aide de laquelle un jeune homme de l'Ile du Prince-Edouard peut étudier, pendant trois ans, dans une des trois universités suivantes : McGill, Laval, Dalhousie. Chaque université vient à tour de rôle.

Pour avoir droit à cette bourse, le candidat doit sortir le premier d'un concours fait à Charlottetown et dont les conditions ont été acceptées par les trois universités susdites.

Bibliothèque à Québec

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui plus de 100,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., et de 3 h. à 5 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

A Québec, le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irrégulation ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante. Les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont :

- 1° L'admonition particulière ;
- 2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
- 3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
- 4° Le renvoi temporaire ;
- 5° Le renvoi illimité ;
- 6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur, ou du Vice-Recteur à Montréal. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement inscrits et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempt de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

N. B.—
don

ART.
de l'Un
religieu
ordinai
de tous
et parto
vertu o

les élév
desirer
externe

ART.
le jour.
sorties,
temps r

ART.
spéciale
s'absen

ART.
admis a
faudra

ART.
les pers
admettr
bien con

y receve
quelle n
sa sœur

ART.
chambr
néanmo
convers

ART.
rendron
qu'elle s
légitime

ART.
jamais é
cessible

ART.
autres, s

ART.
dant qu'
récréatio

3^e RÉGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ À QUÉBEC

N. B.—LE PENSIONNAT EST REDEVENU OBLIGATOIRE A QUÉBEC POUR TOUTS CEUX
DONT LES PARENTS N'HABITENT PAS LA VILLE.

ART. I.—Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

ART. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

ART. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville durant le jour. Le Directeur cependant aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

ART. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

ART. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

ART. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

ART. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leur chambre qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

ART. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

ART. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

ART. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

ART. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

ART. XII. Les élèves n'auront dans leur chambre ni boisson enivrante, ni livres, ni journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

ART. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux ; ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

ART. XIV. Les mouvements journaliers sont comme suit :

- A six heures et demie, le lever ;
- A six heures trois-quarts, la prière du matin et la messe ;
- A sept heures et quart, le déjeuner, récréation ;
- A huit heures, étude ;
- A midi, diner ;
- Après le diner, récréation ;
- A une heure et demie, étude ;
- A trois heures et demie, récréation ;
- A quatre heures, étude ;
- A six heures, souper ;
- Après le souper, récréation ;
- A huit heures, la prière du soir ;
- Après la prière, étude ;
- A dix heures et demie, le coucher.

ART. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y a d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendent pas une basse messe), et le soir, après la prière, laquelle se fait, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assistent ces jours-là à tous les offices de la Cathédrale, à la place qui leur a été assignée.

ART. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeurent au pensionnat observent, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

ART. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

Décl

Les trois

- 1° Au cor
- 2° Au cor
- 3° Au cor

Remarq
absence d
2° Les
sont meul
et des livr
3° Tous
terme.

COURS

Élèves ins
Chaque
Élèves non
Chaque

N. B.—
déjà admis
paient pas

Pour le

Élèves ins
Élèves non

(1) Les élé
l'inscription
admis, ou à

Déboursés que les élèves ont à faire

ANNÉE ACADÉMIQUE 1890-91

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises\$120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1 ^o Au commencement du premier terme	\$ 44 00
2 ^o Au commencement du second terme	\$ 43 00
3 ^o Au commencement du troisième terme	\$ 33 00

Remarques. — 1^o Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2^o Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au Pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3^o Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC

Élèves <i>inscrits</i> (1)	\$10 00 par terme.
Chaque cours isolé	\$ 5 00 par terme.
Élèves <i>non inscrits</i>	\$12 00 par terme.
Chaque cours isolé	\$ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Élèves <i>inscrits</i> (1)	\$ 90 00
Élèves <i>non inscrits</i>	\$108 00

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les deux examens de l'inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou à l'Université.

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves <i>inscrits</i> (1)	\$10 00 par terme.
Elèves <i>non inscrits</i>	\$12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, \$5 ou \$6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves <i>inscrits</i> (1)	\$180 00
Elèves <i>non inscrits</i>	\$216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, ou 9 termes suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1° Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes :

Elèves <i>inscrits</i> (2)	\$15 00 par terme.
Elèves <i>non inscrits</i> (2)	\$18 00 par terme.

2° Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en 11 termes :

Elèves <i>inscrits</i> (2)	\$16 50 par terme.
Elèves <i>non inscrits</i> (2)	\$20 00 par terme.

3° Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans ou 9 termes :

Elèves <i>inscrits</i> (2)	\$20 00 par terme.
Elèves <i>non inscrits</i> (2)	\$24 00 par terme.

4° En dehors des conditions précédentes :

Elèves <i>inscrits</i>	\$5 00 par cours et par terme.
Elèves <i>non inscrits</i>	\$6 00 par cours et par terme.

N. B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre \$5 00 par terme sans déduction.

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les deux examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou à l'Université.

(2) Au premier terme, il y a à payer, en sus, \$1 pour l'usage du microscope au cours d'Histologie.

PRIX DES DIPLOMES

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences	\$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine	5 00
D. de Licencié	8 00
D. de Docteur	20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.

Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval (1)

CHRYSOMELIDÆ

Orsolachna, <i>Latr.</i>		Disonyeha, <i>Chev.</i>	
1 Cerasi, <i>Lac.</i>	France	38 Limbicollis, <i>Lec.</i>	Canada
2 Nigriceps, <i>Latr.</i>	"	39 Glabrata, <i>Fab.</i>	"
3 Childreni, <i>Kirby.</i>	Québec	40 Collaris, "	"
4 Vittata, <i>Say.</i>	Canada	41 Alternata, <i>Ill.</i>	"
Donacia, <i>Fab.</i>		Zeugophora, <i>Kunze.</i>	Calvados
5 Hirticollis, <i>Kirby.</i>	Québec	42 Scutellaris, <i>Suffr.</i>	"
6 Reticulata, <i>Gyll.</i>	Calvados	43 Flavicornis, <i>Marsh.</i>	"
7 Dentipes, <i>Fab.</i>	France MÉR.	Lema, <i>Fab.</i>	Calvados
8 Lemnae, "	Normandie	44 Melanopa, <i>Fab.</i>	"
9 Sagittaria, "	"	45 Cyanella, "	Québec
10 Impressa, <i>Payk.</i>	Paris	46 Trilineata, <i>Oliv.</i>	"
11 Hydrocharidis, <i>Lac.</i>	France MÉR.	Crioceris, <i>Geoffr.</i>	Calvados
12 Grassipes, <i>Fab.</i>	"	47 Merdigera, <i>Linn.</i>	Calvados
13 Nigra, "	Oise	48 Brunnea, <i>Lac.</i>	Alpes
14 Discolor, <i>Lac.</i>	"	49 12-Punctata, <i>Linn.</i>	France MÉR.
15 Affinis, "	Tary	50 Paracanthesis, "	Marseille
16 Sericea, <i>Lin.</i>	Lille	51 Asparagi, "	Calvados
17 Linearis, <i>Lac.</i>	"	52 Campestris, "	Corse
18 Pusilla, <i>Lac.</i> —cupres, <i>Kirby.</i>	"	53 Striolata, <i>Ill.</i>	Etats-Unis
		Clythra, <i>Lach.</i>	
		54 Toxicornis, <i>Fab.</i>	Algérie
		55 Lucida, <i>Germ.</i>	"
		56 Meridionalis, <i>Lac.</i>	France MÉR.
19 Bidens, <i>Ol.</i>	Canada	57 Longimana, <i>Linn.</i>	Calvados
20 Flavipes, <i>Kirby.</i>	Lille	58 Centromaculata, <i>Lac.</i>	Corse
21 Emarginata, "	Canada	59 6-maculata, <i>Fab.</i>	Aveyron
22 Subtilis, <i>Kunze.</i>	Québec	60 Dispar, <i>Lac.</i>	"
23 Magnifica, <i>Lec.</i>	"	61 Palmata, "	"
24 Palmata, <i>Oliv.</i>	Canada	62 Longipes, "	Marseille
25 Harrisii, <i>Lec.</i>	Québec	63 3-Punctata, "	"
26 Piscatrix, <i>Lac.</i>	"	64 Variolosa, <i>Linn.</i>	France
27 Æqualis, <i>Say.</i>	Canada	65 Cylindrica, <i>Lac.</i>	Algérie
28 Menyanthidis, <i>Fab.</i>	Europe	66 Obsita, <i>Fab.</i>	Etats-Unis
Anchenia,		67 3-Stigma, <i>Lac.</i>	Béziers
29 Abnormis, <i>Lec.</i>	Etats-Unis	68 Ruficornis, <i>Fab.</i>	"
Syneta, <i>Esch.</i>		69 Pubescens, "	Algérie
30 Tripla, <i>Say.</i>	Canada	70 4-Punctata, <i>Linn.</i>	Tary
Microrhopala, <i>Chev.</i>		71 Læviscula, <i>Ratz.</i>	"
31 Xerone, <i>Newm.</i>	Etats-Unis	72 9-punctata, <i>Ol.</i>	"
32 Pluto, "	"	73 Atraphaxidis, <i>Fab.</i>	Algérie
33 Interrupta, <i>Coup.</i>	Québec	74 Concolor, <i>Lac.</i>	Aveyron
Deloyala,		75 Affinis, "	"
34 Clavata, <i>Fab.</i>	Etats-Unis	76 Ferula, "	Alpes
35 Signifer, <i>Say.</i>	"	77 Cyanea, "	"
Haltica, <i>Fab.</i>		78 Aurita, <i>Linn.</i>	Algérie
36 5-Vittata, <i>Say.</i>	Etats-Unis	79 Nigritarsis, <i>Lac.</i>	Alger
37 Alternata,	"		

(1) Voir les *Annales* 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 30, 31, 32 et 33.

Clythra, <i>Laich.</i> —(Suite.)		Cryptocephalus, <i>Geoffr.</i> —(Suite.)	
80 Flavicoilis, "	France	127 Capuinus, "	Corse
81 Limbata, "	Russie	128 Tessellatus, <i>Germ.</i>	France MÉR.
82 Erythrostoma, "	"	129 Marginatus, <i>Suffr.</i>	France
83 Bucephala, "	Corse	130 Globicoilis, "	"
84 Melanocephala, <i>Ol.</i>	"	131 Hypochaeridis, <i>Suffr.</i>	Europe
Colaphus, <i>Redt.</i>		132 Aureolus, <i>Suffr.</i>	"
85 Ater, "	Aveyron	Diabrotica, <i>Chev.</i>	
86 Sophis, "	France MÉR.	133 Soror, <i>Lec.</i>	Etat-Unis
87 Naceirei, "	"	Typophorus, <i>Chev.</i>	
Chloropterus, <i>Moraw.</i> (Nodostoma, <i>Motsch.</i>)		134 Tricolor, <i>Fab.</i>	Québec
88 Versicolor, <i>Moraw.</i>	Europe	Cerotoma, <i>Chev.</i>	
Chrysochus, <i>Redt.</i>		135 Caminea, <i>Fab.</i>	Canada
89 Asiaticus, "	Syrie	Graptodera, <i>Chev.</i>	
90 Cobaltinus, <i>Lec.</i>	Québec	136 Chalibea, <i>Ill.</i>	"
91 Auratus, <i>Fab.</i>	Québec	Coptocephala, <i>Lac.</i>	
92 Pretiosus, <i>Kust.</i>	Paris	137 Scopolina, <i>Linn.</i>	Tary
Bromius, <i>Redt.</i>		138 4-Maculata, "	"
93 Obscurus, <i>Kust.</i>	Paris	Pachybrachys, <i>Suffr.</i>	
94 Vitis, <i>Fab.</i>	"	139 Hippophaea, <i>Suffr.</i>	Corse
Pales, <i>Redt.</i>		140 Hieroglyphicus, <i>Fab.</i>	
95 Ulema, <i>Germ.</i>	Russie	141 Scriptus, <i>Suffr.</i>	"
Pseudocolaspis, <i>Lap.</i>		142 Cinctus, "	"
96 Setosa, <i>Luc.</i>	Russie	143 Vermicularis, <i>Duf.</i>	Sarapta
Pachnophorus, <i>Redt.</i>		144 Fimbriolatus, <i>Suffr.</i>	France MÉR.
97 Tessellatus, <i>Duf.</i>	Aveyron	145 Othonus, <i>Say.</i>	Québec
98 Villosus, "	"	146 Luridus, <i>Fab.</i>	"
99 Impressus, <i>Ros.</i>	France MÉR.	Stylosomus, <i>Suffr.</i>	
100 Cylindricus, <i>Luc.</i>	"	147 Tamaricis, <i>Suffr.</i>	France MÉR.
101 10-Notatus, "	Amér. Mérid.	148 Minutissimus, <i>Germ.</i>	"
Colaspidea, <i>Lap.</i>		Plagiodera, <i>Chev.</i>	
102 Æruginea, <i>Fab.</i>	France Mérid.	149 Scripta, <i>Fab.</i>	Canada
103 Saportis, <i>Gren.</i>	"	Timareha, <i>Latr.</i>	
104 Nitida, <i>Redt.</i>	"	150 Balearica, <i>Gory.</i>	Baléares
Heteraspis, <i>Chev.</i>	"	151 Prunneri, <i>Sch.</i>	Corse
105 Pubescens, <i>Mels.</i>	Etats-Unis	152 Maritima, <i>Perria.</i>	Pyrénées
Aodrus, <i>Kirby.</i>		153 Interstitialis, <i>Fairm.</i>	"
106 Vitis, <i>Fab.</i>	Canada	154 Strangulata, "	"
Cryptocephalus, <i>Geoffr.</i>		155 Sinuatoollis, "	"
107 Cinctipennis, "	Etats-Unis	156 Coriaria, <i>Fab.</i>	"
108 Vittatus, <i>Fab.</i>	Calvados	157 Chloropus, <i>Germ.</i>	Corse
109 Graecilis, "	"	158 Metallica, <i>Fab.</i>	Espagne
110 Notatus, "	Canada	159 Monticola, <i>Fairm.</i>	Pyrénées
111 Formosus, <i>Mels.</i>	"	160 Gougeleli, <i>Fairm.</i>	Espagne
112 Mutabilis, "	"	161 Tenebricosa, <i>Fab.</i>	Europe
113 Venustus, <i>Fab.</i>	Québec	162 Generosa, "	Algérie
114 Guttulatus, <i>Oliv.</i>	"	Cyrtonus, <i>Latr.</i>	
115 Sellatus, <i>Suff.</i>	Québec	163 Rotundatus, <i>Fairm.</i>	Pyrénées
116 Flavipes, <i>Fab.</i>	Calvados	164 Dufouri, <i>Duf.</i>	Alpes
117 Ornatus, "	France MÉR.	165 Montanus, <i>Fairm.</i>	"
118 Rossii, <i>Suffr.</i>	"	Phyllobrotica, <i>Redt.</i>	
119 Raphaelensis, "	Savoie	166 4-Maculata, <i>Linn.</i>	France MÉR.
120 4-punctatus, <i>Suffr.</i>	"	167 Discoidea, <i>Fab.</i>	Québec
121 Ochrolencus, <i>Fairm.</i>	Alpes	168 Decorata, <i>Say.</i>	Canada
122 Gravidus, <i>Suffr.</i>	France MÉR.	Chrysomela, <i>Linn.</i>	
123 Flavipes, "	"	169 Æthiops, <i>Ol.</i>	Vosges
124 Limbellus, "	Russie	170 Carbonaria, <i>Suffr.</i>	Pyrénées
125 Cyanipes, <i>Suffr.</i>	France MÉR.	171 Molluginis, "	"
126 Royi, "	Lyon	172 Hæmoptera, "	Alpes
		173 Cærulea, <i>Duf.</i>	"

Chrysomela, Linn.—(Suite.)		Blepharida, Chev.	
174 Vernalis, Suffr.	Alpes	228 Rhois, Forst.	Canada
175 Hungarica,	Hongrie	Zygomma,	
176 Schottii, Suffr.	Allemagne	229 Pulchra,	Amérique Nord
177 Bœlica,	Espagne	230 Elegans,	Québec
178 Menthastris, Suffr.	Aveyron	Labidomera,	
179 Varians,	Paris	231 3-Maculata,	Amérique
180 Carnifex,	Alpes	Chelimorpha, Chev.	
181 Islandica, Germ.	Allemagne	232 Cribraria, Fab.—Cassidea, Qué-	bec
182 Banksii, Fab.	Aveyron		
183 Staphilea, Suffr.	Paris	Oreina, Suffr.	
184 Macrata, Fairm.	Corse	233 Speciosissima, Scop.	Alpes
185 Suffriani,	"	234 Tristis, Fab.	"
186 Cerealis, Linn.	France MÉR.	235 Intricata, Germ.	"
187 Americana,"	"	236 Elongata, Suffr.	"
188 Rufonœna, Suffr.	Vosges	237 Cacalia, "	"
189 Fucata, Suffr.	"	238 Speciosa, "	"
190 Asclepiadis,"	"	239 Gloriosa, "	"
191 4-Gemina, "	"	240 Bifrons, Suffr.	"
192 Stachydis, "	Alpes	241 Nigriceps, Fairm.	"
193 Limbata, "	"	242 Monticola, Suffr.	"
194 Gypsophilea,"	France MÉR.	243 Troglodytes,	Pyrénées
195 10-lineata, Say.	Québec	244 Genii, Suffr.	Alpes
196 Sanguinolenta, Linn.	Calvados	245 Venusta,"	Europe
197 Marginata, Suffr.	"	246 Superba, Ol.	
198 Aurocuprea,	France MÉR.	Lina, Redt.	
199 Gœttingensis, Suffr.	"	247 Tremula, L.	Europe
200 Diluta, Suffr.	"	248 Ænea, Linn.	Calvados
201 Lurida, Linn.	"	249 Lapponica, Linn.	B. Alpes
202 Numida,	"	250 Longicollis, Suffr.	Corse
203 Grossa, Suffr.	"	251 Collaris, Linn.	B. Alpes
204 Lucida, "	"	252 Populi, "	Europe
205 Polita, Linn.	Calvados	Gonioctena, Redt.	
206 Hottentota, Fab.	"	253 Nivosa, Suffr.	B. Alpes
207 Graminis, Linn.	"	254 Rufipes, "	Calvados
208 Fastuosa, "	"	255 Viminalis, Linn.	"
209 Bicolor, Suffr.	Alpes	256 Ægrota, Suffr.	France
210 Mixta, "	"	257 Lineata, "	"
211 Tremula,	"	258 Pallida, Linn.	Calvados
212 Cyanea,	Amérique N.	259 Spartii, Ol.	Algérie
213 Lapponica,	"	260 Litura, Fab.	Calvados
214 Exclamationis, Fab.	Canada	261 5-Punctata, Suffr.	France MÉR.
215 Interrupta, Fab.	Etats-Unis	262 Flavicornis, "	"
216 Scripta,	Etats-Unis	Entomoscelis, Redt.	Allemagne
217 Pulchra, Fab.—Saturalis, Fab.	Canada	263 Dorsalis, Fab.	
	Canada	Gastrophysa, Chev.	
218 Cribraria, Rogers.	Etats-Unis	264 Kaphani, Suffr.	Calvados
219 Sigmoides, Lec.	"	265 Polygona, Linn.	"
220 3-Vittata, Say,	Québec	266 Cyanea, Mels.	Québec
221 Violaœna, Panz.	Europe	267 Janthina, Suffr.	Pologne
Spartophila Motsch.		268 Vitellina,	Amérique
222 Unipunctata,	Algérie	269 Cœruleipennis, Say,	Québec
Calligrapha—Chrysomela.		Phædon, Latr.	
223 Scalaris, Lec.—Multiguttis, Stal.	Québec	270 Orbiculare, Suffr.	Aveyron
		271 Sabulicola, "	Tary
224 Philadelphia, Linn.	"	272 Salicinum, "	"
225 Bigibiana, Kirby.	Canada	273 Cochlearia, "	"
226 Spirede, Say.	"	274 Carniolicum, Germ.	Autriche
227 Decipecta, Weber.	Québec	Phratora, Redt.	
		275 Vitellina, Linn.	Calvados

Phratora,
276 Pur
Prasocuri
277 Auc
278 Dis
279 Bec
Adimonis
280 Bre
281 Tan
282 Rus
283 Mon
284 Inte
285 Bar
286 Litt
287 Cap
Galeruca,
288 Vib
289 Line
290 Calm
291 Sag
292 Crat
293 Ruf
294 Elon
295 Gutt
296 Vir
Rhaphido
297 Abd
Agelastio
298 Alni
299 Hale
Luperus,
300 Ciro
301 Mer
302 2-Vi
303 Long
304 Pini
305 Reve
306 Abd
307 Ruf
308 Flav
309 Pyre
310 Genie
311 Nigr
312 Viric
Monocpta
313 Eryt
Crepidod
314 Line
315 Tran
316 Ferr
317 Imp
318 Ruf
319 Inter
320 Fern
321 Mode
322 Helz
323 Corsi
324 Vent
325 Pub
326 Sallio

	Phratora, Redt.—(Suite.)		Crepidodera, Kutschera.—(Suite.)	
Canada	276 Pumila, Reiche.	Calvados	327 Atropæ, Foudr.	Allemagne
	Prasocouris, Latr.		328 Chloris, "	"
e Nord	277 Aucta, "	"	329 Versicolor, Kutsch.	Paris
Québec	278 Distincta, Luc.	Allemagne	330 Nitidula, Linn.	"
	279 Becabungæ, Suff.	"	Graptodera, Allard,	
érique	Adimonis, Laich.		331 Eruca, All.	France MÉR.
	280 Brevipennis, Ill.	Pyrénées	332 Ericeti, "	" "
	281 Tanacetii, Linn.	France MÉR.	333 Ampelophaga, All.	" "
Qué- bec	282 Rustica, Joan.	Calvados	334 Coryli, All.	" "
	283 Monticola, "	Alpes	335 Hippophæes, Aubé.	" "
Alpes	284 Interrupta, Ol.	"	336 Oleracea, Linn.	" "
"	285 Barbara, Er.	Algérie	337 Consobrina, Duft.	Autriche
"	286 Littoralis, Joan.	France MÉR.	338 Potentilloe, All.	Paris
"	287 Capræ, Linn.	" "	339 Lythri, Aubé.	Nancy
"	Galeruca, Geoff.		Aphthona, Foudras.	
"	288 Viburni, Joan.	Calvados	340 Cœrulea, All.	Paris
"	289 Lineola, Fab.	"	341 Hilaris, "	Allemagne
"	290 Calmariensis, Linn.	"	342 Euphorbia, "	"
"	291 Sagittariæ, Gyll.	"	343 Atrocœrulea, "	Calvados
"	292 Cratogi, Joan.	"	344 Herbigrada, "	France MÉR.
"	293 Rufosanguinea, Say.	Québec	Orestia, Allard.	
yrénées	294 Elongata, Joan.	France MÉR.	345 Pandelli, All.	Pyrénées
Alpes	295 Guttulata, Lec.	Québec	Hermæophaga, Foudras.	
Europe	296 Virgata, "	"	346 Mercurialis, Fab.	Pyrénées
	Rhaphidopalpa, Ros.		347 Cicatrix, All.	"
Europe	297 Abdominalis, Fab.	France MÉR.	Sphæroderma, Steph.	
Calvados	Agelastica, Redt.		348 Cardui, All.	Calvados
B. Alpes	298 Alni, Linn.	Calvados	349 Rubida, "	Tary
Corse	299 Halensis, "	"	350 Testacea, "	Vary
B. Alpes	Luperus, Geoff.		Phyllotreta, Foudras.	
Europe	300 Circumfusus, Marsh.	Pyrénées	351 Antennata, Hoffm.	Paris
	301 Maraca, Say.	Québec	352 Lepidii, Hoff.	"
B. Alpes	302 2-Vittatus, Lec.	Etats-Unis	353 Obscurella, Illig.	"
Calvados	303 Longulus, "	" "	354 Atra, All.	France MÉR.
"	304 Pinicola, Duft.	Pyrénées	355 Nigripes, All.	Calvados
France	305 Revelleri, Perr.	Corse	356 Vittula, "	Calvados
"	306 Abdominalis, Joan.	Pyrénées	357 Undulata, Kutsch.	Allemagne
Calvados	307 Rufipes, Fab.	"	358 Nemorum, Linn.	"
Algérie	308 Flavipes, "	"	359 Variipennis, All.	Pyrénées
Calvados	309 Pyrenæus, Germ.	"	360 Sinuata, "	"
nce MÉR.	310 Geniculatus, Joan.	"	361 Biguttata, Faul.	B. Alpes
"	311 Nigripes, "	Alpes	Podagricæ, Foudras.	
"	312 Viridipennis, Germ.	Nice	362 Fuscoornis, Linn.	France MÉR.
Allemagne	Monolepta, Reiche.		363 Semirufa, Kust.	"
	313 Erythrocephala, Ol.	Calvados	364 Malva, All.	Calvados
Calvados	Crepidodera, Kutschera.		365 Discodena, "	"
"	314 Lineata, Rossi.	Europe	Batophila, Foudras.	
Québec	315 Transversa, All.	France MÉR.	366 Ærata, All.	Calvi los
Pologne	316 Ferruginea, Scop.	Calvados	Plectroscelis, Redt.	
Amérique	317 Impressa, All.	"	367 Chlorophana, All.	Pyrénées
Québec	318 Rufipes, Linn.	Oise	368 Conducta, All.	Paris
	319 Intermedia, All.	"	369 Angustula, "	"
Aveyron	320 Fernorata, Gyll.	Lyon	370 Depressa, Boield.	"
Tary	321 Modeeri, Linn.	Calvados	Balanomorpha, Foudras.	
"	322 Helixes, "	"	371 Rustica, L.	Paris
"	323 Corsica, "	Corse	372 Chrysanthemi, All.	"
Autriche	324 Ventricosa, "	Allemagne	Apteropeda, Redt.	
	325 Pubescens, Panz.	Calvados	373 Splendida, All.	Pyrénées
Calvados	326 Salicariæ, Payk.	Allemagne	374 Graminis, "	"

Apteropeda, <i>Redt.</i> —(Suite.)		Casida, <i>Linn.</i> —(Suite.)	
375 Ciliata, <i>Oliv.</i>	Europe	425 Pupillata, <i>Boh.</i>	Russie
Hypnophila, <i>Faud.</i>		426 Lucida, "	"
376 Obesa, <i>All.</i>	France MÉR.	427 Deformata, "	France MÉR.
377 Impuncticolis, <i>All.</i>	" "	428 Hemispherica, "	" "
Mniophila, <i>Steph.</i>		429 Oblonga, "	Calvados
378 Muscorum, <i>All.</i>	Mancho	430 Nobilis, "	"
Thyamis, <i>Steph.</i> (Longitarsus, <i>Latr.</i>)	Mancho	431 Azurea, "	Russie
379 Thoracica, <i>Steph.</i>		432 Deseritorium, <i>Gabl.</i>	Canada
380 Melanocephala, <i>Gyll.</i>	"	433 Pallida, <i>Herbst.</i>	Québec
381 Rutila, <i>Ill.</i>		434 Guttata, <i>Oliv.</i>	
382 Anchuse, <i>Payk.</i>	France MÉR.	Coptocyclo, <i>Chev.</i>	
383 Flaviceps, "	"	435 6-Punctata, "	Amérique
384 Linnæi, <i>Duft.</i>	Allemagne	Plagiodera, <i>Redt.</i>	Calvados
385 Verbasci, <i>Pz.</i>	"	436 Armoracia, <i>Linn.</i>	
386 Dorsalis, <i>Fab.</i>	"	Dibolia, <i>Chev.</i>	Québec
387 Ordinata, <i>All.</i>	"	437 Ærea, <i>Mels.</i>	Pologne
388 Levis, <i>Duft.</i>		438 Schillingi, <i>All.</i>	
389 Rudipennis, <i>All.</i>	Pyrénées	Colaspis, <i>Fab.</i>	Canada
390 Ventricosus, <i>Foud.</i>	Autriche	439 Flavida, <i>Say.</i>	
391 Candidula, "	"	Melasma, <i>Steph.</i> — <i>Lina.</i>	
392 Lurida, <i>Scop.</i>	"	440 Scripta	Amérique
393 Lutescens, "	"	Edionychis, <i>Latr.</i>	
394 Ochroleuca, <i>Marsh.</i>	Paris	441 Thoracica, <i>Fab.</i>	Canada
395 Lævigata, "	"	442 Querata, <i>Fab.</i>	Québec
396 Nana, <i>All.</i>	"	Systema, <i>Chev.</i>	
Psyllidos, <i>Latr.</i>		443 Frontalis, <i>Fab.</i>	Québec
397 Pallidipennis, <i>All.</i>	France	Glyptocelis, <i>Lec.</i>	
398 Luteola, "	Paris	444 Pini, <i>Soy.</i>	Amérique
399 Puncticolis, <i>Ros.</i>	"	Chalceophana, <i>Chev.</i>	
400 Concinna, "	France MÉR.	445 Picipes, <i>Ol.</i>	"
401 Cuccullata, <i>Ill.</i>	"	446 Globosa, "	"
402 Marcida, "	France	Orchestris, <i>Kirby.</i>	
403 Aridella, "	"	447 Vittata, <i>Fab.</i>	Québec
404 Affinis, <i>All.</i>	"	448 2-Pustulata, <i>Fab.</i>	"
405 Chrysocephala, <i>L.</i>	"	Lithonoma, <i>Ros.</i>	
406 Næpi, <i>All.</i>	Corse	449 Marginella, <i>Fab.</i>	Basses Alpes
407 Picina, "	France MÉR.	Phyllosecta, <i>Kirby.</i>	
408 Dulcamarae, <i>All.</i>	Paris	450 Vulgatissima, <i>Linn.</i>	Québec
409 Hyosciami, <i>Linn.</i>	"	Chaetoneuma, <i>Steph.</i>	
Hispa, <i>Lin.</i>		451 Denticulata, <i>Ill.</i>	Canada
410 Atra, <i>Linn.</i>	Calvados	Malacosoma, <i>Ros.</i>	
411 Testacea, "	Pyrénées	452 Lucitanica, <i>Linn.</i>	France MÉR.
Haltica, <i>Geoffr.</i>			
412 Cognata, <i>Kutsch.</i>	B. Alpes	EROTYLIDÆ	
Chlamys, <i>Knoch.</i>		Triplax, <i>Payk.</i>	
413 Plicata, <i>Fab.</i>	Canada.	1 Thoracica, <i>Say.</i>	Québec
Uroplata, "		2 Russica, <i>Linn.</i>	Paris
414 Suturalis, <i>Harris.</i>	Amérique	3 ruficollis, <i>Lac.</i>	"
415 Rosa, <i>Wob.</i>	"	4 Lepida, <i>Béd.</i>	"
416 Quadrata, "	"	5 Flavicolis, <i>Lac.</i>	Canada
Carida, <i>Linn.</i>		Tritoma, <i>Fab.</i>	
417 Languida, <i>Cornel.</i>	Allemagne	6 Bipustulata, <i>Fab.</i>	Mancho
418 Rubiginosa, <i>Boh.</i>	Paris	Engis, <i>Payk.</i>	
419 Denticollis, "	Autriche	7 Humeralis, <i>Fab.</i>	Mancho
420 Sanguinolenta, "	Calvados	8 Ruffrons, "	Aveyron
421 Thoracica, <i>Boh.</i>	Calvados	Languria, <i>Latr.</i>	
422 Nebulosa, <i>Linn.</i>	Paris	9 Latreillei, <i>Lec.</i>	Etats-Unis
423 Obsoleta, <i>Boh.</i>	"	10 Mozardi, <i>Latr.</i>	Canada
424 Ferruginea, <i>Marsh.</i>	"		

Megaloda
11 Hæro
12 Fasc
Daene, *La*
13 4-Mi

Dapsn, *La*
1 Trim
Lycoperdin
2 Line
3 Succ
Epicoues,
4 Testa
Myocina,
5 Cruc
Endomych
6 Bigu
7 Cocci
Rhympaph
8 Patol

Hippodami
1 Glaci
2 Paren
3 Macu
4 13-Pu
5 Conve
6 Lecon
7 5-Sig
Adonia, "
8 Mutal
9 Corsic
Adalia, *Mu*
10 Rufoc
11 Inqui
12 Bipun

13 Bipus
Harmonia,
14 Margi
15 Impus
16 Doubl
17 12-Pu
18 Pieta
Coccinella,
19 Munds
20 Transv
21 9-nota
22 7-punc
23 Labilis
24 3-fasci
25 14-pus
26 Variab
27 Binota
28 11-pun

Russie	Megalodaene, Cr. (Daene, Latr.)	
"	11 Heros, Say,	Canada
de MÉR.	12 Fasciata, Fab.	"
"	Daene, Latr. (Engis, Payk.)	
Calvados	13 4-Maculata, Say.	Canada
Russie		
"		
Canada		
Québec		

ENDOMYCHIDÆ

	Dapsa, Latr.	
	1 Trimaculata, Motsch.	Allemagne
Amérique	Lycoperdina, Latr.	
	2 Lineata, Ell.	Allemagne
Calvados	3 Succincta, Linn.	"
	Epipocus, Germ.	
Québec	4 Testaceus,	Amérique
Pologne	Mycetina, Muls.	
	5 Cruciatu, Schall.	France MÉR.
Canada	Endomychus, Panz.	
	6 Biguttatus, Say.	Canada
Amérique	7 Coccineus, Panz.	Calvados
	Rhynchophora, Newm.	
Canada	8 Pulchella, Newm.	Canada
Québec		

COCCINELLIDÆ

	Hippodamia, Cher.	
	1 Glacialis, Fab.	Québec
Amérique	2 Parenthesis, Say.	"
"	3 Maculata,	Amérique
"	4 13-Punctata, Linn.	Québec
Québec	5 Covergens, Guer.	"
"	6 Lecomtei, Muls.	"
	7 5-Signata, Kirby.	Canada
Alpes	Adonia, Muls.	
	8 Mutabilis, Muls.	Calvados
Québec	9 Corsica, Reichs.	Corse
	Adalia, Muls.	
Canada	10 Rufocincta, Muls.	Alpes
	11 Inquinata "	"
ance MÉR.	12 Bipunctata, Linn.	Calvados et Québec
	13 Bipunctata, Herb.	France
	Harmonia, Muls.	
	14 Marginepunctata, Muls.	France
Québec	15 Impunctata, Muls.	"
Paris	16 Doublieri, "	Bésiers
"	17 12-Punctata, "	"
"	18 Pieta, Rand.	Canada
Canada	Coccinella, Linn.	
	19 Munda, Say.	Canada
Manche	20 Transverso-guttata, Föld. Ca-	nada
	21 9-notata, Herbst.	Québec
Manche	22 7-punctata, Linn.	France MÉR.
Aveyron	23 Labilis, Muls.	"
	24 3-fasciata, Linn.	Québec
Etats-Unis	25 14-punctulata, "	Paris
Canada	26 Variabilis, Muls.	"
	27 Binotata,	Amérique
	28 11-punctata, L.	Paris

Coccinella, Linn.—(Suite.)	
29 11-Maculata,	France
30 Ophthalmica, Muls.	Canada
31 Tricuspis, Kirby.	Québec
32 Lacustris, Lec.	Canada
Myrrha, Muls.	
33 18-guttata, Linné.	France MÉR.
Payllobora, Chev.	
34 20-Maculata, Say.	Québec
Brachyaeantha, Muls.	
35 Ursina, Fab.	Québec
Halysia, Muls.	
36 16-Guttata, Linn.	France
37 12-Guttata, Muls.	"
Thea, Muls.	
38 22-Punctata, L.	Paris
Propylaea, Muls.	
39 14-Pustulata, L.	Calvados
Micraspis, Redt.	
40 12-Punctata, L.	Calvados
Cydonia,	
41 Nilotica,	Syrie
Chilocorus, Leach.	
42 Bivulnerus, Muls.	Canada
43 Renipustulatus, Muls.	Calvados
Exochomus, Redt.	
44 4-Pustulatus, L.	Calvados
45 Auritus, Muls.	Hesse
Hyperaspis, Redt.	
46 Reppensis, Muls.	France MÉR.
47 Elegans, "	Canada
48 Maculifera, Lec.	"
Epilachna, Redt.	
49 Chrysolina, Muls.	France
50 Borealis, Fab.	Canada
Lasia, Muls.	
51 Globosa, Muls.	France
Cyanegetis, Redt.	
52 Impunctata, L.	France
Anatis, Muls.	
53 Ocellata, Linn.	France
Movius, Muls.	
54 Cruentatus, Muls.	Corse
Platynaspis, Redt.	
55 Villosa, Muls.	Calvados
Seymnus, Kug.	
56 Kiesenwetteri, Muls.	Allemagne
57 Nigrinus, Kugel.	Calvados
58 Fasciatus, Muls.	Allemagne
59 Analis, "	Calvados
60 Abietis, "	Paris
61 Hæmorrhoidalis, Muls.	"
62 Capitatus, Muls.	Paris
63 Arcuatus, "	France
64 Impexus, "	Aveyron
65 Discoidens, "	Tary
66 Pygmaeus, Fourc.	"
67 Ater, Muls.	Paris
68 Frontalis, "	"
69 Marginalis, Rossi	"

<i>Scymnus</i> , <i>Kug.</i> —(<i>Suite.</i>)		<i>Amisosticta</i> , <i>Chev.</i>	
70 <i>Fulvicollis</i> , <i>Muls.</i>	France MÉR.	77 <i>Vittiger</i> ,	Etats-Unis
71 <i>Minimus</i> , <i>Muls.</i>	" "	78 <i>Strigata</i> , <i>Th.</i>	Canada
72 <i>Femorialis</i> , "	France	<i>Sospita</i> , <i>Muls.</i>	France MÉR.
<i>Coccidula</i> , <i>Kugel.</i>		79 <i>Tignina</i> , <i>Linn.</i>	
73 <i>Scutellata</i> , <i>Muls.</i>	Calvados	<i>Mysis</i> , <i>Muls.</i>	
74 <i>Rufa</i> , <i>Muls.</i>	"	80 <i>15-punctata</i> , <i>Oliv.</i>	Amérique
<i>Rhisobius</i> , <i>Steph.</i>		81 <i>Subvittata</i> , <i>Mels.</i>	"
75 <i>Litura</i> , <i>Muls.</i>	Calvados	82 <i>Oblongoguttata</i> , <i>Linn.</i>	France
<i>Anisocalvia</i> , <i>Cr.</i>			
76 <i>Similis</i> , <i>Rand.</i>	Canada		

SÉ

-Unis
anada
Mér.
érique
"France

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1889-90

ANNÉE 1889-90

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

Mgr BENJ. PAQUET

Directeurs

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS BEAUDET.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. JOS-CLOVIS LAFLAMME.
M. J.-EDMOND MARCOUX,
M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur*.
M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. ÉDOUARD PAGÉ.
M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE.

Agrégés

Mgr M.-E. MÉTHOT.
M. ANSELME RHÉAUME.
M. JOSEPH FEULTAULT.

M. GILBERT LEMIEUX.
M. EDMOND PARADIS.
M. HENRI GOUIN.
M. JOSEPH BEAUDOUIN.
M. ARTHUR MARCHAND.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.

Prêtres Auxiliaires

M. PETER O'LEARY.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. ACHILLE Fiset.
M. TANCRÈDE PAQUET.
* M. LOUIS OLIVIER.
M. EUGÈNE ROY.
M. ALBERT DION.
M. JOSEPH GIGNAC.
M. ALDÉRIC BOILARD.
M. THÉODORE MERCIER.

• Décédé le 19 septembre 1880.

MM. Bédard

* Berr

Blaquie

Brunet

Carrier

Cinq-M

* Clou

* Clou

* Ortonné pr

GRAND SÉMINAIRE

(1889-90)

Directeur

M. M.-T. LABRECQUE.

Professeurs

Mgr M.-E. MÉTHOT.

Mgr B. PAQUET.

Mgr T.-E. HAMEL.

M. M. LABRECQUE.

M. JOS. FEUILTAULT.

M. HENRI GOUIN.

M. L.-ADOLPHE PAQUET.

M. JOS. GIGNAC.

Etudiants en Théologie

MM. Bédard, Ferdinand, *Québec.*

* Bernard, Mendoza, *Québec.*

Blaquière, Jérémie, *Rustico, I.-P.-E.*

Brunet, Ulric, *Saint-Augustin.*

Carrier, Wilfrid, *Ste-Marie, Beauce.*

Cinq-Mars, Joseph, *Sainte-Claire.*

* Cloutier, Etienne, S. B., *Sainte-Anne de Beaupré.*

* Cloutier, Omer, L. T., *Saints-Anges.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

- MM. Cuddy, Moses, *Diocèse d'Antigonish, N.-E.*
Cohalan, James, *Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*
* Côté, Emile, *Québec.*
Derome, Jean-Baptiste, *Québec.*
* Dion, Louis, *Québec.*
Dorion, Hégésippe, *Charlesbourg.*
Doucet, Louis, *Somerset.*
Duchesneau, Louis, *Ancienne-Lorette.*
Dufour, Paul-P., *Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*
Dugal, Félix, S. B., *Fraserville.*
Dupuis, Odilon, *Saint-Henri.*
Faucher, Adjutor, *Québec.*
Fillion, Philéas, A. B., *Saint-Laurent, I. O.*
Finn, William, *Hàvre-de-Grâce, Terre-Neuve.*
Forbes, Frédéric, *Diocèse d'Halifax, N.-E.*
Fortier, René, A. B., *Québec.*
Galliven, Michael, *Diocèse d'Ogdensburg, E.-U.*
Gariépy, Napoléon, A. B., *Château-Richer.*
* Garon, Denis, *Saint-Denis.*
Godbout, Pierre, *Lambton.*
* Gosselin, Amédée, *Saint-Charles.*
Grégoire, Narcisse, *Québec.*
Hébert, Pierre, A. B., *Sainte-Famille, I.-O.*
* Hudon, Jos.-Hon., *N.-D. du Mont-Carmel.*
* Jobin, Joseph, S. B., *Québec.*
Langlois, Eutrope, *Québec.*
Laverdière, Gédéon, *Lévis.*
Lavoie, Elzéar, *Diocèse de Chicoutimi.*
Lawlor, William, *Chatham, N.-B.*
* Leclerc, Bruno, *Kamouraska.*
Leclerc, Pierre, S. B., *Québec.*
Lennon, Edward, *Diocèse de Manchester, E.-U.*
Lortie, Stanislas-Alf., A. B., *Fraserville.*
Martin, Olivier, *Saint-Denis.*
McAuley, Alexander, *St-Peters, I.-P.-E.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. McDo
McGr
McLe
McPh
Moria
Morin
* Mo
O'Bri
Pâqu
Parad
Paré,
Pellet
* Pel
* Pic
Plant
* Poi
Reid,
* Rén
* Ric
Roy, E
* Roy
Savag
Sheeh
Simar
Simar
* Sim
Simar
Sirois,
* Sou
Thibau
* Tur
Veilleu
Vincen
Watter

* Ordonné prêtre

- MM. McDonald, John-A., *Fort Augustus, I.-P.-E.*
McGrath, John-P., A. B., *Tignish, I.-P.-E.*
McLellan, Alexander, *Summerside, I.-P.-E.*
McPherson, Hugh, *Antigonish, N.-E.*
Moriarty, John, *Halifax, N.-E.*
Morin, Joseph, *Sainte-Claire.*
* Morisset, Alfred, A. B., *Saint-Charles.*
O'Brien, Thomas, *Diocèse d'Ogdensburg, E.-U.*
Pâquet, Edouard, *Québec.*
Paradis, Jos.-Benj., *Saint-Isidore.*
Paré, Alfred, A. B., *Saint-Gervais.*
Pelletier, Eugène, *Sainte-Anne de la Pocatière.*
* Pelletier, François, A. B., *Saint-Modeste.*
* Picher, Cléophas, *Québec.*
Plante, Omer, A. B., *Montréal.*
* Poirier, Emile, T. D., *Fraserville.*
Reid, Daniel, *Hope River, I.-P.-E.*
* Rémillard, Gustave, A. B., *Québec.*
* Richard, Salluste, *Sainte-Anne de la Pocatière.*
Roy, Elias, *Lévis.*
* Roy, Philéas, *Berthier.*
Savage, Edward, *Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*
Sheehan, Dan.-Jos., *Diocèse de Springfield, E.-U.*
Simard, Adolphe, *Québec.*
Simard, Arthur, *Québec.*
* Simard, Cléophas, A. B., *Québec.*
Simard, Henri, A. B., T. L., *Québec.*
Sirois, Eugène, *Lévis.*
* Soucy, Téléspore, A. B., *Saint-Edouard de Lotbinière*
Thibaudeau, Joseph, *Deschambault.*
* Turcotte, Sauveur, *Saints-Anges.*
Veilleux, Joseph, A. B., *Saint-Victor de Tring.*
Vincent, Arthur, A. B., *Québec.*
Watters, John-J., *Cohoes, E.-U.*

*Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

La Somme Théologique de S. Thomas

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'inscription dans quelque Collège affilié à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'Archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année tout entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répéteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prologomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

- De Actibus humanis,
- De Conscientia,
- De Legibus,
- De Peccatis,
- De Virtutibus,
- De Sacramentis in genere,
- De Censuris et Irregularitatibus.

3° Pour le Droit canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui dureront trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Conditions du Grand Séminaire

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de \$120.00 par année, payables comme suit :

- \$40.00 en entrant ;
- \$40.00 le 10 décembre ;
- \$40.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'huile d'éclairage ; mais chaque élève se pourvoit d'une lampe. — L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre \$2.50 par année pour couchette, matelas et oreillers ; et \$1.00 par année pour le médecin (les remèdes non compris). Ces deux sommes se paient d'avance et sont obligatoires.

4° Pour ceux qui le désirent, le Séminaire fournit la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table, moyennant une somme additionnelle annuelle de \$7.50.

5° Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

6° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

POUR CI

Ils doi
Ils doi
vants :

1° Un

2° Un

3° Un
se munir

4° La

ils s'enga
aura dép
pendant
trise, ils

5° Un
desquels

6° Un
concerna
observées

N. B.—
certificat

(1) Ces disp
Concile de Q

Direction spéciale

POUR CEUX QUI DÉSIRENT ENTRER DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (1)

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'Evêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

- 1° Un certificat de baptême et de confirmation ;
- 2° Un certificat de bonne vie ;
- 3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;
- 4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'Evêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ; promesse cependant qui ne les obligera pas si, avant ou après leur prêtrise, ils entrent et font profession dans un ordre religieux ;
- 5° Un certificat de chacun des Evêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;
- 6° Un certificat du Conseil du Collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux.

N. B.—Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter un certificat d'*Inscription*.

(1) Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

PETIT SÉMINAIRE

(1889-90)

—
Directeur

M. OLIVIER-E. MATHIEU.

—
Préfet des Études

MM. EUGÈNE ROY, OLIV.-E. MATHIEU.

—
Professeurs

- MM. OLIVIER-E. MATHIEU et HIPPOLYTE BERNIER, de
Philosophie.
M. J.-C.-K. LAFLAMME, de *Physique et d'Histoire naturelle.*
M. EDOUARD PAGÉ, de *Chimie.*
M. EDMOND PARADIS, de *Mathématiques et d'Astronomie.*
MM. EUGÈNE ROY et T.-M. LABRECQUE, de *Rhétorique.*
M. A. MARCHAND, de *Seconde.*
M. ALBERT DION, de *Troisième.*
M. FRANÇOIS PELLETIER, de *Quatrième.*
M. GILBERT LEMIEUX, de *Cinquième.*
M. ALDÉRIC BOILARD, de *Sixième.*
M. ACHILLE FISET, de *Septième.*
M. PHILÉAS ROY, des *Éléments.*
M. J.-B. DEROME, de *Huitième.*

M. JOSEPH

M. PÉTÉ

M. SAUV

M. EUTR

M. EUTR

M. LOUIS

M. H. BE

M. JOS. F

origi

M. A. MA

M. JOS. G

moir

M. ALBE

parti

M. ALD. I

les S

M. ACHIL

sonne

M. THEOD

M. JOSEPH

M. PHILÉ

Histoire

M. JOSEPH BEAUDOUIN.

Anglais

M. PETER O'LEARY.

M. SAUVEUR TURCOTTE.

M. EUTROPE LANGLOIS.

Tenue des livres et Arithmétique

M. EUTROPE LANGLOIS.

Instruction religieuse

M. LOUIS-A. PAQUET, *Philosophie*. La Foi et la Raison.

M. H. BERNIER, *Rhétorique*. La vraie Religion.

M. JOS. FEUILTAULT, *Seconde*. Controverse : Le péché originel, la grâce et la justification.

M. A. MARCHAND, *Troisième*. Controverse : l'Eucharistie.

M. JOS. GIGNAC, *Quatrième*. Controverse : Les Sacrements moins l'Eucharistie.

M. ALBERT DION, *Cinquième*. Cathéchisme raisonné : 3^e partie, les Commandements et la Prière.

M. ALD. BOILARD, *Sixième*. Cathéchisme raisonné : 2^e partie, les Sacrements.

M. ACHILLE Fiset, *Septième et Eléments*. Cathéchisme raisonné : 1^{ère} partie, le Symbole.

M. THEOD. MERCIER, *Huitième*. Petit Cathéchisme.

Musique instrumentale et vocale

M. JOSEPH VÉZINA.

M. PHILÉAS ROY.

Maitres de Salle

M. THÉODORE MERCIER, Ptre.
M. AMÉDÉE GOSSELIN.
M. WILFRID CARRIER.
M. ADJUTOR FAUCHER.
M. PIERRE GODBOUT.
M. JOSEPH CINQ-MARS.
M. ARTHUR SIMARD.
M. PIERRE HÉBERT.

Infirmierie

M. FÉLIX DUGAL.

Elè

Aude
Auge
Bern
Boldu
Boula
Coutu
Dassy
Fiset,
Houd
Lacs
Lache
Lema
Lessa
McDo
Piche
Ross,
Roy,
Smith

Augé,
Bossé,
Desch
Desroc
Dion,
Drouin
* Duch
Dumas
Fortier
Frenet
Glynn
Gosseli
Morin,
Parisee

* Décédé d

Elèves du Petit Séminaire de Québec

(1889-90)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE

Audet, Alfred, *Québec*, Externe.
Auger, Alfred, *Mendoza, Minn., E.-U.*, Pensionnaire.
Bernard, Eugène, *Lolbinière*, P.
Bolduc, Edmond, L. B., *Québec*, E.
Boulangier, Frédéric, *Ste-Agathe*, P.
Couture, Louis, *St-François, Riv.-du-Sud*, P.
Dassylva, Léon, *Québec*, E.
Fiset, Léon, *Québec*, E.
Fiset, Louis, *St-Thomas*, P.
Houde, Edouard, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Lacasse, Arthur, *St-Anselme*, P.
Lachance, Arthur, L. B., *Québec*, E.
Lemay, J.-Albert, *Ste-Croix*, P.
Lessard, Arthur, S. B., *St-Joachim*, P.
McDonald, Ronald, *North Bedegur, I.-P.-E.*, P.
Picher, Ludger, *Québec*, E.
Ross, Frs.-X., *Grosses Roches*, P.
Roy, Camille, *Berthier (en bas)*, P.
Smith, Frédéric, *Québec*, E.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Augé, Alfred, *Mendota, Minn., E.-U.*, P.
Bossé, Jos.-F.-X., *St-Onésime*, P.
Deschênes, Bernard, *St-Pascal*, P.
Desrochers, Chrysologue, *Ste-Croix*, P.
Dion, Joseph, *L'Islet*, P.
Drouin, Albert, *Québec*, E.
* Ducharme, Liguori, *Québec*, E.
Dumas, Théophile, *St-Lambert*, P.
Fortier, George, *Québec*, E.
Frenette, Jules, *Malbaie*, P.
Glynn, Patrick, P.
Gosselin, Charles, *St-Charles*, E.
Morin, Edgar, *Québec*, E.
Pariseault, Aldéric, *Québec*, E.

* Décédé dans le cours de l'année.

Pelletier, Arthur, *Québec*, P.
Rousseau, Arthur, *St-Casimir*, P.
Roy, Arsène, *Berthier (en bas)*, P.
Smith, Charles, *Québec*, E.
Turcot, Arthur, *Québec*, E.
Veilleux, Joseph, *St-Victor de Tring*, P.
Verret, Hector, *Québec*, D. P.

RHÉTORIQUE

Audet, Piacide, *St-Anselme*, P.
Beaupré, Louis, *Québec*, E.
Boisvert, Henri, *Ste-Croix*, P.
Bossé, Hullet, *Québec*, P.
Bossé, Jos.-Willie, *Québec*, P.
Cantin, Pierre, *St-Romuald*, P.
Chouinard, Eudore, *Québec*, E.
Clarke, Adélar, *Québec*, E.
Darveau, Edmond, *Charlesbourg*, P.
Dubeau, Eudore, *Québec*, E.
Dufresne, Alexis, *Deschambault*, P.
Fournier, Edmond, *Québec*, E.
Gosselin, Louis, *St-Laurent, I. O.*, P.
Guay, Rodolphe, *Québec*, P.
Lamère, Charles, *Québec*, P.
Langelier, Gustave, *Québec*, E.
Lepage, Alexandre, *Québec*, E.
Lessard, Alphonse, *Québec*, E.
Mathieu, Arsène, *St-Alban*, E.
Ménard, Rodolphe, *Ottawa*, P.
Morisset, Alfred, *St-Hénédine*, E.
O'Leary, Emile, *Mayo*, P.
Poulin, Joseph, *St-Férol*, P.
Pouliot, Napoléon, *St-Laurent, I. O.*, P.
Prendergast, Alfred, *Québec*, E.
Roy, Pierre-George, *Lévis*, P.
Savard, Odilon, *St-Ambroise*, P.
St-Amant, Clovis, *St-Alban*, P.
Vaudreuil, Alcide, *Lolbinière*, P.
Vincent, Ferdinand, *Québec*, E.

SECONDE

Audet, Philippe, *St-Jean-Deschailions*, P.
Bacquet, Ernest, *Québec*, E.
Bédard, Hector, *Québec*, E.
Caron, Adolphe, *Ottawa*, P.
Donaldson, Joseph, *Québec*, E.
Dussault, Joseph, *St-David*, P.
Garneau, Jules, *Ste-Foye*, P.
Garneau, Pierre, *Québec*, E.
Godbout, Ovide, *Québec*, E.
Houle, Théophile, *Québec*, E.
Kirouac, Joseph, *Québec*, E.

Lal
Lau
Les
L'H
Mic
Moir
Oliv
Par
Pict
Prot
Rinf
Roy
Roy
Tard

Bara
Beau
Beau
Brou
Chab
Coul
Crisp
DeV
Dion
Drole
Duga
Fiset
Fiset
Galer
Garn
Godb
Lach
Lalla
Land
Lang
LaRu
Later
Lecler
Lemie
Lemie
Lemo
Maille
Marte
Montr
Pâque
Pâque
Parad
Polqu
Racett
Tasch
Tasch
Voyer

LaRue, Antonio, *Villa Mastai*, P.
Lauzier, Eugène, *Québec*, E.
Lesage, Jules, *Québec*, P.
L'Heureux, J.-Alfred, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Michaud, Benjamin, *St-Jean-Port-Joli*, P.
Moisan, Joseph, *Ancienne Lorette*, E.
Olivier, Joseph, *St-Nicolas*, P.
Parrot, Eugène, *Leclercville*, P.
Pichette, Emile, *Québec*, E.
Proulx, P.-Auguste, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Rinfret, Adolphe, *Ste-Croix*, P.
Roy, Arthur, *Québec*, E.
Roy, Ferdinand, *Ancienne Lorette*, E.
Roy, Magloire, *St-Lambert*, P.
Tardivel, Philippe, *Québec*, E.

TROISIÈME

Barabé, George, *St-Jean-Deschailions*, P.
Beaudet, Chs, *St-Jean-Deschailions*, P.
Beaudet, Esdras, *St-Jean-Deschailions*, P.
Brousseau, Prudent, *Québec*, E.
Chabot, Edmond, *St-Charles*, P.
Coulombe, Flavien, *Lotbinière*, P.
Crispo, Pierre, *Chéticamp, Cap-Breton*, P.
DeVarennes, Alexis, *Ottawa*, P.
Dion, Alphonse, *L'Islet*, P.
Drolet, Joseph, *Québec*, E.
Dugal, Albert, *Québec*, E.
Fiset, Hector, *Québec*, E.
Fiset, Louis, *Ancienne Lorette*, P.
Galerneau, Isaïe, *Charlesbourg*, E.
Garneau, Adolphe, *Québec*, E.
Godbout, Arthur, *St-Vital de Lambton*, P.
Lachance, Joseph, *Québec*, E.
Laflamme, Léon, *St-Honoré de Shenley*, P.
Landry, Napoléon, *Carleton*, P.
Langlois, Arthur, *Grosse Isle*, P.
LaRue, Robert, *Canardière*, P.
Laterrière, Edmond de Sales, *Québec*, P.
Leclerc, Louls, *Charlesbourg*, P.
Lemieux, Cyrinus, *St-Vital de Lambton*, E.
Lemieux, Darie, *Québec*, E.
Lemoine, Alexandre, *Québec*, D. P.
Maillet, Henri, *St-Johnsbury, E.-U.*, P.
Martel, Pierre, *St-Ambroise*, P.
Montreuil, Ernest, *Québec*, E.
Pâquet, Ladislas, *St-Jean, I. O.*, P.
Pâquet, Joseph, *Québec*, E.
Paradis, Joseph, *Ste-Famille, J. O.*, P.
Pohquin, George, *Portneuf*, P.
Racette, Edouard, *Alpena, Mich., E. U.*, P.
Taschereau, Thomas-Jacques, *St-Joseph, Beauce*, P.
Taschereau, Robert, *Montréal*, P.
Voyer, Elzéar, *Québec*, E.

QUATRIÈME

- Arcand, Arthur, *St-Alban*, P.
Bergeron, Robert, *St-Antoine*, P.
Blais, Aristide, *Berthier*, P.
Boisseau, Pierre, *Québec*, D. P.
Boisvert, Emile, *St-Croix*, P.
Boivin, Edmond, *St-Cajétan d'Armagh*, P.
Charland, Alphonse, *Ste-Philomène*, P.
Desrochers, Jules, *St-Louis de Lotbinière*, P.
Donais, Anthime, *St-Raymond*, P.
Dugal, Pierre, *Québec*, E.
Fontaine, François, *Québec*, E.
Fortier, Paul, *Québec*, E.
Gauthier, Louis, *Québec*, D. P.
Gigère, Eugène, *Québec*, E.
Giroux, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Gosselin, Joseph, *Québec*, E.
Hamel, Charles, *Chicoutimi*, E.
Huot, Antonio, *Québec*, D. P.
Jolicœur, Emile, *Québec*, E.
Julien, Arthur, *Québec*, E.
Laberge, Albert, *Québec*, D. P.
Labrecque, J.-Adolphe, *Québec*, P.
Lafrance, Napoléon, *St-Raymond*, P.
Laliberté, Edgar, *Warwick*, P.
Laliberté, Napoléon, *Warwick*, P.
Lepage, William, *Québec*, E.
Masson, Joseph, *Grosse-Ile*, P.
McKenzie, Murdoch, *St-Gervais*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Moisan, Ludger, *Québec*, E.
Paradis, George, *Lévis*, P.
Paradis, Léonidas, *St-Malachie*, P.
Pelletier, Henri, *Québec*, E.
Pouliot, Adalbert, *St-Croix*, P.
Robitaille, Jacques-Édouard, *Ancienne Lorette*, E.
Robitaille, Joseph-Ernest, *Québec*, E.
Robitaille, Joseph, *Québec*, P.
Routhier, Joseph, *Québec*, E.
Roy, Ernest, *St-Vallier*, P.
Simard, Alfred, *Ste-Anne*, E.
Spénard, Arthur, *St-Pierre-le-Becquets*, E.
Thomas, Heribert, *Lyster*, P.
Turcotte, George, *Québec*, P.
Voyer, Arthur, *Québec*, E.

CINQUIÈME

- Aubert, Albert, *Québec*, E.
Bégin, Pierre, *Hébertville*, P.
Bourgault, Laurent, *St-Patrice de Beauvoage*, P.
Cannon, Lawrence-Arthur, *Arthabaskaville*, P.
Carbray, Thomas, *Québec*, E.
Caron, Amable, *Québec*, E.

Chateauvert, Alexandre, *Québec, E.*
Chauveau, Alexandre, *Québec, E.*
Chauveau, Charles, *Québec, E.*
Chauveau, Pierre, *Montréal, P.*
Dassylva, Pamphile, *Québec, E.*
Delage, Henri, *Québec, E.*
DeVarennes, Joseph, *Québec, E.*
Drouin, Alfred, *Québec, P.*
Fréchette, Joseph, *Québec, E.*
Gagnon Belles-Iles, *St-Edouard, E.*
Gariépy, Joseph, *L'Ange-Gardiën, P.*
Genest, Rosario, *Québec, E.*
Gosselin, David, *Québec, E.*
Guay, Edouard, *Québec, P.*
Guérin, Charles, *St-Nicolas, E.*
Jolicœur, Alfred, *Québec, E.*
Labrecque, Joseph, *Québec, P.*
Lapointe, Arthur, *Québec, E.*
Lavoie, Paschal, *Petite-Rivière, P.*
Leclerc, Joseph, *Québec, D. P.*
Lemieux, Henri, *Québec, E.*
Marcotte, Armand, *St-Basile, E.*
Marcoux, Adélar, *Québec, E.*
Monfet, Antoine, *St-Croix, P.*
O'Meara, John, *Québec, E.*
Parent, Arthur, *Beauport, P.*
Plamondon, George, *St-Raymond, P.*
Racette, Gustave, *St-Croix, E.*
Robin, Joseph, *St-Antoine, P.*
Santerre, Anastase, *Québec, P.*
Sexton, Alexandre, *Québec, E.*
Simard, Abel, *Petite-Rivière, E.*
Thériault, Alphonse, *Ile-Verte, E.*
Verreault, François-X., *Château-Richer, P.*
Verret, Bernard, *Québec, D. P.*
Vézina, Albert, *Fall-River, E.-U., P.*

SIXIÈME

Alain, Horace, *Québec, E.*
Belleau, Ste-Foye, *Québec, D. P.*
Bernard, Léonce, *Québec, E.*
Brunet, Eugène, *Québec, E.*
Chouinard, Achille, *Québec, E.*
Constantin, J.-B., *St-Augustin, P.*
Descarreux, Dolor, *St-Basile, P.*
Descarreux, Eugène, *St-Basile, P.*
Dion, Emile, *St-Hyacinthe, P.*
Garneau, Amable, *Québec, E.*
Genest, Albert, *Québec, D. P.*
Giguère, Eugène, *Québec, E.*
Huart, Alphonse, *Québec, E.*
Lafond, Andronique, *St-Jean-Deschailions, P.*
Larue, Luc, *Québec, E.*
Latulippe, F.-X., *Charlesbourg, P.*

Lemay, Léonidas, *St-Croix*, P.
Lizotte, Oscar, *Québec*, E.
Mayrand, Robert, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Miller, Edgar, *Québec*, P.
Morency, Edouard, *St-Marie, Beauce*, P.
Patoine, Antonelli, *Québec*, E.
Pouliot, Joseph, *Québec*, E.
Racine, Dominique, *St-Ambroise*, P.
Trépanier, Léonidas, *Québec*, E.
Trépanier, Napoléon, *Québec*, E.
Villeneuve, Jean, *Charlesbourg*, P.
Voyer, Isidore, *Québec*, E.
Fiset, Uldéric, *Ancienne Lorette*, E.

SEPTIÈME

Aubert, Albert, *Lévis*, E.
Belleau, George, *Québec*, D. P.
Bouthillier, Guay, *Québec*, E.
Bresse, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Brousseau, Elzéar, *Ancienne-Lorette*, E.
Casault, Louis, *Québec*, P.
Childs, Edouard, *Québec*, E.
Chouinard, Jules, *Québec*, D. P.
Dagneau, Calixte, *Québec*, E.
Descarreux, Edouard, *St-Basile*, P.
Dionne, Jean-Baptiste, *Québec*, E.
Gagnon, Arthur, *Québec*, E.
Gervais, René, *Québec*, P.
Gibson, Joseph, *Lévis*, P.
Lachance, Joseph, *St-Anne de Beauport*, E.
Lafrance, George, *Québec*, P.
Langevin, Elzéar, *Beauport*, P.
Laroche, William, *Québec*, E.
Larne, Edouard, *Ottawa*, P.
Leclerc, Mastai, *Québec*, E.
Legaré, Albert, *Québec*, E.
Letarte, George, *Québec*, E.
LeVasseur Paul, *Québec*, D. P.
Lortie, Eugène, *Québec*, E.
Martineau, Arthur, *Québec*, D. P.
Michaud, Joseph, *Notre-Dame-du-Portage*, P.
Moisan, Eugène, *Québec*, P.
Montreuil, Alcide, *Québec*, E.
Pelletier, Adolphe, *Québec*, E.
Pelletier, Arthur, *Québec*, E.
Rémillard, Jules, *Québec*, E.
Rochette, Jules, *Québec*, E.
Roy, Alexandre, *Berthier (en-bas)*, P.
Savard, Louis, *Québec*, E.
Soucy, Magloire, *Québec*, E.
St-Pierre, Théophile, *Québec*, E.
Talbot, Louis, *Québec*, E.
Tessier, Auguste, *Rimouski*, P.
Voyer, Aurèle, *Québec*, E.

Barbe
Bécha
Bédar
Bélang
Bélang
Bélive
Berge
Berge
Brouss
David
De Blo
Dion, I
Edge,
Edge,
Gagno
Gibson
Giroux
Guillot
Laberg
Laberg
Lariviè
Laverd
Lemieu
Lemieu
Lortie,
Parent,
Parent,
Pâquet,
Paradis
Rousse
Rousse
Roy, M
Roy, O
Shepher
Simard,
Simard,
Turgeon
Vallera

Audetle
Béchar
Bélang
Belleau
Belleau
Boissea
Cantin, I
Casgrain
Chauve

ÉLÉMENTS

Barbeau, John, *Québec*, E.
Béchar, George, *Québec*, E.
Bédard, Auguste, *Québec*, E.
Bélangier, Emile, *Québec*, P.
Bélangier, Oscar, *Québec*, E.
Béliveau, Joseph, *Québec*, E.
Bergeron, Ernest, *Québec*, E.
Bergeron, Philémon, *St-Antoine de Tilly*, P.
Brousseau, Elzéar, *Québec*, E.
Davidson, Frédéric, *Québec*, E.
De Blois, Charles, *St-Foye*, P.
Dion, Edmond, *St-Pie*, P.
Edge, Alexandre, *Québec*, E.
Edge, Wilfrid, *Québec*, E.
Gagnon, Wilfrid, *Québec*, E.
Gibson, Henry, *Lévis*, P.
Giroux, Alphonse, *Québec*, P.
Guillot, Joseph, *Montréal*, E.
Laberge, Albert, *Québec*, E.
Laberge, Wilfrid, *St-Edouard de Lotbinière*, P.
Larivière, Frs-X., *Scott Junction, Beauce*, P.
Laverdière, Philippe, *Château-Richer*, E.
Lemieux, Aurèle, *Québec*, D. P.
Lemieux, François, *Québec*, D. P.
Lemieux, Lucien, *Québec*, D. P.
Lortie, Eugène, *Québec*, E.
Parent, Eudore, *Beauport*, P.
Parent, Fernando, *Beauport*, P.
Pâquet, Arthur, *St-Jean, I. O.*, P.
Paradis, Eugène, *Ancienne-Lorette*, E.
Rousseau, George, *St-Michel*, P.
Rousseau, Philéas, *Québec*, E.
Roy, Michel, *Québec*, E.
Roy, Omer, *Québec*, E.
Shepherd, Francis, *Québec*, D. P.
Simard, Honoré, *St-Anne de Beauport*, P.
Simard, Joseph, *Québec*, E.
Turgeon, Frs-X., *Québec*, E.
Vallerand, Achille, *Québec*, E.

HUITIÈME

Audette, Gustave, *Québec*, D. P.
Béchar, George, *Québec*, E.
Bélangier, Joseph, *St-David*, P.
Belleau, Wilbrod, *Ancienne-Lorette*, E.
Belleau, Fortunat, *Ancienne-Lorette*, E.
Boisseau, Raoul, *Québec*, P.
Cantin, Hervé, *Québec*, E.
Casgrain, Chase, *Québec*, E.
Chauveau, Alexandre, *Montréal*, P.

Cloutier, Léon, *Québec*, E.
Deschamps, Clément, *Québec*, E.
Dubuc, Joseph, *Québec*, E.
Evanturel, Arthur, *Québec*, D. P.
Gagnon, Wilfrid, *Québec*, E.
Gastonguay, Arthur, *Québec*, E.
Gastonguay, Jules, *Québec*, E.
Gastonguay, Joseph, *Québec*, E.
Hamel, Didace, *Ancienne-Lorette*, P.
Harris, Abraham, *Québec*, D. P.
Hayfield, Alfred, *Québec*, E.
Huppé, Joseph, *Québec*, E.
Langlois, Paul-M., *Portneuf*, P.
Larue, Edouard, *Québec*, P.
Légaré, Léo, *Québec*, P.
Lindsay, Willie, *Québec*, D. P.
Martineau, Albert, *Québec*, E.
Miller, Réal, *Québec*, P.
Patoine, Raoul, *Québec*, E.
Pelletier, Eméric, *Québec*, E.
Pelletier, Clodomir, *Québec*, E.
Piton, Philippe, *Québec*, E.
Potvin, Lorenzo, *Québec*, E.
Rousseau, Philéas, *Québec*, E.
Routhier, Hervé, *St-Foye*, P.
Roy, George, *Québec*, P.
Shepherd, Francis, *Québec*, D. P.
Stein, Chs-Adolphe, *Québec*, D. P.
Thibaudeau, Omer, *Québec*, E.
Verret, Charles, *Québec*, D. P.
Villeneuve, Ovide, *Québec*, E.

Dis

Philosophie
accessit, F.-
Physique.
accessit, Fr.
Bernard.
Chimie. —
F.-X. Ross ;
Histoire nat.
accessit, Eu.
Astronomie
accessit, Eu.
Instruction
Roy. ler acc.
Boulanger.

Philosophie
Joseph Veilleux
de do, Berna
Mathématiques
ter accessit,
Veilleux.
Instruction
ter accessit,
Turcot.

Excellence.
cessit, Alph.
Guay, Menti
Louis Beaupr
lard Clarke,
Savard, Eudo
Discours fr.
Morisset, ler
Clovis St-Am
Version latine
accessit, Rod

Distribution solennelle des prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 23 JUIN 1890

PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie. — 1er prix, Arthur Lessard ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, F.-X. Ross ; 2e do, Arthur Lachance ; 3e do, Alfred Audet.

Physique. — 1er prix, Camille Roy ; 2e do, Arthur Lessard. 1er accessit, Frédéric Boulanger ; 2e do, Arthur Lachance ; 3e do, Eugène Bernard.

Chimie. — 1er prix, Arthur Lessard ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, F.-X. Ross ; 2e do, Edouard Houde ; 3e do, Léon Fiset.

Histoire naturelle. — 1er prix, Arthur Lessard ; 2e do, F.-X. Ross. 1er accessit, Eugène Bernard ; 2e do, Louis Fiset ; 3e do, Edouard Houde.

Astronomie. — 1er prix, Camille Roy ; 2e do, Arthur Lessard. 1er accessit, Eugène Bernard ; 2e do, F.-X. Ross ; 3e do, Edouard Houde.

Instruction religieuse. — 1er prix, Eugène Bernard ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, F.-X. Ross ; 2e do, Arthur Lessard ; 3e do, Frédéric Boulanger.

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie intellectuelle et morale. — 1er prix, Arsène Roy ; 2e do, Joseph Veilleux. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, George Fortier ; 3e do, Bernard Deschênes.

Mathématiques. — 1er prix, Arsène Roy ; 2e do, Bernard Deschênes. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, Charles Gosselin ; 3e do, Joseph Veilleux.

Instruction religieuse. — 1er prix, Joseph Veilleux ; 2e do, Arsène Roy. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, Bernard Deschênes ; 3e do, Arthur Turcot.

RHÉTORIQUE

Excellence. — 1er prix, Alfred Morisset ; 2e do, Joseph Poulin. 1er accessit, Alphonse Lessard ; 2e do, Clovis St-Amant ; 3e do, Rodolphe Guay. Mentions honorables : Ferdinand Vincent, Eudore Chouinard, Louis Beaupré, Alexis Dufresne, Henri Boisvert, Joseph-W. Bossé, Adolphe Clarke, Louis Gosselin, Napoléon Pouliot, Placide Audet, Odilon Savard, Eudore Dubeau, Alexandre Lepage.

Discours français et latin. — 1er prix, Alphonse Lessard ; 2e do, Alfred Morisset. 1er accessit, Joseph-W. Bossé ; 2e do, Henri Boisvert ; 3e do, Clovis St-Amant.

Version latine. — 1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Alfred Morisset. 1er accessit, Rodolphe Guay ; 2e do, Clovis St-Amant ; 3e do, Louis Beaupré.

Thème latin.— 1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Rodolphe Guay. 1er accessit, Alphonse Lessard ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Alfred Morisset.

Version grecque.— 1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Rodolphe Guay. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Clovis St-Amant ; 3e do, Alfred Morisset.

Thème grec.— 1er prix, Rodolphe Guay ; 2e do, Ferdinand Vincent. 1er accessit, Louis Beauprè ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, Clovis St-Amant.

Vers latins.— 1er prix, Alfred Morisset ; 2e do, Alphonse Lessard. 1er accessit, Rodolphe Guay ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, Napoléon Pouliot.

Histoire du Canada.— 1er prix, Pierre Cantin ; 2e do, Ferdinand Vincent. 1er accessit, Henri Boisvert ; 2e do, Clovis St-Amant ; 3e do, Joseph-W. Bossé.

Histoire contemporaine.— 1er prix, Clovis St-Amant ; 2e do, Ferdinand Vincent. 1er accessit, Joseph Poulin ; 2e do, Alfred Morisset ; 3e do, Adélarde Clarke.

Exercices anglais.— 1er prix, Joseph-W. Bossé ; 2e do, Hullet Bossé. 1er accessit, Eudore Dubeau ; 2e do, Charles Lamère ; 3e do, Napoléon Pouliot.

Récitation anglaise.— 1er prix, Eudore Dubeau ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Placide Audet ; 2e do, Hullet Bossé ; 3e do, Alfred Morisset.

Instruction religieuse.— 1er prix, Rodolphe Guay ; 2e do, Joseph Poulin. 1er accessit, Clovis St-Amant ; 2e do, Alfred Morisset ; 3e do, Eudore Chouinard.

SECONDE

Excellence.— 1er prix, Benjamin Michaud ; 2e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Philippe Audet ; 2e do, Louis-Eugène Parrot ; 3e do, Arthur Roy. Mentions honorables : Joseph Moisan, Ovide Godbout, Joseph Donaldson, Hector Bédard. Philippe-A. Proulx, Antonio Larue, Alfred L'Heureux, Philippe Tardivel, Adolphe Rinfret, Eugène Lauzier, Théophile Houle, Pierre Garneau, Emile Pichette.

Narration française et latine.— 1er prix, Benjamin Michaud ; 2e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Philippe Audet ; 2e do, Eugène Parrot ; 3e do, Arthur Roy.

Version latine.— 1er prix, Benjamin Michaud ; 2e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Ovide Godbout ; 2e do, Philippe Audet ; 3e do, Eugène Parrot.

Thème latin.— 1er prix, Benjamin Michaud ; 2e do, Philippe Audet. 1er accessit, Ferdinand Roy ; 2e do, Joseph Moisan ; 3e do, Eugène Parrot.

Version grecque.— 1er prix, Ferdinand Roy ; 2e do, Benjamin Michaud. 1er accessit, Joseph Donaldson ; 2e do, Philippe Audet ; 3e do, Eugène Parrot.

Thème grec.— 1er prix, Ferdinand Roy ; 2e do, Philippe Audet. 1er accessit, Benjamin Michaud ; 2e do, Hector Bédard ; 3e do, Arthur Roy.

Vers latins.— 1er prix, Benjamin Michaud ; 2e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Eugène Parrot ; 2e do, Joseph Moisan ; 3e do, Hector Bédard.

Histoire moderne.— 1er prix, Hector Bédard ; 2e do, Benjamin Michaud. 1er accessit, Ferdinand Roy ; 2e do, Alfred L'Heureux ; 3e do, Eugène Parrot.

Exercices anglais.— 1er prix, Benjamin Michaud ; 2e do, Adolphe-P. Caron. 1er accessit, Arthur Roy ; 2e do, Ovide Godbout ; 3e do, Philippe-Auguste Proulx.

Récitation
Donaldson
hout ; 3e do
Instruction
Godbout,
Arthur Roy

Excellence
Léon Laflam
dis ; 3e do
Alphonse D
Fiset, Alex
Narration
chereau ; 3
Alphonse D
Version la
3e do, Pierr
Racette ; 3e
Thème lat
3e do, Pierr
3e do, Edou
Version g
3e do, Pierr
Paradis ; 3e
Thème gr
Robert Tasc
flamme ; 3e
Vers latins
Léon Laflam
reau ; 3e do
Histoire d
Maillet ; 3e
Alexandre D
Exercices a
3e do, Robe
do, Flavien C
Récitation
3e do, Joseph
andre Lemoir
Instruction
3e do, Esdras
Crispo ; 3e do

Excellence.—
Eugène Giguè
berté ; 3e do,
honorables : J
Charland, Jul
Masson, Fran

Récitation anglaise. — 1er prix, Benjamin Michau ; 2e do, Joseph Donaldson. 1er accessit, Philippe-Auguste Proulx ; 2e do, Ovide Godbout ; 3e do, Ferdinand Roy.

Instruction religieuse. — 1er prix, Joseph Donaldson ; 2e do, Ovide Godbout. 1er accessit, Ferdinand Roy ; 2e do, Théophile Houle ; 3e do, Arthur Roy.

TROISIÈME

Excellence. — 1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Pierre Crispo ; 3e do, Léon Laflamme. 1er accessit, Robert Taschereau ; 2e do, Joseph Paradis ; 3e do, Edouard Racette. Mentions honorables : Louis Leclerc, Alphonse Dion, Esdras Beaudet, Albert Dugal, Edmond Chabot, Hector Fiset, Alexandre Lemoine, Joseph Pâquet, Thomas-Jacques Taschereau.

Narration française. — 1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Flavien Coulombe ; 2e do, Alphonse Dion ; 3e do, Edouard Racette.

Version latine. — 1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Pierre Crispo. 1er accessit, Joseph Paradis ; 2e do, Edouard Racette ; 3e do, Flavien Coulombe.

Thème latin. — 1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Flavien Coulombe ; 3e do, Pierre Crispo. 1er accessit, Joseph Paradis ; 2e do, Léon Laflamme ; 3e do, Edouard Racette.

Version grecque. — 1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Pierre Crispo. 1er accessit, Flavien Coulombe ; 2e do, Joseph Paradis ; 3e do, Esdras Beaudet.

Thème grec. — 1er prix, Louis Leclerc ; 2e do, Pierre Crispo ; 3e do, Robert Taschereau. 1er accessit, Flavien Coulombe ; 2e do, Léon Laflamme ; 3e do, Louis Fiset.

Vers latins. — 1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Léon Laflamme. 1er accessit, Esdras Beaudet ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Pierre Crispo.

Histoire du Moyen âge. — 1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Henri Maillet ; 3e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Louis Leclerc ; 2e do, Alexandre DeVarennes ; 3e do, Edouard Racette.

Exercices anglais. — 1er prix, Edouard Racette ; 2e do, Henri Maillet ; 3e do, Robert Taschereau. 1er accessit, Alexandre DeVarennes ; 2e do, Flavien Coulombe ; 3e do, Pierre Crispo.

Récitation anglaise. — 1er prix, Edouard Racette ; 2e do, Henri Maillet ; 3e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Robert Taschereau ; 2e do, Alexandre Lemoine ; 3e do, Thomas-Jacques Taschereau.

Instruction religieuse. — 1er prix, Edmond Chabot ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Esdras Beaudet. 1er accessit, Robert Taschereau ; 2e do, Pierre Crispo ; 3e do, Alphonse Dion.

QUATRIÈME

Excellence. — 1er prix, Anthime Donais ; 2e do, Ludger Moisan ; 3e do, Eugène Giguère. 1er accessit, Adalbert Pouliot ; 2e do, Napoléon Laliberté ; 3e do, Joseph Labrecque ; 4e do, Robert Bergeron. Mentions honorables : Joseph Robitaille, Léonidas Paradis, Ernest Roy, Alphonse Charland, Jules Desrochers, Edmond Boivin, Henri Pelletier, Joseph Masson, François Fontaine, Edgar Laliberté, Joseph Routhier, Louis

Gauthier, Joseph Michaud, Arthur Spénard, Arthur Voyer, Emile Jolicœur, Napoléon Lafrance, Paul Fortier, Murdoch McKenzie, Joseph Gosselin.

Version latine. — 1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Robert Bergeron ; 3e do, Ernest Roy. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Emile Jolicœur ; 3e do, Jules Desrochers ; 4e do, Ludger Moisan.

Thème latin. — 1er prix, Anthime Donais ; 2e do, Adalbert Pouliot ; 3e do, Ludger Moisan. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Napoléon Laliberté ; 3e do, Henri Pelletier ; 4e do, Emile Jolicœur.

Langue grecque. — 1er prix, Anthime Donais ; 2e do, Ludger Moisan ; 3e do, Joseph Labrecque. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Eugène Giguère ; 3e do, Léonidas Paradis ; 4e do, Ernest Roy.

Vers latins — 1er prix, Anthime Donais ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, Joseph Robitaille ; 2e do, Robert Bergeron ; 3e do, Joseph Gosselin ; 4e do, Eugène Giguère.

Mémoire. — 1er prix, Anthime Donais ; 2e do, Ludger Moisan ; 3e do, Ernest Roy. 1er accessit, Edmond Boivin ; 2e do, Napoléon Laliberté ; 3e do, Eugène Giguère ; 4e do, Joseph Michaud.

Histoire romaine. — 1er prix, Adalbert Pouliot ; 2e do, Léonidas Paradis ; 3e do, Alphonse Charland. 1er accessit, Joseph Robitaille ; 2e do, Ludger Moisan ; 3e do, Eugène Giguère ; 4e do, Jules Desrochers.

Exercices anglais. — 1er prix, Ludger Moisan ; 2e do, Joseph Masson ; 3e do, Edmond Boivin. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Anthime Donais ; 3e do, Henri Pelletier ; 4e do, Alphonse Charland.

Géographie. — 1er prix, Edmond Boivin ; 2e do, Adalbert Pouliot ; 3e do, Joseph Robitaille. 1er accessit, Anthime Donais ; 2e do, Ludger Moisan ; 3e do, Alphonse Charland ; 4e do, Joseph Gosselin.

Recitation anglaise. — 1er prix, Alphonse Charland ; 2e do, Jules Desrochers ; 3e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, Edmond Boivin ; 2e do, Joseph Routhier ; 3e do, Arthur Julien ; 4e do, Henri Pelletier.

Instruction religieuse. — 1er prix, Anthime Donais ; 2e do, Edgar Laliberté ; 3e do, Eugène Giguère. 1er accessit, Léonidas Paradis ; 2e do, Adalbert Pouliot ; 3e do, Joseph Robitaille ; 4e do, Arthur Giroux.

CINQUIÈME

Excellence. — 1er prix, L.-Arthur Cannon ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Thomas Carbray. 1er accessit, Edouard Gagnon-Belles-Isles ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, George Plamondon. Mentions honorables : F.-X. Verreault, Bernard Verret, Joseph DeVarennes, Albert Aubert, Henri Lemieux, David Gosselin, Alfred Drouin, Alexandre Chauveau, Henri Delâge, John O'Meara, Albert Vézina, Adélard Marcoux, Gustave Racette, Alexandre Sexton, Joseph Robin, Amable Caron.

Version latine. — 1er prix, L.-Arthur Cannon ; 2e do, Thomas Carbray ; 3e do, Joseph Labrecque. 1er accessit, Alexandre Chauveau ; 2e do, Edouard Gagnon-Belles-Isles ; 3e do, Charles Chauveau.

Thème latin. — 1er prix, L.-Arthur Cannon ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Edouard Gagnon-Belles-Isles. 1er accessit, Thomas Carbray ; 2e do, Bernard Verret ; 3e do, Albert Aubert.

Exercices français. — 1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, L.-Arthur Cannon ; 3e do, F.-X. Verreault. 1er accessit, Thomas Carbray ; 2e do, Joseph DeVarennes ; 3e do, Adélard Marcoux.

Histoire de la Grèce. — 1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, L.-Arthur Cannon ; 3e do, F.-X. Verreault. 1er accessit, Edouard Gagnon-Belles-Isles ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, George Plamondon.

Géographie
3e do, Anto
Chauveau ;
Exercices
non ; 3e do
Drouin ; 3e
Recitation
que ; 3e do
Henri Lem
Arithmétique
don ; 3e do
leur Lapoin
Mémoire.
3e do, Edou
2e do, Albe
Tenue des
non ; 3e do
Chauveau ;
Instruction
Cannon ; 3e
lles ; 2e do,

Excellence
accessit, O
rand. Ment
Foye Bellea
Eugène Des
Antonelli P
1er accessit,

Thème latin
accessit, A
rency.

Exercices
1er accessit,
Trépanier.

Arithmétique
accessit, E
Mayrand.

Histoire a
1er accessit
Huart.

Géographie
accessit, Lu
Mémoire.

accessit, Lu
Exercices

1er accessit,
Recitation
1er accessit

Edouard Mo
Instruction
1er accessit,
Trépanier.

Géographie. — 1er prix, George Plamondon ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Antoine Monfet. 1er accessit, L.-Arthur Cannon ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, Edouard Gagnon-Belles-Iles.

Exercices anglais. — 1er prix, Thomas Carbray ; 2e do, L.-Arthur Cannon ; 3e do, Albert Vézina. 1er accessit, John O'Meara ; 2e do, Alfred Drouin ; 3e do, Charles Chauveau.

Récitation anglaise. — 1er prix, Thomas Carbray ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Alfred Drouin. 1er accessit, L.-Arthur Cannon ; 2e do, Henri Lemieux ; 3e do, Charles Chauveau.

Arithmétique. — 1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, George Plamondon ; 3e do, Arthur Cannon. 1er accessit, David Gosselin ; 2e do, Arthur Lapointe ; 3e do, Arthur Parent.

Mémoire. — 1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, Joseph DeVarences ; 3e do, Edouard Gagnon-Belles-Iles. 1er accessit, George Plamondon ; 2e do, Albert Aubert ; 3e do, John O'Meara.

Tenue des livres. — 1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, L.-Arthur Cannon ; 3e do, Alfred Drouin. 1er accessit, Albert Aubert ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, Thomas Carbray.

Instruction religieuse. — 1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, L.-Arthur Cannon ; 3e do, F.-X. Verreault. 1er accessit, Edouard Gagnon-Belles-Iles ; 2e do, Antoine Monfet ; 3e do, George Plamondon.

SIXIÈME

Excellence. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Alphonse Huart. 1er accessit, Oscar Lizotte ; 2e do, Edouard Morency ; 3e do, Robert Mayrand. Mentions honorables : Léonidas Lemay, Dominique Racine, Sainte-Foye Belleau, Amable Garneau. Léonidas Trépanier, Dolor Descarreaux, Eugène Descarreaux, Eugène Brunet, Horace Alain, Achille Chouinard, Antonelli Patoine, Luc Larue.

Version latine. — 1er prix, Oscar Lizotte ; 2e do, Achille Chouinard. 1er accessit, Emile Dion ; 2e do, Eugène Brunet ; 3e do, Amable Garneau.

Thème latin. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Alphonse Huart. 1er accessit, Amable Garneau ; 2e do, Oscar Lizotte ; 3e do, Edouard Morency.

Exercices français. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Alphonse Huart. 1er accessit, Dolor Descarreaux ; 2e do, Oscar Lizotte ; 3e do, Léonidas Trépanier.

Arithmétique. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Edouard Morency. 1er accessit, Eugène Descarreaux ; 2e do, Alphonse Huart ; 3e do, Robert Mayrand.

Histoire ancienne. — 1er prix, Luc Larue ; 2e do, Edouard Morency. 1er accessit, Emile Dion ; 2e do, Léonidas Lemay ; 3e do, Alphonse Huart.

Géographie. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Robert Mayrand. 1er accessit, Luc Larue ; 2e do, Edouard Morency ; 3e do, Horace Alain.

Mémoire. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Edouard Morency. 1er accessit, Luc Larue ; 2e do, Dominique Racine ; 3e do, Oscar Lizotte.

Exercices anglais. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Dominique Racine. 1er accessit, Edouard Morency ; 2e do, Eugène Brunet ; 3e do, Luc Larue.

Récitation anglaise. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Eugène Brunet. 1er accessit, Dominique Racine ; 2e do, Léonidas Trépanier ; 3e do, Edouard Morency.

Instruction religieuse. — 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Léonidas Lemay. 1er accessit, Alphonse Huart ; 2e do, Dominique Racine ; 3e do, Léonidas Trépanier.

SEPTIÈME

Excellence. — 1er prix, Alexandre Roy ; 2e do, Théophile St-Pierre ; 3e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Eugène Moisan ; 2e do, Joseph Michaud ; 3e do, Jules Rémillard. Mentions honorables : René Gervais, Alcide Montreuil, Louis Talbot, Joseph Gibson, William Laroche, Auguste Tessier, Adolphe Pelletier, Mastai Leclerc, Elzéarias Langevin, George Beliveau, Paul Levasseur, Albert Legar, George Letarte, Magloire Soucy, George Lafrance.

Version latine. — 1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Louis Talbot ; 3e do, Alcide Montreuil. 1er accessit, Théophile St-Pierre ; 2e do, Elzéarias Langevin ; 3e do, Alexandre Roy.

Thème latin. — 1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Alexandre Roy ; 3e do, Théophile St-Pierre. 1er accessit, Joseph Michaud ; 2e do, Eugène Moisan ; 3e do, René Gervais.

Exercices français. — 1er prix, Eugène Moisan ; 2e do, Alexandre Roy ; 3e do, René Gervais. 1er accessit, Alcide Montreuil ; 2e do, Théophile St-Pierre ; 3e do, Jules Rémillard.

Arithmétique. — 1er prix, William Laroche ; 2e do, Joseph Michaud ; 3e do, Louis Savard. 1er accessit, Calixte Dagneau ; 2e do, Mastai Leclerc ; 3e do, Joseph Lachance.

Exercices anglais. — 1er prix, Joseph Gibson ; 2e do, William Laroche ; 3e do, Joseph Lachance. 1er accessit, Calixte Dagneau ; 2e do, Joseph Michaud ; 3e do, Alcide Montreuil.

Récitation anglaise. — 1er prix, Joseph Gibson ; 2e do, Joseph Lachance ; 3e do, Alcide Montreuil. 1er accessit, Calixte Dagneau ; 2e do, Joseph Michaud ; 3e do, William Laroche.

Mémoire. — 1er prix, Théophile St-Pierre ; 2e do, Calixte Dagneau ; 3e do, Joseph Michaud. 1er accessit, Adolphe Pelletier ; 2e do, Eugène Moisan ; 3e do, Alexandre Roy.

Instruction religieuse. — 1er prix, Joseph Michaud ; 2e do, Alexandre Roy ; 3e do, Mastai Leclerc. 1er accessit, Jules Rochette ; 2e do, Albert Aubert ; 3e do, Louis Savard.

ÉLÉMENTS

Excellence. — 1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Edmond Dion ; 3e do, Philémon Bergeron. 1er accessit, Honoré Simard ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Omer Roy.

Exercices français. — 1er prix, Edmond Dion ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Philémon Bergeron. 1er accessit, Joseph Guillot ; 2e do, Honoré Simard ; 3e do, F.-X. Larivière.

Mémoire. — 1er prix, Alexandre Edge ; 2e do, Wilfrid Edge ; 3e do, Albert Laberge. 1er accessit, Joseph Simard ; 2e do, Honoré Simard ; 3e do, F.-X. Larivière.

Version latine. — 1er prix, Emile Bélanger ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Edmond Dion. 1er accessit, George Rousseau ; 2e do, Philémon Bergeron ; 3e do, Honoré Simard.

Thème latin. — 1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Honoré Simard ; 3e do, Edmond Dion. 1er accessit, F.-X. Turgeon ; 2e do, Omer Roy ; 3e do, Philémon Bergeron.

Exercices français. — 1er prix, Henry Gibson ; 2e do, Omer Roy ; 3e do, George Rousseau. 1er accessit, Joseph Simard ; 2e do, Charles Deblois ; 3e do, Philémon Bergeron.

Récitat
3e do, Jo
Edge ; 3
Arithm
do, Eugè
Rousseau
Instruc
Laberge
Edmond

Langue
Thibaude
Joseph Du
Mémoire
William I
phe Stein
Arithmè
3e do, Ré
Lindsay ;
Langue
3e do, Wil
baudeau ;
Instruc
liam Linds
do, Omer T

Récitation anglaise. — 1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Omer Roy ; 3e do, Joseph Guillot. 1er accessit, Wilfrid Edge ; 2e do, Alexandre Edge ; 3e do, Henry Gibson.

Arithmétique. — 1er prix, Arthur Paquet ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Eugène Paradis. 1er accessit, Philémon Bergeron ; 2e do, George Rousseau ; 3e do, Joseph Simard.

Instruction religieuse. — 1er prix, George Rousseau ; 2e do, Wilfrid Laberge ; 3e do, Alexandre Edge. 1er accessit, Honoré Simard, 2e do, Edmond Dion ; 3e do, F.-X. Turgeon.

HUITIÈME

Langue française. — 1er prix, Charles-Adolphe Stein ; 2e do, Omer Thibaudeau ; 3e do, Réal Miller. 1er accessit, Rodolphe Patoine ; 2e do, Joseph Dubuc ; 3e do, Jules Gastonguay.

Mémoire. — 1er prix, Réal Miller ; 2e do, Joseph Bélanger ; 3e do, William Lindsay. 1er accessit, Omer Thibaudeau ; 2e do, Charles-Adolphe Stein ; 3e do, Wilbrod Belleau.

Arithmétique. — 1er prix, Omer Thibaudeau ; 2e do, Arthur Evanturel ; 3e do, Réal Miller. 1er accessit, Rodolphe Patoine ; 2e do, William Lindsay ; 3e do, Joseph Bélanger.

Langue anglaise. — 1er prix, Réal Miller ; 2e do, Charles-Adolphe Stein ; 3e do, William Lindsay. 1er accessit, Joseph Dubuc ; 2e do, Omer Thibaudeau ; 3e do, Rodolphe Patoine.

Instruction religieuse. — 1er prix, Charles-Adolphe Stein ; 2e do, William Lindsay ; 3e do, Rodolphe Patoine. 1er accessit, Réal Miller ; 2e do, Omer Thibaudeau ; 3e do, Joseph Dubuc.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Année scolaire 1889-90

I

MÉDAILLES STANLEY

Médaille d'argent, donnée par Son Excellence le Gouverneur-Général, lord Stanley de Preston, pour un concours de Philosophie.
Lauréat. — Arsène Roy.

II

MÉDAILLE ANGERS

offertes par Son Excellence, l'honorable A.-R. Angers, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, aux deux plus forts élèves de la classe de Rhétorique et de la classe de Belles-Lettres, au concours général de la fin de l'année.

Rhétorique. — Joseph Poulin.
Belles-Lettres. — Benjamin Michaud.

III

MÉDAILLE TURCOT

Médaille d'or, fondée à perpétuité par le Rév. M. Louis Turcot, curé de l'île Perrot, pour récompenser celui des élèves des quatre classes de Belles-Lettres, Rhétorique et Philosophie, qui a donné le plus de satisfaction pendant l'année par l'ensemble de sa conduite.

Médaille d'or. — Albert Lemay, élève de Philosophie senior.

IV

Prix extraordinaires de Mathématiques

donné par un bienfaiteur anonyme.
Arsène Roy.

Prix
lique et
chacun
tivement

PRIX MAROIS

Prix extraordinaires donnés par Mgr C.-A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire Général de l'Archidiocèse de Québec, pour l'élève de chacune des trois classes de Troisième, Quatrième et Cinquième respectivement, qui a fait le plus de progrès en général pendant l'année.

En Troisième. — Edmond Chabot.

En Quatrième. — Adalbert Pouliot.

En Cinquième. — Joseph Labrecque.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h. A. M., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 A. M. ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant \$0.10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études; on vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externés que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de dix mois environ. Les externes doivent payer \$18.00 par année, comme suit :

\$6.00, la veille de l'ouverture des classes ;

\$6.00, le 10 décembre ;

\$6.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme, et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, pour quelque raison que ce soit.

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *strictement tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège*, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. *Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.*

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, de leur mère, ou de leur tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque

jour doit être au moins le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Il y a exception pour les élèves des classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11½ heures.

8. Ils doivent assister à la messe de communauté, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 2 heures et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe ou au catéchisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou de leur tuteur faisant connaître la cause et la durée de leur absence.

9. Les externes sont tenus d'assister, à la grand-messe les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives et de même aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire. Ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est strictement défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

12. Une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par le moyen de notes hebdomadaires, est un moyen puissant pour encourager les élèves à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment.

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livre dans lequel les maîtres marquent, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues. Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine, pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

N. B. On exigera strictement l'exécution de ce règlement : les parents sont priés d'y voir.

DEMI-PENSIONNAIRES

Quelques élèves de la ville sont admis, sur permission spéciale, à passer la journée au Séminaire. Ils arrivent le matin pour la messe de sept heures et demie, et partent à six heures du soir. Ils prennent le diner, passent les récréations et vont à l'étude avec les pensionnaires, dont ils suivent le règlement tant qu'ils sont au Séminaire. En dehors du Séminaire, les demi-pensionnaires sont tenus au même règlement que les externes.

Les demi-pensionnaires paient d'avance six piastres par mois.

Calendrier
Cardinal
Personne
Fa
Fa
Fa
Fa
Elèves et
Fa
Fa
Fa
Fa
Grands S
Collèges a
Gradués d
Bac
Ing
Dép
Mal
Doc
Gradués d
Prix et Mé
Cours des
Cou
Cou
Cou
Année aca
I. C

II. A
III.
IV.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Calendrier.....	3
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur.....	9
Personnel de l'Université.....	11
Faculté de Théologie.....	13
Faculté de Droit.....	15
Faculté de Médecine.....	18
Ecole vétérinaire française de Montréal.....	22
Faculté des Arts.....	24
Ecole Polytechnique de Montréal.....	28
Elèves et étudiants durant l'année 1888-89, à Québec.....	30
Faculté de Théologie.....	30
Faculté de Droit.....	31
Faculté de Médecine.....	32
Faculté des Arts.....	35
Grands Séminaires affiliés.....	36
Collèges affiliés.....	37
Gradués de l'Université Laval depuis sa fondation jusqu'à juillet 1889.....	38
Bacheliers.....	38
Ingénieurs civils.....	51
Département vétérinaire.....	51
Maîtres ou Licenciés.....	52
Docteurs.....	56
Gradués de l'Université Laval pendant l'année 1889-90.....	61
Prix et Médailles accordés à la fin de l'année académique 1889-90....	65
Cours des facultés durant l'année 1890-91, à Québec.....	67
Cours de la faculté de Théologie.....	67
Cours de la faculté de Droit.....	69
Cours de la faculté de Médecine.....	69
Cours de la faculté des Arts.....	74
Année académique 1889-90.....	76
I. Clôture de l'année académique.....	76
Allocation de Mgr le Recteur.....	76
Discours de M. J.-Jos. Frémont, professeur à la fac. de Droit.....	78
Eloge de M. l'abbé Louis Olivier, professeur à la fac. des Arts, par M. l'abbé L.-A. Paquet, prof. à la fac. de Théologie.....	82
Eloge de l'hon. M. P.-J.-O. Chauveau, doyen de la fac. de Droit, pour Montréal, par l'hon. juge A.-B. Routhier, prof. à Québec de la même fac.....	85
Dernières remarques de Mgr le Recteur.....	90
II. Adresse présentée à Mgr Satolli en nov. 1889.....	94
III. Adresse présentée à S. E. Lord Stanley de Preston, gou- verneur-général du Canada.....	96
IV. Privilèges accordés aux élèves du Séminaire canadien à Rome.....	98

Dons faits à l'Université, à Québec, de juillet 1889 à juillet 1890.....	99
L'Université Laval.....	111
Organisation de l'enseignement.....	111
Faculté de Théologie.....	112
Faculté de Droit.....	114
Enseignement.....	114
Prix dans la faculté de Droit.....	115
Faculté de Médecine.....	116
Enseignement.....	116
Degrés.....	118
Prix dans la Faculté de Médecine.....	119
Equivalence accordée par le Collège Royal des Chirurgiens de Londres.....	119
Ecole Vétérinaire française de Montréal.....	119
Faculté des Arts.....	120
Enseignement.....	120
Ecole polytechnique de Montréal.....	121
Degrés dans la faculté des Arts.....	123
Epreuves du Baccalauréat ès Arts et de l'Inscription.....	124
Prix dans la faculté des Arts.....	129
Avantage fait aux Bacheliers ès Arts par le Séminaire de Québec.....	130
Fondation Hodgson.....	130
Bibliothèque.....	130
Discipline.....	130
Dispositions générales.....	130
Conduite à l'Université.....	132
Règlement du Pensionnat à Québec.....	133
Déboursés que les élèves ont à faire, 1889-90.....	135
Pension au Pensionnat, à Québec.....	135
Prix des cours.....	135
Prix des Diplômes.....	137
Catalogue du Musée Zoologique. — Coléoptères. (Suite et fin.).....	138

Séminaire de Québec (1889-90).....	III
Grand Séminaire.....	V
Elèves du Grand Séminaire, (1889-90).....	V
La Somme Théologique de S. Thomas.....	VIII
Conditions du Grand Séminaire.....	X
Direction spéciale pour ceux qui désirent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec.....	XI
Petit Séminaire.....	XII
Elèves du Petit Séminaire de Québec (1889-90).....	XV
Distribution solennelle des Prix au Petit Séminaire de Québec, le 23 juin 1890.....	XXXIII
Prix extraordinaires.....	XXX
Conditions du Petit Séminaire.....	XXXII
Table des Matières.....	XXXV